

Sidi Bel-Abbès : un réseau international de trafic d'êtres humains démantelé

COUPE ARABE 2021 (1/4 DE FINALE)
La Fifa sanctionne le Maroc pour des chants racistes de ses supporters

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

TROIS PERSONNES EN DÉTENTION PROVISOIRE Révélations sur l'explosion d'Aïn Oulmène

Lire l'article de A. Zerzouri page 3



FAUTE DE GAZ ALGÉRIEN La facture sera salée pour le Maroc



ALGÉRIE-MAURITANIE La ligne maritime lancée avant la fin du mois

TIZI-OUZOU
Quatre suspects arrêtés pour trafic d'armes de guerre

**LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES
«La Omra n'est pas à l'ordre du jour»**

Lire El-Houari Dilmi page 2



Le ministre des Affaires religieuses «La Omra n'est pas à l'ordre du jour»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a réaffirmé, hier mardi, que l'organisation du rite la Omra était conditionnée par l'évolution de la situation épidémiologique.



El-Houari Dilmî

En marge de la manifestation consacrée à la lecture d'*Al Mouwatta* de l'Imam Maïek Ibn Anas et du «Sahih Al Bukhâri», une tradition perpétuée en Algérie annuellement avec l'avènement du mois de rajab, Youcef Belmehdi a indiqué que l'organisation de la Omra «était conditionnée par plusieurs facteurs et procédures spécifiques», ajoutant que «lorsque toutes les conditions seront réunies sur la base d'une entraide entre tous pour dépasser cette dure épreuve liée à la crise sanitaire, nous pourrons annoncer une bonne nouvelle aux Algériens». «Nous suivons l'évolution de la situation aussi bien chez nous qu'en Arabie Saoudite, ce qui nous tient disposés à ouvrir la saison de la Omra à n'importe quel moment pour peu que la situation épidémiologique, liée à la pandémie de Covid-19, évolue favorablement». Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs avait indiqué, début décembre dernier, que l'organisation des rites du Hadj et de la Omra était conditionnée par l'évolution de la situation épidémiologique. Le ministre avait également précisé qu'il n'avait jamais fait de déclaration autour de l'organisation des saisons de la Omra et du Hadj, précisant que «tout ce qui se dit à ce propos s'inscrit au titre des rumeurs infondées». «Les préparatifs sont en cours, ainsi que tout ce qui concerne l'aspect électronique pour l'organisation des deux rites, en coordination avec les parties compétentes au ministère

des Affaires étrangères et les ministères de la Santé et de l'Intérieur, ainsi qu'avec l'ambassadeur du royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, concernant les procédures à suivre et à adopter dans le cas où la décision pour effectuer ces rites sera prise». Dans le même contexte, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a indiqué qu'«après ma rencontre avec l'ambassadeur il y a une quinzaine de jours, nous avons tous pris connaissance de la décision des autorités saoudiennes de fermer leur espace aérien à sept pays en raison de la situation épidémiologique liée au coronavirus», soulignant que face à ces évolutions, «il est du devoir de la nation musulmane» de se protéger. Le même responsable a rappelé «l'importance de la vaccination contre le coronavirus par les Algériens afin d'atteindre une protection et une immunité collective».

Youcef Belmehdi s'est également dit «étonné» de la demande de certaines personnes concernant l'ouverture totale de tous les espaces et l'abandon des mesures sanitaires relatives à la lutte contre la propagation du virus, en déclarant: «Nous regrettons de ne pas avoir atteint des taux de vaccination plus élevés par nos concitoyens, à un moment où nous devons tous protéger l'Algérie de tout ce qui la menace». Dans ce contexte, le ministre a considéré la préservation de la santé publique comme un «devoir religieux et national, qui doit être respecté en se conformant au protocole sanitaire adopté pour faire face à la pandémie du coronavirus».

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie
«Le Quotidien d'Oran»
Alger : imprimerie «Le Quotidien d'Oran»
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - **Est:** SO.DI. PRESSE

Faute de gaz algérien La facture sera salée pour le Maroc

L'accord sur l'utilisation des terminaux GNL espagnols par le Maroc pour s'approvisionner en gaz naturel via le gazoduc Maghreb-Europe (GME) se heurte à de multiples contraintes d'ordre technique et financier, soutient l'expert pétrolier Mourad Preure.

Annoncé jeudi dernier par le ministre espagnol de la Transition écologique, cet accord permet au Maroc d'acquérir du gaz naturel liquéfié (GNL) sur les marchés internationaux, le faire livrer dans une usine de regazéification de l'Espagne péninsulaire et utiliser le GME pour l'acheminer vers son territoire.

Cette solution sera confrontée à de nombreux problèmes, à leur tête «la contrainte de temps», souligne Dr. Preure dans un entretien à l'APS.

«Inverser le flux gazier demande du temps et de l'investissement, chose dont ne semble pas disposer le Maroc pour satisfaire ses besoins immédiats en gaz naturel», après la décision algérienne en octobre dernier de ne plus exporter son gaz via le GME, en raison de la politique marocaine «irréaliste et inutilement hostile» vis-à-vis de l'Algérie.

L'expert rappelle que la partie du gazoduc traversant le détroit de Gibraltar ainsi que les stations de compression appartiennent au groupe espagnol Naturgy, alors que le tronçon transitant par le Maroc, appartient à ce dernier et géré par Metragaz, une société mixte entre Natruggy et ses partenaires portugais et marocain.

S'y ajoute, la demande gazière importante de l'Espagne qui «ne peut pas sacrifier ses clients industriels, électriciens et particuliers» pour répondre à la demande marocaine.

L'autre contrainte est d'ordre financier, explique l'analyste pétrolier qui s'interroge sur le coût de cette énergie importée d'Espagne, eu égard aux prix élevés du gaz sur le marché spot et auquel il faut ajouter le coût de sa regazéification dans les usines espagnoles et de son acheminement via le GME.

Si le Maroc peut assurer la satisfaction de ses besoins gaziers, ça sera au prix fort, alors qu'il bénéficiait auparavant de près d'un milliard de m³ de gaz algérien, dont une partie gratuite, au titre des droits de passage, et une autre au prix contractuel, préférentiel, précise Mourad Preure.

«Le Maroc a-t-il les moyens, et à quel prix livrera-t-il ce gaz au client final», s'interroge-t-il, constatant que les cours du GNL sur les marchés spot restent soutenus, tirés par une demande asiatique à la hausse.

LE GAZ ALGÉRIEN NON CONCERNÉ

En 2021 les prix spot ont augmenté de 600% et sont sujets à une très forte volatilité en Europe où les stocks sont au plus bas, alors que l'offre russe est lourde d'incertitudes, relève-t-il, précisant que la

moyenne de décembre 2021 a été de 37 dollars le million BTU (British Thermal Unit), atteignant un pic de 60 dollars le 21 décembre.

«Le Maroc, qui vit déjà une crise économique inquiétante, dont les équilibres extérieurs sont aggravés par les effets de la pandémie de la Covid-19, devra subir la pression d'un marché gazier concurrentiel, de plus en plus intense et imprévisible.

Interrogé sur une éventuelle revente par Madrid du gaz algérien à Rabat, en profitant de ce nouvel accord, l'expert pétrolier explique qu'en vertu de la clause de destination incluse dans les contrats gaziers entre l'Algérie et l'Espagne, cette dernière n'est pas autorisée à revendre le gaz algérien à des clients hors du territoire espagnol.

«L'Espagne considère l'Algérie comme un partenaire stratégique, pas seulement sur le plan gazier, et ne peut se hasarder à enfreindre la lettre des contrats, et surtout l'éthique des affaires avec notre pays», estime-t-il.

«En clair, tous les volumes expédiés d'Algérie doivent être consommés en Espagne.

Libre aux énergéticiens espagnols de spéculer, faire des opérations d'arbitrage ou de couverture contre le risque pris en achetant et revendant des volumes spot au plus offrant. Les volumes algériens ne peuvent être concernés par ces transactions», explique Mourad Preure.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Un complexe accroché à la nostalgie !

L'Etat n'a jamais lésiné sur les moyens pour soutenir le complexe sidérurgique d'El Hadjar, avec un résultat qui n'a jamais été à la hauteur des espoirs pour remettre à flot ce poumon de l'industrie nationale. Une longue histoire de «plans de redressement» du complexe, donnant lieu à des financements conséquents, qui ont abouti, plusieurs années plus tard, à un retour à la case départ, en l'occurrence le fait que le complexe soit au bout de tous les efforts, encore et toujours embourré dans les difficultés financières pour commanditer le cycle d'exploitation, et appeler, une énième fois, à son chevet, les pouvoirs publics pour rechercher une nouvelle approche qui permettrait de sortir de l'ornière des financements stériles et atteindre les objectifs de rentabilité économique. N'est-il pas plus important dans ces conditions de dresser un audit sur les financements dont a bénéficié le complexe durant cette dernière décennie, avant de faire le moindre pas en direction d'une quelconque recherche d'une nouvelle approche pour remédier au mal qui le frappe d'une longue asphyxie ? On ne peut rien réussir dans cette situation si on ne commence pas par chercher les causes à l'origine des échecs répétitifs des politiques mises en œuvre pour redonner ses lettres de noblesse à ce fleuron de l'industrie. Préalablement, donc, à l'examen par le Conseil des participations de l'Etat (CPE) d'un projet de restructuration du complexe sidérurgique d'El Hadjar, qui sera prochainement soumis au Premier ministre pour adoption, il est

indispensable de savoir si tout l'argent injecté, jusqu'à présent, est parti en fumée, ou s'il a rapporté quelque chose de bien, tant qu'on compte, cette fois-ci, à travers cette restructuration, mettre en place une ingénierie financière qui s'appuie sur des crédits bancaires, sans recours aux financements directs du Trésor. Rappelons, dans ce cadre, que le complexe Sider El Hadjar a bénéficié d'un plan de croissance d'environ 80 milliards DA (34 milliards DA pour la première phase et 46 milliards DA pour la deuxième), orienté vers la réhabilitation de ses unités les plus importantes, ainsi que de précédentes enveloppes financières colossales du temps de l'ancien ministre de l'Industrie Bouhouareb, dont le montant dépasse le milliard de dollars ! L'actuel ministre de l'Industrie a souligné qu'il est impératif de préserver le complexe d'El Hadjar en tant que «patrimoine industriel national», sans parler de son impact social local avec ses milliers de travailleurs, qui restent des considérations stratégiques aux connotations sociales et nostalgiques face à l'impératif de la rentabilité ou la réalité économique, qui doit primer dans l'avenir dans toute décision visant le sauvetage du complexe sidérurgique d'El Hadjar.

Ce qui implique grandement les cadres et les travailleurs. Le ministre de l'Industrie, lors d'une visite au complexe, effectuée en septembre, a mis l'accent sur cet aspect, en appelant à «changer les mentalités et à créer un climat de dialogue et d'action participative pour développer les activités de production».

Trois personnes en détention provisoire Révélations sur l'explosion d'Aïn Oulmène



Abdelkrim Zerzouri

Trois personnes ont été placées en détention préventive dans le cadre de l'enquête déclenchée suite à la violente explosion d'Aïn Oulmène, (wilaya de Sétif) qui a provoqué le décès de huit personnes et des blessures à quatorze autres, ainsi que d'importants dégâts matériels touchant les bâtisses et les véhicules stationnés dans les environs.

Ainsi, l'enquête sur l'explosion suivie d'un incendie, survenue le mardi 1^{er} février, dans un entrepôt de parfums et produits cosmétiques, à la cité '583 logements' de la commune d'Aïn Oulmène, vient de livrer ses premiers éléments. Une semaine après le drame, le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Oulmène a donné des détails sur les premiers résultats de l'enquête initiée par les services compétents pour faire la lumière sur cette affaire qui a mis en émoi toute la population.

Lors d'une conférence de presse animée, hier mardi, « pour éclairer l'opinion », le procureur de la République a révélé que l'explosion suivie d'un incendie a été causée par une fuite de gaz qui s'est ensuite mélangé avec des éléments conducteurs, ce qui a engendré l'augmentation de la taille de l'incendie et sa propagation au reste des bâtiments. Expliquant que les entrepôts des deux bâtisses contenaient des stocks de grandes quantités de matières dangereuses et extrêmement inflammables, en l'occurrence des parfums et des

cosmétiques, ainsi qu'un atelier de fabrication de vaseline, sans autorisation pour pratiquer cette activité. Celle qui a conduit le magistrat instructeur à interroger les trois propriétaires des entrepôts en question.

Présentés le 7 février dernier devant le parquet de tribunal d'Aïn Oulmène, les trois prévenus répondent des charges « de mise en danger de la vie d'autrui, homicide et blessures involontaires, ainsi que le délit d'incendie », a déclaré le procureur de la République, qui a indiqué dans ce contexte que les victimes ont été appelées en tant que témoins dans cette affaire. Il précisera dans ce sillage qu'après avoir entendu les trois mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire. « Et, l'instruction judiciaire est toujours en cours », a souligné le conférencier.

Pour rappel, l'explosion violente suivie d'un grave incendie a causé la mort de huit victimes, membres de deux familles, deux femmes, âgées de 35 et 38 ans, et six enfants âgés de 4 à 16 ans ont perdu la vie, lors de l'explosion suivie de l'incendie. Alors que quatorze autres personnes ont été blessées, souffrant de détresse respiratoire, de brûlures au premier et au deuxième degré et de fractures des membres. D'un autre côté, en attendant l'achèvement de la restauration des habitations endommagées par l'explosion et l'incendie, les citoyens concernés ont été logés à la maison de jeunes 'Abdelhamid Kermali'.

Algérie-Mauritanie La ligne maritime lancée avant la fin du mois

Le ministre des Transports, Aissa Bekkai a annoncé, mardi à Alger, le lancement d'une ligne commerciale maritime reliant l'Algérie et la Mauritanie avant la fin février (entre le 20 et le 23).

Dans un entretien à la chaîne de télévision « Echourouk News », M. Bakka a indiqué que cette ligne régulière serait « purement commerciale » et destinée principalement à renforcer les échanges entre les opérateurs des deux pays dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Toutes les mesures préalables ont été prises, ajoute le ministre, afin d'assurer « l'efficacité et la pérennité » de cette ligne, qui servira à promouvoir les exportations algériennes vers la Mauritanie et le reste des pays africains dans le cadre de la Zone de libre-échange africaine (ZLECAF).

A cet effet, plusieurs réunions de coordination se sont tenues entre les ministères des transports et du commerce, les exportateurs et les responsables du Groupe de transport mariti-

me « GATMA », rappelle le ministre.

En parallèle, une nouvelle ligne aérienne sera ouverte entre l'Algérie et la Mauritanie « dans les jours à venir » en plus d'une autre ligne aérienne avec le Sénégal, selon M. Bekkai.

Les liaisons aériennes et maritimes vers la Mauritanie s'accompagneront du renforcement de la ligne terrestre, ajoute le ministre, rappelant un projet de construction d'une route reliant Tindouf à Zouerate (Mauritanie), qui faciliterait la circulation des camions chargés de marchandises algériennes.

15 PROJETS PRIVÉS DE TRANSPORT AÉRIEN APPROUVEDS

Evoquant le dossier de l'investissement dans le domaine du transport maritime et aérien, M. Bekkai a fait état de « l'octroi de 15 accords de principes pour des licences dans le domaine de l'aviation et 11 licences dans le secteur du transport maritime de marchandises et de voyageurs ».

Raïna Raïkoum

El yazid Dib

Les sanglots de Rayan

rêve et je vois des gens, des grosses machines pour creuser la terre, des caméras, des hommes habillés comme le sont

ceux du hakem que je n'ai jamais vus auparavant dans ma contrée. Je reçois un truc en tuyau que je ne sais pas utiliser, moi, j'ai jamais fait de plongée sous-marine pour connaître le port d'un masque d'oxygène. J'ai tout le temps joué à l'air libre et dans la boue de mon hameau mais pas aussi profondément. Pas aussi mortellement. Je commence à mourir en silence au moment où un peu plus haut, le monde faisait beaucoup de bruit. Chacun tire son jeu de mon angoisse, de ma finale détresse. Je suis sur tous les écrans, sur tous les réseaux. Je suis internationalisé, j'ai vaincu les identités, les religions et brisé toutes les frontières. Mais hélas, ni votre technologie, ni vos drones, ni vos industries n'ont pu me sauver de ce misérable trou qui vient de vous battre et de prouver vos déchéances. Ma mort est une preuve de vos failles à pouvoir sauver un enfant, alors que des centaines sont tuées par vos bombardiers. Je meurs, heureux de quitter ce monde que je n'ai pas encore connu. Je remercie les peuples et les mamans qui m'ont châtement pleuré.

Algérie-UE Plaidoyer pour une évaluation approfondie de l'accord d'association

L'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) doit faire l'objet d'une étude d'évaluation approfondie dans le but de délimiter le périmètre des changements souhaitables à apporter à l'accord, à recommandé mardi le cercle de réflexion « CARE ».

Dans une note intitulée « Accord d'association Algérie-Union européenne : des blocages persistants à surmonter », le Think tank estime nécessaire d'établir un état des lieux, notamment pour appuyer « les critiques récurrentes adressées à cet accord ».

Cette évaluation, explique la même source, doit donner un point de situation détaillé des échanges avec le partenaire européen, accompagné d'une analyse, secteur par secteur, de l'impact positif ou négatif qu'à pu y avoir

la gestion de l'accord, y compris l'interprétation donnée à chacune de ses clauses. Le Think tank évoque la possibilité d'organiser un débat public au niveau des institutions officielles telles que l'Assemblée populaire nationale (APN) dans ce cadre.

Par ailleurs, CARE cite l'un des arguments invoqués à l'encontre de l'accord d'association, qui a trait au lien entre les échanges commerciaux avec l'UE et la détérioration des équilibres de la balance commerciale, et par là-même de la balance des paiements de l'Algérie.

« A ce stade, ce qu'il convient de retenir, c'est qu'aucun accord commercial préférentiel incluant l'échange d'avantages douaniers en matière d'accès au marché ne pourra être viable tant que les exportations algériennes

resteront dominées par la mono-exportation d'hydrocarbures, des produits dont on sait dès le départ qu'ils ne sont pas éligibles à ces mêmes avantages douaniers », souligne le cercle de réflexion.

Sigé en 2002, mais entré en vigueur en 2005, l'accord d'association Algérie-UE prévoit l'établissement d'une zone de libre échange en 2017 qui a été décalée à septembre 2020.

L'Algérie a demandé la révision de cet accord pour préserver sa production nationale mais sans renoncer à ce cadre d'association.

En septembre 2020, le président de la République Abdelmadjid Tebboune avait annoncé que l'Algérie allait « procéder à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques ».

Plan national de recherche scientifique 403 projets sélectionnés sur les 800 proposés

R. N.

Le Plan national de recherche (PNR), a reçu quelque 800 propositions de projets, dont 403 ont été sélectionnés, selon Mohamed Bouhicha, le directeur général de la Recherche scientifique et du Développement technologique (DGRSDT) au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). Sur la base de leur pertinence et leur impact économique et social, il sera procédé à la mise en œuvre de ces projets en mars prochain, a-t-il ajouté, sur les ondes de la radio nationale Chaine 3. Le PNR a été lancé autour de «trois thématiques». Il s'agit, selon le même intervenant de la «sécurité alimentaire», «sécurité énergétique» et «santé du citoyen». Le «critère d'excellence scientifique» a permis de sélectionner 403 projets sur environ 800 proposés. La deuxième étape consiste à sélectionner parmi les 403 projets ceux qui représentent le plus d'impact du point de vue socio-économique, et qui seront réalisés par les secteurs concernés. M. Bouhicha a précisé que les équipes de chercheurs sont composées, à parts égales, de chercheurs universitaires et d'intervenants des secteurs utilisateurs. Cette parité dans les équipes de recherche est, d'ailleurs, «une des conditions de recevabilité des dossiers» des projets soumis. «C'est pour cette raison que nous avons demandé, dès le départ, l'association des secteurs socio-économiques, pour que lorsque le projet aboutira, les résultats de recherche seront pris en charge par ces secteurs», a-t-il ajouté. Mohamed Bouhicha a expliqué aussi que, contrairement aux expériences précédentes, le critère de sélection des projets repose, impérativement, sur l'implication directe des sec-

teurs socio-économiques en vue de garantir leur applicabilité et leur conférer l'impact sociétal attendu.

Chaque PNR comprend plusieurs sous-secteurs. « Celui portant sur la sécurité alimentaire qui englobe à la fois l'agriculture, les forêts, l'aquaculture et les ressources en eau», précise l'intervenant. Il s'agit, selon lui, d'une «approche mondiale» de lancer des projets qui ont un potentiel socio-économique. «On le voit, sur les projets européens qui sont lancés, des thématiques «agriculture, énergie et climat». Ces projets prennent en charge les trois domaines pour avoir un impact sociétal», a-t-il expliqué. Le PNR fonctionne également dans les «deux sens». C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas seulement de chercheurs universitaires qui vont vers les secteurs économiques, mais aussi l'inverse. « Lors du lancement du PNR, plusieurs regroupements ont été organisés pour sensibiliser les secteurs socio-économiques et prendre leurs préoccupations et les intégrer dans les projets de recherche », précise M. Bouhicha. La deuxième phase du PNR, consiste à sélectionner, en mars 2022, « 150 projets sur les 403 retenus initialement », indique l'intervenant. Interrogé sur les brevets, le DGRSDT affirme qu'il s'agit d'une « préoccupation majeure » du secteur de la Recherche scientifique. « C'est pris en considération, notamment par la création au sein des établissements de l'Enseignement supérieur d'incubateurs qui sont un lieu d'excellence de l'innovation et de la propriété intellectuelle. Les 14 incubateurs qui ont été lancés ont déjà un impact notable en matière de dépôt de brevets. En 2019, 12 demandes de brevets ont été déposées. Alors qu'en 2020 et 2021, le nombre de demandes de brevets a atteint respectivement 40 et 80 », a-t-il ajouté à ce propos.

Sidi Bel-Abbès

Un réseau international de trafic d'êtres humains démantelé

Les services de police de Sidi Bel-Abbès ont réussi à démanteler un réseau criminel international organisé spécialisé dans le trafic d'êtres humains, composé, entre autres de ressortissants marocains, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya.

Le responsable de la cellule de communication et des relations publiques à la sûreté, le commissaire Belabbes Nasreddine a indiqué que le réseau, composé de 16 membres dont des ressortissants marocains, a formé un groupe criminel organisé transfrontalier spécialisé dans l'organisation, la facilitation de l'entrée et le séjour illicites et la circulation sur le territoire national, ainsi que le trafic d'êtres humains de villes marocaines candidats à l'émigration vers des pays européens via l'Algérie. La même source a souligné que l'en-

quête ouverte par la brigade de recherche et d'intervention, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a démontré que «les membres du réseau utilisaient des moyens de transport et de communication, mettant la vie et la sécurité des personnes en danger, transgressant la législation et le règlement de change et de mouvement des capitaux de et vers l'étranger». Le même responsable a fait savoir que les membres de ce réseau criminel regroupaient les ressortissants marocains voulant émigrer vers l'Europe via le territoire national contre des sommes atteignant un million de dinars par personne, avant que les services de police n'aient eu vent de ce trafic et arrêté les membres de ce réseau, qui ont été déférés devant le parquet du tribunal de Sidi Bel-Abbès.

Tizi-Ouzou

Quatre suspects arrêtés pour trafic d'armes de guerre

Quatre individus suspectés de trafic d'armes de guerre qui activent au sein d'un réseau criminel dans la wilaya de Tizi-Ouzou ont été placés sous mandat de dépôt, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). "Les aveux de deux individus suspectés d'être impliqués dans une affaire de trafic d'armes de guerre activant au sein d'un réseau criminel composé de quatre (04) indi-

vidus issus de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été filmés", selon la même source. Les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes qui ont ordonné leur placement sous mandat de dépôt, ajoute le communiqué. Ces armes de guerre (3 fusils à pompe) étaient destinées à être revendues à des bandes criminelles ou à des organisations terroristes en Algérie, conclut le communiqué.

Urgences médicales Benbouzid appelle à accélérer la livraison des nouveaux centres

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a appelé à l'accélération de la livraison des nouveaux centres des urgences médicales pour toutes les spécialités dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj, d'Oran et de Annaba pour en faire trois pôles, relevant que les services des urgences constituaient «une priorité» dans les programmes de réaménagement tracés, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

S'exprimant lors d'une réunion tenue lundi avec les directeurs de wilayas de la santé, dans le cadre des rencontres périodiques hebdomadaires d'évaluation de la situation pandémique, le ministre a mis l'accent sur la nécessité «d'accélérer les travaux de réaménagement de certaines nouvelles structures des urgences étant la façade du secteur», appelant les directeurs de santé des wilayas de Bordj Bou Arreridj, Oran et Annaba «à accélérer la livraison des nouveaux centres des urgences médicales pour toutes les spécialités pour que ces derniers constituent trois pôles».

La wilaya d'Alger sera dotée, avant la fin du premier semestre de 2022, de «deux

nouveaux services au CHU Mustapha Pacha et à l'EHS Salim Zemirli», a fait savoir M. Benbouzid soulignant que 2022 sera «l'année des réalisations par excellence à travers le parachèvement de tous les projets en cours de réalisation».

«Il a été décidé d'accorder la priorité aux services des urgences dans les programmes de réaménagement tracés au regard de leur importance», a assuré le ministre estimant que cela «constitue un défi à relever dans les meilleurs délais en vue de rattraper le retard accusé ces deux dernières années à cause de la pandémie de Covid-19».

Le ministre a plaidé, dans son intervention, pour «l'amélioration des services de proximité prodigués au citoyen, et ce à travers l'augmentation du nombre de structures sanitaires de proximité et leur dotation en spécialités extrêmement importantes pour le citoyen».

M. Benbouzid s'est enquise lors de cette rencontre, tenue par visioconférence, des dernières données liées à la situation pandémique dans les différentes wilayas qui démontrent «un état de stabilité» pour

ce qui est du nombre de nouveaux cas et la maîtrise de la pression qui pèse sur les établissements de santé en termes de consultation.

A cet effet, le ministre a salué «les efforts consentis par les acteurs du secteur, à leur tête, les directeurs de santé de wilaya qui se sont conformés aux instructions et orientations données dans le cadre de la stratégie proactive, tracée par le ministère de tutelle, notamment en ce qui concerne l'augmentation du nombre de lits, consacrés aux cas hospitaliers et de réanimation». «L'oxygène médical et les médicaments à administrer aux malades covidés ont également été assurés», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le ministre de la Santé a estimé qu'en dépit de la stabilité constatée et de la maîtrise de la situation pandémique, grâce à la bonne gestion de la quatrième vague du virus (Covid-19), la vigilance reste de mise, notamment en l'absence de données précises et définitives sur le virus». A cet effet, il a souhaité que cette quatrième vague soit la dernière du virus pour le retour à l'activité normale au niveau des hôpitaux.

Événements de Sakiet Sidi-Youcef Benabderrahmane en Tunisie pour la commémoration du 64ème anniversaire

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a co-présidé mardi à Kef (Tunisie), avec la Cheffe du Gouvernement tunisien Mme Najla Bouden, la cérémonie de commémoration du 64ème anniversaire des événements de Sakiet Sidi-Youcef. A cette occasion, M. Benabderrahmane et Mme Najla Bouden se

sont recueillis à la mémoire des victimes des événements de Sakiet Sidi-Youcef, devant la stèle commémorative érigée en leur mémoire, et récité la Fatiha du Saint Coran.

Dans le cadre de ces festivités commémoratives, le Premier ministre, ministre des Finances, et la délégation qui l'accompagne, ont visité une exposition de photos et de

documents historiques évoquant ces événements où le sang des deux peuples algérien et tunisien a coulé, dans la commune de Sakiet Sidi-Youcef. M. Benabderrahmane est accompagné, des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Kamel Beldjoud, et des Moudjahidine et Ayants-droits Laïd Rebiga.

Coronavirus : 610 nouveaux cas et 13 décès enregistrés

Six cent dix (610) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 494 guérisons et 13 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 259.088, celui

des décès à 6667, alors que le nombre des patients guéris est passé à 172575 cas. Par ailleurs, 21 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 15 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 15 autres ont enregistré de 1 à 9 cas,

tandis que 18 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen "vigilance et respect" des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

Mostaganem Le corps d'une femme retrouvé au large

Des pêcheurs ont retrouvé le corps sans vie d'une femme au large du littoral-est de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris mardi auprès de la direction de wilaya de la protection civile.

Les services de l'unité se-

conde de Sidi Lakhdar sont intervenus lundi pour repêcher le corps sans vie sur la plage de Dekara dans la commune de Benabdalemalek Ramdane. Il s'agit du corps d'une femme non encore identifiée, âgée entre 30 et 35 ans, dont le corps est en état avancé de décomposition.

Le corps de la défunte a été transféré par l'équipe interne à la morgue de l'établissement hospitalier Hocine Hamadou de la commune de Sidi Ali, a-t-on indiqué.

Après la dissolution d'un organe judiciaire Pressions croissantes sur le président tunisien

Le président tunisien Kais Saïed fait face aux pressions croissantes des juges et des Occidentaux après sa décision controversée de dissoudre un organe judiciaire clé, vue comme un revers démocratique dans le berceau du Printemps arabe.

À près avoir suspendu le Parlement élu et limogé le gouvernement en juillet, M. Saïed a dissous samedi le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), une instance indépendante créée en 2016 pour nommer les juges. M. Saïed, virulent critique d'une partie des juges qu'il accuse de corruption, estime que le CSM a notamment ralenti des enquêtes sur les assassinats en 2013 de deux militants de gauche, Chokri Belaid et Mohamed Brahmi. Il accuse aussi le CSM d'être manipulé par le parti d'inspiration islamiste Ennahdha, qu'il s'efforce de marginaliser depuis son coup de force de juillet. Bien qu'il se défende de toute volonté de s'immiscer dans le fonctionnement de la justice, sa décision de dissoudre le CSM lui a valu une salve de critiques en raison des doutes qu'elle fait peser sur l'indépendance de la justice.

Les ambassadeurs des pays membres du G7 et de l'Union européenne (UE) en Tunisie se sont ainsi dits mardi, dans un communiqué conjoint, "profondément préoccupés" par cette mesure. "Une justice transparente, indépendante et efficace -- ainsi que le respect du principe de séparation des pouvoirs-- sont essentiels au bon fonctionnement d'une démocratie au service du peuple, fondée sur le respect de l'état de droit et des droits et libertés fondamentaux", ont ajouté les chefs de mission des ambassades d'Allemagne, du Canada, des Etats-Unis, de France, d'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, et de la délégation de l'UE. Leur communiqué a été publié quelques heures après des critiques similaires de la diplomatie américaine,

pourtant souvent enclue à donner au président Saïed le bénéfice du doute depuis qu'il a accaparé les pouvoirs.

«MAUVAISE DIRECTION»

"Une justice indépendante est un élément crucial d'une démocratie efficace et transparente. Il est essentiel que le gouvernement de Tunisie tienne ses engagements à respecter l'indépendance de la justice conformément à la Constitution", a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Ned Price. A Genève, la Haute-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Michelle Bachelet a déploré mardi la dissolution du CSM, estimant que "c'est un grand pas dans la mauvaise direction".

"La dissolution du Conseil supérieur de la magistrature est clairement en violation des obligations de la Tunisie au regard du droit humanitaire international", a-t-elle ajouté dans un communiqué.

Après le président du CSM Youssef Bouzakher, qui a qualifié lundi d'"illégale" la décision de M. Saïed, l'Association des Magistrats tunisiens a haussé le ton mardi en dénonçant la dissolution du CSM comme "une violation flagrante de la séparation des pouvoirs dans un régime démocratique". Pour protester contre cette mesure, l'Association a annoncé une grève des magistrats "dans tous les tribunaux du pays mercredi et jeudi", ainsi qu'un rassemblement, jeudi, devant le siège du CSM, auquel la police tunisienne a bloqué l'accès. "Je voudrais rassurer tout le monde en Tunisie et à l'étranger que je ne m'ingérerai pas dans le travail de la justice et que



j'ai recouru à cette dissolution seulement parce qu'elle était devenue nécessaire", a affirmé M. Saïed lundi soir en réponse aux critiques. "Je n'interviendrai dans aucune affaire ou nomination", a-t-il ajouté, affirmant que le CSM avait été instrumentalisé par certains "à des fins personnelles ou politiques".

En dépit de ces promesses, les critiques de M. Saïed voient dans sa décision une nouvelle dérive. Celle-ci alimente les craintes d'un retour vers un pouvoir autoritaire dans le pays, qui a déclenché le Printemps arabe en renversant la dictature de Zine El Abidine Ben Ali en 2011.

Nucléaire iranien Reprise des négociations, Washington optimiste et pressé



Les négociations sur le nucléaire iranien ont repris mardi à Vienne, pour lesquelles les Etats-Unis ont estimé qu'un accord était "en vue" mais que sa conclusion devenait "urgente". "Malgré les progrès", les pourparlers "sont parvenus à un stade où une conclusion devient urgente", a prévenu lundi un porte-parole du département d'Etat américain auprès de l'AFP. "Un accord qui répond aux préoccupations-clés de toutes les parties est en vue, mais s'il n'est pas conclu dans les prochaines semaines, les avancées nucléaires de l'Iran rendront impossible notre retour" dans le texte de 2015, a-t-il

ajouté. Plus tôt dans la journée, un bref communiqué de l'Union européenne, chargée de coordonner cet exercice diplomatique à haut risque, avait annoncé que les parties concernées allaient "continuer les discussions" ce mardi dans la capitale autrichienne.

Les négociateurs s'étaient quittés fin janvier en appelant à des "décisions politiques" après les "progrès" réalisés au cours du mois, qui avaient permis de sortir d'une longue impasse. Les pourparlers, qui ont débuté au printemps 2021, se déroulent entre les Iraniens et les parties restantes à l'accord (Allemagne, Chine, France, Royaume-Uni

et Russie), avec la participation indirecte des Américains.

Les Etats-Unis se sont retirés en 2018, sous la présidence de Donald Trump qui le jugeait insuffisant, de ce texte conclu trois ans plus tôt pour empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique. Ils ont rétabli dans la foulée leurs sanctions économiques; en riposte, la République islamique s'est affranchie des restrictions-clés à son programme nucléaire. Les négociations visent à mettre en oeuvre un "retour mutuel" de Washington et Téhéran dans l'accord, défendu par l'actuel président américain Joe Biden.

«A CINQ MINUTES»

Mais le temps presse. Selon les experts, les Iraniens ont tellement dérogé aux restrictions prévues par l'accord de 2015 qu'ils ne sont plus qu'à quelques semaines de disposer de suffisamment de matière fissile pour fabriquer une arme atomique. Les Etats-Unis ont prévenu la semaine dernière qu'il ne restait plus que "très peu de semaines", disant de nouveau souhaiter des négociations "directes" pour parvenir à un compromis dans cette "dernière ligne droite". "Nous soutenons depuis longtemps qu'il serait plus productif de parler avec l'Iran de manière directe", a souligné lundi le porte-parole de la diplomatie américaine. "Toutefois, les pourparlers vont demeurer indirects, à la demande de l'Iran.

Les Etats-Unis n'ont participé à aucune réunion directe avec l'Iran", a-t-il ajouté. Le chancelier allemand Olaf Scholz a jugé "le moment décisif", dans une interview au quotidien américain Washington Post mise en ligne lundi. "Nous avons adressé un message clair" à l'Iran: "c'est l'heure des décisions, pas de faire traîner le processus", a-t-il dit. "Nous espérons qu'ils saisiront cette chance". La Russie a estimé qu'il s'agissait de la "dernière étape" des négociations. "Nous sommes à cinq minutes de la ligne d'arrivée", a affirmé son négociateur Mikhail Oulianov dans un entretien publié lundi par le quotidien russe Kommersant. Selon lui, un "projet de document final"

de vingt pages a été mis au point, et peut servir de "base" pour "conclure assez rapidement" les discussions, même si "plusieurs points" doivent encore être débloqués.

«OBLIGATIONS SUR LA LEVÉE DES SANCTIONS»

De son côté, Téhéran a renvoyé la balle aux Américains. "Il est naturel que la République islamique d'Iran s'attende à ce que les décisions nécessaires soient prises de l'autre côté, en particulier à Washington", a déclaré lundi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. "Nous espérons que la délégation américaine reviendra à Vienne avec des instructions claires sur la manière de remplir ses obligations sur la levée des sanctions", a précisé Saïd Khatibzadeh, dans l'attente d'"engagements concrets". Vendredi, Washington avait fait un geste en annonçant le rétablissement des dérogations-clés protégeant de la menace des sanctions américaines les pays et entreprises étrangères impliqués dans des projets nucléaires civils non militaires. Cette décision doit permettre de "faciliter" des "discussions techniques" qui sont "nécessaires dans les dernières semaines des pourparlers", a expliqué la diplomatie américaine, mais il "ne s'agit pas d'une concession à l'Iran". Si les Américains souhaitent montrer leur "bonne volonté", cela reste "insuffisant", a réagi le chef de la diplomatie iranienne, Hossein Amir-Abdollahian.

Le traitement dégradant des personnes âgées dans les maisons de retraite

Par Khider Mesloub

«À vieil homme nouvelle peine»

De nos jours, dans notre société moderne capitaliste, il ne fait pas bon de vieillir. Avec la dislocation des familles élargies où plusieurs générations cohabitaient sous le même toit, la majorité des personnes âgées, une fois à la retraite, est livrée à elle-même, sans soutien familial ni protection institutionnelle publique. Situation encore plus dramatique pour les retraités socialement isolés, les veufs.

À cet âge marqué par la fragilité et la vulnérabilité, les personnes âgées souffrent d'innombrables handicaps. Elles doivent affronter souvent l'apparition de multiples maladies invalidantes. Sans compter les soucis permanents d'argent dus à une pension de retraite dérisoire, rognée de surcroît par l'inflation.

Ainsi, outre la solitude très répandue à cet âge de mise à la retraite, les problèmes de santé récurrents, le retraité est affligé de difficultés financières du fait de sa maigre retraite. Ironie du sort, un demi-siècle de sacrifice au travail pourachever sa vie comme une machine-outil usagée mise à la fourrière, sans considération à sa participation laborieuse à la construction et au développement de la société.

De fait, faute de pouvoir se prendre en charge par manque d'autonomie, totalement isolées par absence de liens familiaux rompus parfois depuis des années, de nombreuses personnes âgées échouent dans ces mouroirs appelés maison de retraite.

Phénomène nouveau : partout dans le monde, depuis seulement quelques décennies, le nombre de résidents en maison de retraite ne cesse d'augmenter. Dans le même temps, les effectifs des personnels des services gériatriques sont en constante diminution. Parallèlement, les moyens alloués par les pouvoirs publics pour la prise en charge des résidents retraités sont en forte réduction, sacrifiés sur l'autel des restrictions budgétaires.

Dans certains établissements de retraite, le manque de personnel est criant, et l'absence de soins déchirant. Au sein de certaines maisons de retraite, le déficit des effectifs est la cause principale de l'abandon des résidents. Livrés à eux-mêmes, condamnés à demeurer au lit, sans soins, sans douche, sans activités, les pensionnaires finissent par sombrer dans l'atonie, la dépression, voire la démence. (Aux États-Unis, en dépit de leur interdiction en raison du risque de décès, les maisons de retraite administrent régulièrement des antipsychotiques aux résidents atteints de démence pour contrôler leur comportement. Le recours aux antipsychotiques, «camisole chimique», employés pour faciliter le travail du personnel ou mieux contrôler les résidents, est assimilé par les organisations de droits des humains à un traitement cruel, inhumain ou dégradant.)

Certains, faute d'hygiène, contractent de multiples pathologies. D'autres, par absence de communication aussi bien avec les autres résidents qu'avec le personnel inexistant, périssent prématurément du fait de ce mutisme funè-



bre vécu au quotidien. En raison de la rupture de relations parentales, certaines personnes âgées isolées au plan familial sont plus exposées aux négligences infligées par le personnel. Leur isolement permet aux responsables d'établissement de réduire plus aisément les moyens et les effectifs affectés à leur intention, de raréfier l'encadrement médical, sans encourir le risque de protestation de la part de la famille du résident, par ailleurs indifférente. De fait, nombre des pensionnaires sont abandonnés. Victimes de maltraitances, ils subissent des pressions et des menaces de la part du personnel, pour les dissuader de se plaindre.

De manière illustrative, pour ce qui est de la France, on compte 16,5 millions de retraités, sur une population évaluée à 67 millions. La pension de retraite moyenne est de 1288 euros. Or, le coût d'une place en maison de retraite est estimé à presque 2000 euros par mois (certains établissements facturent 6000 à 8000 par mois). Aussi, l'accès à un établissement de retraite est hors des moyens financiers de la majorité des retraités. De nombreux retraités sont contraints de vendre leur maison pour couvrir les frais onéreux de leur hébergement en maison de retraite. Certains établissements de retraite exigent la modique somme de 2500 euros par mois pour pouvoir préten dre séjourner dans leur mouroir. Toujours en France, tandis que plus de 3,3 millions de seniors souffrent de dépendance, seulement 1,2 million de ces personnes dépendantes bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), principale aide sociale permettant de recourir aux services d'une professionnelle. En réalité, l'exemple de la France s'applique à tous les pays occidentaux séniors et décadents.

Paradoxalement, en dépit de leurs tarifs exorbitants, les maisons de retraite demeurent néanmoins saturées. Et pour cause. Nonobstant le vieillissement accéléré de la population permis grâce à l'allongement de l'espérance de vie, les constructions d'établissements de retraite brillent par leur rareté. Le problème de la raréfaction des établissements de retraite va s'aggra-

ver. En effet, dans les pays développés, tandis que le nombre de personnes âgées de plus 85 ans devrait quadrupler autour des années 2050, aucun programme relatif au financement de la perte d'autonomie et des maisons de retraite n'a été inscrit dans les budgets prévisionnels des États. Cela s'intègre dans la logique de la politique des réductions drastiques des budgets sociaux, en général, et hospitaliers et médico-sociaux, en particulier.

Le désengagement des pouvoirs publics des politiques sociales concerne également les établissements de retraite, abandonnés au secteur privé, qui tire de substantiels bénéfices de l'exploitation lucrative des maisons de retraite. À l'instar du groupe Orpea qui exploite près de 117 000 lits dans 1156 établissements, essentiellement en Europe, dont plus de 49 200 lits (586 établissements) en France et près de 47 000 lits (418 établissements) dans neuf pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Pologne, République Tchèque, Suisse) et en Chine.

De manière générale, ces dernières années, dans de nombreux pays, les témoignages sur la maltraitance des pensionnaires de maisons de retraite sont régulièrement rapportés par les médias. Beaucoup de faits divers scandaleux défrayent la chronique.

En Algérie, le dernier scandale de maltraitances infligées aux pensionnaires concernait une maison de retraite établie à Batna. Sur une vidéo^[1] largement diffusée (mi-janvier 2019) sur les réseaux sociaux algériens, on voyait des personnes âgées livrées à elles-mêmes dans des conditions déplorables. Certaines allongées à même le sol, frappées d'hébétude et de prostration, d'autres à demi-inconscientes immobilisées dans leur fauteuil roulant, d'autres déambulant nonchalamment avec une silhouette à l'hygiène douteuse. Tout cela dans des contextes sans aucune assistance professionnelle. Et un cadre résidentiel à la vétusté et l'insalubrité répugnantes. Ces images insoutenables de maltraitance avaient entraîné le limogeage des responsables de l'établissement, et la pour-

suite en justice de l'ensemble du personnel. Au reste, le problème des services infligés aux personnes âgées est tellement dramatique qu'une Journée mondiale contre la maltraitance des personnes âgées a été instituée par l'ONU en 2007. Cette journée organisée le 15 juin a pour dessein de sensibiliser l'opinion publique au sort des personnes âgées victimes de maltraitance.

Selon la définition proposée par les instances officielles internationales, la maltraitance des personnes âgées « se caractérise par tout acte de négligence ou omission commis par une personne, s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique, à la liberté d'une autre personne ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à la sécurité financière. »

La maltraitance des personnes âgées recouvre de multiples formes de souffrance et de mauvais traitements aux yeux de la loi. Elle s'étend à tous les types de violences et de négligences, associés ou non.

Les différentes formes de maltraitance des personnes âgées peuvent être des violences : physiques : coups, blessures, contraintes physiques; morales et psychologiques : injures, violation de la vie privée, chantage, privation d'affection ou de visites; médicamenteuses : excès de neuroleptiques, absence de traitement adapté; financières : vol, extorsion, héritage forcé; les négligences actives (enfermement...) ou passives (absence d'aide à l'alimentation...); les violations des droits civiques : atteintes aux libertés et droits fondamentaux des personnes.

Ainsi, de nos jours, le troisième âge est la période de tous les dangers. Jamais dans l'histoire les personnes âgées n'ont été traitées avec tant d'inhumanité. Jamais les personnes âgées n'ont été autant exposées à autant d'insécurité.

Isolées socialement, carencées affectivement, négligées familièrement, fragilisées financièrement, diminuées physiquement, amoindries psychologiquement, elles deviennent des proies faciles. Souvent, en période de crise économique, elles sont les premières victimes des mesures antisociales. Certaines sont contraintes de reprendre le travail

pour pouvoir survivre. D'autres tombent dans une extrême pauvreté, ou deviennent SDF.

Ironie du sort, plus grave encore, en Asie, aujourd'hui, pour survivre, certains retraités recourent à des expédients ingénieux illégaux. Ainsi, dernière invention dans l'un des pays les plus riches au monde, le Japon, de plus en plus de retraités choisissent la prison pour fuir la misère. À la liberté dans la misère, de nombreux retraités japonais préfèrent la sécurité alimentaire et médicale dans la prison. Un retraité japonais l'a expliqué avec ses mots dans un article du Monde publié le 14 janvier 2019. «En prison, il a chaud, il est nourri et s'il est malade, on s'occupe de lui... Comme il est récidiviste, il en a pris pour deux ans... Un jour il faudra peut-être que je fasse comme lui», raconte-t-il à propos de l'un de ses amis.

Pour accéder à cette maison de retraite de substitution, certains retraités se métamorphosent en hors-la-loi par la commission de certains larcins afin d'achever leur vie au chaud dans une cellule. Selon le journal Le Monde, 21,1 % des personnes arrêtées en 2017 avaient plus de 65 ans. En l'an 2000, cette tranche d'âge ne représentait que 5,8% de la population carcérale. Les retraités qui se retrouvent en détention ont souvent volé de la nourriture ou de quoi améliorer l'ordinaire.

Ces détenus âgés représentent «de nouvelles charges pour l'administration pénitentiaire», d'autant plus qu'ils «entendent mal et tardent à exécuter les ordres ; certains sont incontinent, d'autres ont des problèmes de mobilité et il faut parfois les aider à se nourrir et à se laver». De la France à l'Algérie, du Japon aux États-Unis, la société excentrique capitaliste a transformé les personnes âgées en déjections, réduites à survivre misérablement, à mourir à petit feu sous le regard indifférent de la majorité des hommes et femmes insensibles au malheur de ces aînés de l'humanité. Quand le respect dû aux vieillards bat en retraite, c'est la mort de l'humanité qui approche.

«Sois serviable envers les vieux : quand tu le seras, à ton tour, on te servira.» Proverbe kurde

1- <https://www.youtube.com/watch?v=4kztXdsHeKc>

La pérennisation des caisses de retraite liée à la croissance économique

Par Abderrahmane Mebtoul *

1.-Pour le rapport réalisé par le cabinet international de conseil en ressources humaines Mercer qui opère dans 130 pays sur le terrain de la protection sociale le prenant en compte les indicateurs, l'épargne-retraite, la couverture sociale, les contributions, l'âge de départ à la retraite, la pension minimum, la fiscalité, la croissance économique ou encore les retraites complémentaires indique que sur une enquête de 37 pays les pays en tête pour la qualité de leur système de retraite sont : le Danemark avec une note de 78,9, les Pays-Bas 78,8, l'Australie 77,1, la Norvège 74,7, la Finlande 72,3, la Suède 72,0, Singapour 69,4, la Suisse 67,7 et loin France 56,6 (18^e) et les Etats-Unis 55,8. Dans la pratique, nous avons la retraite par capitalisation pouvant être mise en place de façon individuelle ou collective dans le cadre d'accords d'entreprise qui englobe tous les dispositifs mis en place par votre entreprise ou par vous-même pour compléter votre future pension. Pendant que vous êtes actif, vous épargnez donc en vue de votre propre retraite et non pour payer la pension des retraités, cette retraite supplémentaire étant souvent facultative. Les sommes accumulées seront reversées à l'assuré, au dénouement du contrat, sous forme de capital ou de rente viagère lui apportant une retraite supplémentaire.

Ce sont les Américains, les Néerlandais et les Britanniques qui arrivent en tête en matière de retraites privées par capitalisation. Aux Pays-Bas, les encours gérés par des organismes d'épargne retraite ont presque doublé en 10 ans pour atteindre un montant proche de deux fois le PIB national. Ces encours sont massivement drainés par des dispositifs professionnels collectifs qui couvrent la quasi-totalité des travailleurs. En Suède, ces encours représentent 100% du PIB, pour la France avec des encours d'épargne retraite privée qui dépassent à peine 10% du PIB. Mais le système le plus répandu est le système de retraite par répartition où les cotisations versées par les actifs au titre de l'assurance vieillesse servent à payer les pensions des retraités.

En Algérie existe deux caisses distinctes, celle des hauts cadres de l'Etat nommés par décret, avec une retraite à 100%, une caisse regroupant la majorité des retraités une retraite à 80% avec la dominance du système de répartition. Les cotisations retraite sont recouvrées par la Caisse nationale des retraites (CNR) où nous avons le régime des salariés et le régime des non-salariés. Pour ce dernier cas, il concerne les commerçants, les artisans, les membres de professions libérales, les associés ou gérants et les agriculteurs où la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) est chargée de la protection sociale de ces catégories professionnelles. Quant au régime des salariés de protection sociale, il est applicable à toute personne exerçant une activité professionnelle salariée gérée par la CNAS qui assure la gestion des prestations en nature et en espèces des assurances sociales, des accidents du travail et des maladies professionnelles et des prestations familiales pour le compte de l'Etat. Quant à la caisse nationale de l'assurance chômage (CNAC), elle gère les prestations chômage, l'aide aux entreprises en difficulté pour mener au mieux les procédures de licenciement, l'aide à la réinsertion, l'aide à la création d'activités pour les chômeurs.

Récemment le gouvernement a décidé d'attribuer une allocation chômage aux primo-demandeurs d'emploi inscrits auprès des services de l'Agence nationale de l'emploi. Instituée dans la loi de finances 2022, les conditions et modalités de bénéfice de cette subvention et son montant, ainsi que les obligations de ses bénéficiaires. En ce qui concerne les modalités de mise en œuvre de l'allocation chômage, pour en bénéficier, le chômeur doit d'abord s'inscrire auprès de l'Agence nationale de l'emploi en tant que demandeur d'emploi. Suite à quoi, l'Anem enquêtera sur l'intéressé afin de s'assurer qu'il n'occupe aucun poste et ne bénéficie d'aucune autre allocation que ce soit au secteur public ou privé. Le demandeur doit être inscrit pendant six mois ou plus

La pérennité des caisses de retraite est liée à un retour à la croissance économique tenant compte de la pression démographique souvent oubliée, 45,5 millions d'habitants au 01 janvier 2022 devant créer entre 2022-2025 plus de 350 000-400 000 emplois productifs par an, qui s'ajoutent au stock du taux de chômage qui à son tour influe sur le niveau des cotisations et donc sur le déficit structurel de la CNR.

au niveau de la même agence pour y ouvrir droit. Le 26 novembre 2021, le chef de l'Etat avait révélé lors d'un entretien avec des représentants de la presse nationale que l'allocation chômage sera semi-payée jusqu'à ce que les chômeurs trouvent un emploi, précisant que l'allocation chômage sera proche du salaire minimum national et que l'allocation chômage qui sera versée aux jeunes chômeurs demandeurs d'emploi différera selon les régions: Sud, Hauts-Plateaux et Nord et que le versement de cette allocation requiert une mise en place de mécanismes et de contrôles pour qu'elle soit versée aux véritables chômeurs.

2.-Pour l'Algérie, sur une population totale dépassant 45 millions au 01 janvier 2022, la population active dépasse les 12,5 millions, avec une sphère informelle non soumise aux cotisations, n'étant pas affiliée à la caisse de sécurité sociale et par ricochet ne payant pas d'impôts, servant de soupapes sociales. Elle contrôle hors hydrocarbures plus de 50% de la superficie économique, ident pour l'emploi, et contrôlant une masse monétaire hors banques, selon les informations données par le président de la République lors de sa conférence de presse, du fait de l'effritement du système d'information, entre 6000 et 10.000 milliards de dinars entre 35-45% de la masse monétaire en circulation pour un produit intérieur brut en nette diminution de 153 milliards de dollars pour 2021. C'est que le marché de travail alimenté par la dépense publique via la rente les hydrocarbures montre clairement une économie dominée par les emplois rentes. Ainsi au 31/12/2019, selon l'ONS, nous avons un effectif de la fonction publique qui s'élève à 2.160.836 fonctionnaires et agents contractuels, certaines estimations donnant environ 2,5 millions pour fin 2021 reflétant le pouvoir bureaucratique qui selon les propos du président de la République a fini par devenir une sérieuse entrave pour le développement économique et social du pays.

Plus on crée des emplois dans l'administration qui ne crée pas de valeur, plus on accroît le pouvoir bureaucratique, devant tenir compte de deux secteurs créant de la valeur indirectement à terme, selon l'Indice du développement humain du PNUD, l'éducation et la santé. Nous avons la structuration suivante de la fonction publique au 01 janvier 2020. Pour la répartition par type d'administration, nous avons : administrations centrales de l'Etat: 346.866 agents, soit 16,05%; - services déconcentrés de l'Etat: 905.628 agents, soit 41,91%; - administration territoriale: 297.595 agents, soit 13,77%; - établissements publics à caractère administratif: 599.980 agents, soit 27,77%; - établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel: 186 agents, soit 0,25%; - établissements publics à caractère scientifique et technologique: 5362 agents, soit 0,01%. Pour la répartition par secteur d'activités : - éducation nationale: 675.787 agents, soit un taux de 31,27%; - santé publique: 294.663 agents, soit un taux de 13,64%; - enseignement supérieur: 194.927 agents, soit un taux de 9,02%; - finances: 77.811 agents, soit un taux de 3,60%; - formation et enseignement professionnel: 57.724 agents, soit un taux de 2,67%; - justice: 42.689 agents, soit un taux de 1,98%; - autres secteurs: 204.811 agents, soit un taux de 9,48%. Par niveau de qualification: - encadrement: 935.153 agents, soit 43,28%; - application: 255.882 agents, soit 11,84%; - maîtrise: 272.390 agents, soit 12,61%; - exécution: 697.411 agents soit 32,28. Ventilation des fonctionnaires et agents publics par tranches d'âge: moins de 30 ans: 290.872; 30 à 40 ans: 846.898; 41 à 50 ans: 687.168; 51 à 55 ans: 230.166; 56 à 59 ans: 79.869; plus de 60 ans: 25.863.

Plus globalement, dans une enquête publiée par l'ONS le 31/12/2019, la tendance ayant peu évolué entre 2020/2021 la population occupée du moment est

estimée à 11.281.000 où près de sept occupés sur dix sont salariés (67,6%), cette part étant plus importante auprès des femmes, puisqu'elle atteint 78,6%. Les résultats de l'enquête font ressortir notamment que 16,8% de la main-d'œuvre totale exerce dans le secteur du BTP (construction), 16,1% dans l'administration publique hors secteur sanitaire, 15,7% dans le commerce, 14,9% dans la santé et l'action sociale et 11,5% dans le secteur des industries manufacturières. Or avec l'épidémie du coronavirus et la restriction des importations ce sont les secteurs pourvoyeurs le plus d'emplois à savoir le BTPTH et les services qui ont été touchés de plein fouet notamment le secteur privé qui fin 2019 absorbe 62,2% de l'emploi total, avec un volume de 7.014.000. Selon le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en date du 08 avril 2021, il est prévu pour fin 2021 un déficit financier de la Caisse nationale des retraites (CNR) d'environ 700 milliards de dinars, le nombre de retraités dépassant les 3,3 millions, le CNR enregistrant un taux de cotisation de sécurité sociale estimé à 2,2 travailleurs pour deux retraités et pour un équilibre, le taux de cotisation devrait atteindre cinq travailleurs pour un retraité.

Suite au déficit structurel des caisses de retraite, le gouvernement a décidé que le financement des organismes de sécurité sociale, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), ainsi que celui de la Caisse nationale des retraites (CNR), sera comblé par le Fonds national de la sécurité sociale (FNSS), dont les modalités de suivi et d'évaluation ainsi que la nomenclature des recettes et des dépenses ont été publiées au Journal officiel n°55 daté du 14 juillet 2021. La trésorerie des caisses nationales des assurances qui a été affectée par l'actuelle crise sanitaire, qui est en train de durer dans le temps et selon le ministère du Travail, 4 milliards de dinars sont consommés chaque mois par les remboursements des examens de dépistage de la Covid-19. Ce chiffre est venu s'ajouter aux dépenses habituelles qui dépassent les 200 milliards de dinars au titre des remboursements de médicaments et prestations médicales, et près de 100 milliards de dinars d'aides aux hôpitaux et plus de 3 milliards dédiés au transport des malades et près de 2 milliards aux médecins conventionnés. Selon le chargé de gestion à la Caisse nationale des retraites (CNR), outre que 130.000 nouveaux retraités sont enregistrés annuellement, les nouveaux montants relatifs aux augmentations des allocations des retraités varieront entre 500 et 8000 dinars et sont estimées au niveau de la CNR à 2,8 milliards de dinars par mois, la valeur totale des augmentations des retraites s'élevant à 34 milliards de dinars.

Ainsi l'Etat algérien a débloqué un budget de 90 milliards de dinars, afin de financer les nouvelles revalorisations des pensions de retraite décidées dans le cadre de l'application des nouvelles dispositions de la loi de finances 2022. Il s'agit notamment de l'article 31 de la loi de finances 2022 dans son volet relatif au calcul de l'IRG pour les retraités dont le revenu global brut est supérieur à trente mille dinars algériens (30.000 DA). Ainsi, à partir du mois de février 2022, les pensions de retraite seront versées par la Caisse nationale des retraites (CNR) « selon un nouveau barème » qui implique de nouvelles augmentations mensuelles variant de 500 jusqu'à 8000 DA. Ces nouvelles augmentations ont été décidées dans le cadre de la loi de finances 2022 d'après laquelle les revenus supérieurs à 30.000 DA et inférieurs à 42.500 DA, les travailleurs handicapés mouteurs, mentaux, non-voyants ou sourds-muets, ainsi que les travailleurs retraités de régime général bénéficiant d'un abattement supplémentaire sur le montant de l'IRG, non cumulable avec le deuxième abattement.

L'effet d'anticipation d'une dévaluation rampante du dinar, via la baisse de la rente des hydrocarbures, risque d'avoir un effet négatif sur toutes les sphères économiques et sociales dont le taux d'intérêt des banques qui devraient le relever de plusieurs points, s'ajustant aux taux d'in-

flation réel, freinant à terme l'investissement. Cette instabilité monétaire amplifie la sphère informelle dont la masse monétaire hors banques selon la Banque d'Algérie dépasse les 6100 milliards de dinars fin 2020, le président de la République ayant donné, en mars 2021, une fourchette entre 6000 et 10.000 milliards de dinars, ce qui pose l'urgence d'un système d'information fiable. Ce dérapage du dinar permet d'atténuer le montant de ce déficit budgétaire car pour un dollar 100 dinars, le déficit serait pour fin 2022 supérieur à 42 milliards de dollars. L'Algérie selon le FMI fonctionnant entre le budget de fonctionnement et d'équipement à plus de 137 dollars en 2021 et à plus de 150 pour 2022. Le faible taux de croissance influe sur le taux de chômage, donc sur le taux de cotisation qui selon le FMI en 2021 serait de 14,1% et 14,7% en 2022 incluant les sureffectifs des administrations, entreprises publiques et l'emploi dans la sphère informelle durant plusieurs années pour absorber un flux additionnel de 350.000/400.000/an qui s'ajoute au taux de chômage actuel de plus de 14% selon le FMI en 2021, qui d'ailleurs est biaisé incluant les emplois rente. Les subventions généralisées qui constituent un revenu indirect sans ciblage pose la problématique d'une nouvelle politique des subventions qui doivent être ciblées. En effet, les tensions sociales, tant qu'il y a la rente, sont atténuées artificiellement grâce aux recettes des hydrocarbures qui permettent des subventions et transferts sociaux représentant 23,7% du budget général de l'Etat et 9,4% du PIB pour l'exercice 2021, mais mal gérés et mal ciblés, qui ne profitent pas toujours aux plus démunis. Ces tensions sociales sont également atténuées par la crise du logement qui renforce la solidarité familiale (même marmite, mêmes charges), assurant une paix sociale transitoire. Or, toutes les lois de finances depuis de longues décennies continuent une politique de subventions généralisées source d'injustice sociale, celui qui perçoit 30.000 dinars mois bénéficiant des mêmes subventions que celui dont le revenu dépasse 200.000 dinars par mois, devant aller, comme je le préconise depuis 2008, vers les subventions ciblées devant être budgétisées par le Parlement. L'action louable au profit des zones d'ombre serait un épiphénomène face à la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité de la population.

En conclusion, le dossier très sensible des caisses de retraite, posant la problématique de la sécurité nationale renvoie essentiellement sur une nouvelle gouvernance, la dynamisation de l'appareil productif et donc la levée des contraintes de la mise en œuvre des affaires: le système financier, cœur des réformes et enjeu du pouvoir, le foncier avec toutes ses utilités, le système socio-éducatif inadapté, la lutte contre la bureaucratie et la corruption. L'Algérie selon le FMI dans son rapport d'avril 2021 continue de bénéficier d'une marge de mouvement positive, la dette extérieure, restant modeste qui devrait atteindre 5,2% du PIB en 2022, contre 2,3% en 2020 et 3,6% pour 2021. La réussite de la relance économique dépend avant tout des Algériennes et Algériens, impliquant de s'éloigner de la mentalité rentière, de vivre toujours avec cette utopie d'un baril à 100 dollars, une mobilisation générale avec un sacrifice partagé et de profondes réformes structurelles qui tardent à se réaliser. Or, surmonter l'actuelle crise politique et économique est un défi à la portée de l'Algérie afin d'éviter les tensions sociales. Ou l'Algérie, acteur déterminant de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, comme je l'avais noté lors d'une conférence devant les membres du gouvernement en novembre 2014, n'ayant pas été écouté par les tenants de la rente, épaulé par certains des experts organiques aux ordres qui par opportunitisme disent aujourd'hui tout le contraire et nous en payons en 2022 un lourd tribu, réalise cette transition par de profundes réformes entre 2022/2025, où elle sera marginalisée en ratant cette chance historique, ce qu'aucun patriote ne souhaite.

*Professeur des universités, expert international

La main invisible

Par Medjdoub Hamed*

Suite et fin

Et aujourd'hui, depuis fin 2019, survient un acteur inattendu qui a bouleversé le cours de l'économie mondiale. Ce nouvel acteur, c'est la pandémie du coronavirus ; elle a ébranlé toutes les projections des grands argentiers du monde ; on peut se poser à juste titre la question pourquoi ; est-ce un hasard ; mais le hasard dans l'absolu n'existe pas ; il existe toujours une cause sauf que parfois elle n'est pas visible pour l'esprit humain. Précisément la «main invisible» d'Adam Smith répond à la question. La «main invisible», comme énoncé dans le passage du livre historique d'Adam Smith, inclut que «la recherche des intérêts particuliers aboutit à la fin à l'intérêt général». Ce qu'exprime l'auteur anglais sur l'individu ou une société, on peut le comprendre ainsi «qu'une nation qui préfère que le succès de l'industrie nationale à celui de l'industrie étrangère est tout à fait normal, sauf que tout en cherchant son intérêt, cette nation ne sait pas qu'elle travaille aussi pour l'intérêt général». Et c'est là le paradoxe dans les intérêts particuliers où chacun ne pense qu'à son gain et que tous ne savent pas qu'«ils sont conduits par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans leurs intentions.» Et qui est l'auteur de cette «main invisible» si ce n'est Dieu Lui-Même qui n'est pas visible ; l'auteur n'en parle pas, mais on peut penser qu'il pense à Dieu sans le nommer dans son livre.

Un autre exemple. Au début des années 1970, les pays européens ont remis en question le dollar américain du fait qu'il n'était plus adossé à l'or. A cette époque, le système monétaire international reposait sur le change fixe. Instauré à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, avec les Accords de Bretton Woods, le système avait établi des parités de changes fixes entre les monnaies et le dollar. Mais seul ce dernier était convertible en or selon une parité de 35 dollars (\$) l'once. Or, à la fin des années 1960-début des années 1970, les États-Unis avaient perdu une grande partie de leur or dans les transactions internationales ; ils ne pouvaient plus convertir les dollars détenus par les pays d'Europe ; ils suspendirent la convertibilité du dollar en or le 15 août 1971 ; les Accords de la Jamaïque de 1976 confirment officiellement l'abandon du rôle légal international de l'or, et donc mettent fin à la convertibilité du dollar en or.

Après deux années d'instabilité monétaire, les pays d'Europe remettent toujours en question le dollar qui n'était plus adossé à l'or ; pour se protéger, ils sont passés au change flottant (loi de l'offre et la demande) ; par ce système, toute émission monétaire par les États-Unis se traduisait par une dépréciation de leur monnaie. Bloqués sur le plan monétaire, les États-Unis provoquent le premier «choc pétrolier», lors de la guerre du Kippour. L'Arabie saoudite, qui est protégée par le parapluie nucléaire américain, quadruple le prix du pétrole, le faisant passer de 3 dollars à 12 dollars. Et comme le prix du pétrole arabe était facturé en dollar américain, ce quadruplement du prix du pétrole a obligé les pays d'Europe de rechercher les dollars pour régler leurs importations de pétrole aux pays arabes, et ce faisant, se sont trouvés de nouveau à financer les déficits américains.

Tout compte fait, pour les États-Unis, le problème était qui financerait leurs déficits extérieurs d'autant que les dépenses publiques avaient explosé avec la guerre du Vietnam, à l'époque. On comprend que les pays d'Europe comme les États-Unis ont cherché chacun leurs intérêts ; les États-Unis, en faisant entrer un autre acteur étranger à leurs crises monétaires, «les pays arabes», ne savaient pas que eux et les pays d'Europe ont contribué, sans qu'ils le sachent, à l'intérêt général. Puisque les pays arabes, grâce à la hausse de leurs royalties pétrolières, vont doper, par leurs importations en biens et services, le commerce mondial. Ce qui profite aux économies développées, et donc aux économies occidentales

et aux nouveaux pays industrialisés (NPI) et aussi aux pays du reste du monde, la hausse des prix du pétrole s'étendant aux matières premières et prix agricoles.

Le choc pétrolier en Europe en 1973 est vite dépassé du fait que les monnaies européennes, à l'instar du dollar US, ont cours dans le commerce international. Ce qui signifie que les grands pays d'Europe (Allemagne de l'Ouest, France et Royaume-Uni) détiennent aussi le pouvoir monétaire exorbitant, en tant qu'émetteur de monnaies internationales. Certes moins que les États-Unis, du fait que seul le dollar américain est la monnaie de facturation des ventes de pétrole des pays arabes et de l'Opep. Par cet exemple, on constate qu'il y a bien «une main invisible» présente dans l'évolution du monde. Ou, en clair, Dieu dans la marche du monde.

De même pour le développement des NPI (Corée du Sud, Taïwan...) y compris le Japon qui était occupé en 1945 par les États-Unis. A l'époque c'était la guerre froide, avec la guerre de Corée (1950-1953), qui a poussé les États-Unis à faire du Japon, de la Corée du Sud, Taïwan et d'autres pays d'Asie des alliés pour endiguer le communisme que propageaient l'URSS et la Chine sur le monde. L'enjeu, à cette époque, était vital pour les États-Unis. Si le continent asiatique passait entièrement aux régimes communistes, l'Europe de l'Est était déjà dans l'aire soviétique, les continents africain et sud-américain qui suivaient. Que se passerait-il, avec cette situation, si elle venait à se réaliser, sur le plan mondial ?

L'Europe de l'Ouest et les États-Unis seraient accusés ; ils se retrouveraient alors seuls face au reste du monde devenu communiste. Le danger pour l'Europe et les États-Unis est que, sous la poussée extérieure, ils deviennent aussi communistes. On comprend pourquoi il fallait vite reconstruire le Japon, développer la Corée du Sud qui faisait partie, à l'époque, du Tiers monde ; soutenir d'autres pays pour la même cause. En Amérique du Sud, en Afrique et dans le monde arabe, il y avait ceux alignés à l'Occident et ceux alignés à l'Union soviétique. Et donc les mêmes enjeux étaient présents. Là aussi on constate que «la main invisible» était présente dans l'intérêt que visaient les États-Unis et dans l'intérêt que visaient l'Union soviétique et la Chine, ce qui, par les stratégies de part et d'autre pour endiguer l'adversaire, a profité au plus grand nombre, en particulier aux pays d'Asie.

La situation d'aujourd'hui, par exemple. Comment comprendre la situation sanitaire du monde devenue plus complexe. Bien que le virus Omicron, très contagieux mais moins virulent que le variant Delta, ne contamine essentiellement que les voix ORL supérieures et semble causer moins de dégâts aux poumons que les précédents, il demeure que l'on doit situer le SARS-CoV-2 avec ses mutations dans le contexte mondial. Puisque, par ses conséquences, et les bouleversements que le SARS-CoV-2 a opéré sur l'ensemble des économies du monde, en deux ans, plus de 378 millions d'êtres humains contaminés et 5,67 millions de décès aujourd'hui, et on ne sait toujours pas le futur de cette pandémie. L'incertitude demeure totale. Le plus grave est que même si cette pandémie disparaît, rien n'indique qu'elle ne reparaîtra pas. De plus, on ne sait pas si le SARS-CoV-2 va devenir endémique, à l'instar de la grippe saisonnière, ou non. Précisément, cette analyse de la situation économique mondiale, et l'auteur, comme il l'a indiqué supra, c'est-à-dire ce qui arrive relève d'une «main invisible qui dirige le monde», va apporter une réponse. Quelle est cette réponse ?

Partant de cette idée sur la situation économique dans le monde, mettons au centre de cette problématique économique mondiale un phénomène nouveau qui est apparu il y a moins de deux décennies, au début des années 2000. Ce phénomène nouveau c'est l'«endettement occidental». Aujourd'hui, l'endettement est presque devenu un problème central pour l'économie mondiale ; il n'est cer-

tes pas ressenti pour les pays du reste du monde de parce qu'il est occidental mais il reste un problème mondial majeur, nonobstant les économistes qui pensent que l'endettement de l'Occident n'est pas un véritable problème puisque celui-ci détient les monnaies internationales, en clair un pouvoir exorbitant sur le reste du monde.

Or, c'est précisément de l'endettement occidental qu'il s'agit, que non seulement dépendra l'évolution économique mondiale, mais l'évolution va en se complexifiant au point que des acteurs extérieurs non attendus vont entrer en jeu. D'autre part, on fait état plus de l'endettement des pays émergents, des pays africains - celui-ci concentre à lui seul 71% des pays les plus pauvres du monde - et très peu de l'endettement occidental, alors que c'est lui qui est au centre, il est certes nouveau mais parce qu'il est nouveau et n'arrête pas de croître qu'il est en fait la clé de voûte de l'avenir de l'économie mondiale. De lui dépendra la tendance économique mondiale vers la prospérité ou la stagnation voire la récession pour un grand nombre de pays du monde. Comment le comprendre ?

Pour répondre, prenons deux situations, en partant du fait que l'Occident et le reste du monde sont toujours liés dans leurs échanges commerciaux. Et c'est ce qui s'est passé depuis la décolonisation du monde.

Premier cas.
Postulons que l'Occident est l'émetteur des monnaies internationales ; qu'il est aussi le principal producteur de biens industriels en termes d'équipements, de transports, de construction, de produits manufacturiers, de produits de bases agricoles ; le reste du monde essentiellement exportateur de matières premières, d'énergie, de produits agricoles. L'Occident importe des pays du reste du monde tout ce dont il a besoin en matières premières, énergie (pétrole, gaz...) et produits agricoles qu'il ne produit pas ; en échange de ses importations, les pays du reste du monde reçoivent des liquidités en dollar US, en euro, en livre sterling, en yen. Grâce aux produits de leurs exportations, c'est-à-dire les recettes en devises, les pays du reste du monde importent ce dont ils manquent, en matière d'équipements industriels, moyens de transport, construction, services, produits agricoles. Les prix mondiaux des matières premières, pétrole, gaz et produits agricoles sont fixés au niveau des Bourses occidentales.

L'Occident, détenant les émissions de monnaies internationales et fixant les prix des matières premières, pétrole, gaz, produits agricoles, régule en fait les échanges commerciaux dans le monde. Que les pays du reste du monde aient des déficits ou des excédents commerciaux, importent peu puisque cela reste à la discréption de l'Occident, d'augmenter le prix des matières premières, du pétrole... Toujours est-il, d'une manière générale, il y aura très peu de décalage pour la simple raison que les pays du reste du monde sont dépendants des devises internationales que seul l'Occident crée et des prix des matières premières, pétrole... que l'Occident fixe. Dans tous les cas, le commerce mondial qui se trouve régulé par ces trois pouvoirs, «la monnaie-devise», la «fixation des prix» et il est «seul producteur de biens et services», ce qui rend l'Occident «maître du commerce mondial» et donc aura toujours l'ascendant sur le reste du monde.

Deuxième cas.

Prenons la deuxième situation qui est la situation réelle. Certes l'Occident régule toujours le commerce mondial puisqu'il est toujours détenteur des deux pouvoirs «la monnaie-devise et de la fixation des prix», sauf qu'il n'est plus le principal producteur de biens et services échangés dans le monde. Il a même perdu de compétitivité depuis au moins une quarantaine d'années, et aujourd'hui, il est supplante par l'Asie, en particulier la Chine qui est devenue l'«atelier du monde».

Dès lors, que va-t-il se passer sur le plan éco-

nomique mondial ? L'Occident se retrouve dépendant du reste du monde en matière de production de biens et services. Donc il enregistre inévitablement des déficits extérieurs du fait qu'il a délocalisé une grande partie de son industrie productive.

Sur ce point, il faut se rappeler ses alliés en Asie que l'Occident a soutenus sur le plan industriel et technologique, lors de la guerre froide, au point de les transformer en vrais dragons puis tigres économiques d'Asie. Du fait toujours de la «main invisible» contre laquelle les puissances n'y peuvent rien, en somme un cours naturel, un cours tracé par Dieu de la marche de l'histoire.

Mais le problème des dragons et tigres asiatiques ne s'est pas arrêté là, il restait encore un grand dragon plus puissant, le Japon ; il s'est hissé au rang de deuxième puissance économique mondiale, dans les années 1980 ; tous les médias occidentaux pronostiquaient qu'il pourrait se hisser au rang de première puissance économique mondiale, et supplanter, par sa formidable puissance exportatrice de richesses, les États-Unis. Mais c'est sans compter du pouvoir exorbitant que détenaient les États-Unis et l'Europe sur le reste du monde. Qu'ils détiennent encore aujourd'hui.

En effet, lors des Accords de Plaza (New York), en septembre 1985, en plus des discussions pour atteindre le dollar qui s'est fortement apprécié entre 1980 et 1985, les grands argentiers du monde (américains et européens) ont sommé le Japon à réévaluer sa monnaie, le yen. A partir de cette date, le Japon s'est trouvé progressivement en difficulté dans son commerce extérieur. En perte de compétitivité par un yen plus cher, le Japon, sans solution pour doper son économie, s'est rapproché de ses voisins asiatiques. La Chine qui s'est convertie au socialisme de marché dès le début des années 1980, une population laborieuse au coût de main-d'œuvre très bas déifiant toute concurrence, le formidable débouché qu'était le marché chinois apparaissaient une opportunité idoine pour l'économie du Japon. En réponse aux Accords de Plaza, il délocalisa massivement une grande partie de ses firmes industrielles et manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre en Chine.

Si le Japon est entré en dépression dans les années 1990, il demeure que ses délocalisations en Chine ont influé très négativement sur l'industrie américaine et européenne poussant, à leur tour, les États-Unis et les pays d'Europe, à la suivre, et donc à délocaliser massivement les industries qui n'étaient pas compétitives. Il était plus avantageux de délocaliser des industries qui n'étaient plus rentables par des joint-ventures que de les fermer. Telle a été l'équation à solution unique pour le Japon, les États-Unis et l'Europe. Et toujours la «main invisible» à l'œuvre dans l'évolution économique du monde. L'Occident a cherché son intérêt en sommant le Japon à réévaluer sa monnaie, le yen ; le Japon a lui aussi cherché son intérêt en se rapprochant de la Chine pour booster son économie et ne pas fermer ses entreprises industrielles du fait d'un yen cher ; de même les États-Unis et l'Europe ont suivi le Japon et ont délocalisé, à leur tour, leurs entreprises économiques en Chine, ce qui leur a évité de fermer leurs firmes.

Au final, les intérêts des deux parties, Japon-États-Unis et Europe, ont fusionné et rendu un grand service au monde, notamment à la Chine qui est devenue une véritable plateforme de productions industrielles et manufacturières, à l'échelle mondiale. En exportant massivement tous azimuts des biens et services à bas prix, la Chine, en somme l'atelier du monde, avec ses 800 millions de travailleurs sur 1,4 milliard de Chinois aujourd'hui, a rendu service à l'ensemble du monde. Au final, tout le monde a gagné, tant l'Occident que le reste du monde.

Suite en page 9

*Auteur et chercheur indépendant en économie mondiale, relations internationales et prospective

La main invisible

Suite de la page 8

Dès lors que l'Occident certes détient toujours les deux pouvoirs «la monnaie-devise et la fixation des prix», mais est supplanté dans la production mondiale par les pays émergents au centre desquels trône la Chine, suivie de l'Inde, la Russie pour le pétrole et gaz, le Brésil..., il est évident qu'il ne peut pas être toujours gagnant même s'il a encore les deux pouvoirs qui font sa puissance. L'Occident est devenu importateur net de biens et services des pays émergents et de matières premières, pétrole, gaz et produits agricoles des pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient...

Cette situation sera progressivement une contrainte qui deviendra une épée de Damoclès suspendue au-dessus de l'Occident. Bien sûr, s'il ne réagit pas positivement. Et par positivement, il faut entendre «intelligence», sans cette «intelligence» à mettre en œuvre, face au défi que représentent la Chine et les autres pays émergents, et les «Accords de Plaza» comme ils ont été menés contre le Japon ne faisant plus recette, la situation pourrait être très mal vécue par les puissances occidentales.

Et cette situation est déjà donnée au grand jour au début des années 2000. Les États-Unis entraient en guerre en 2001 suite à l'attaque terroriste contre le World Trade Center (WTC). Après la campagne militaire en Afghanistan, c'est au tour de l'Irak, en 2003. Durant toute la campagne militaire en Irak, les déficits jumeaux (budgétaires et commerciaux) n'ont cessé d'augmenter ; les déficits courants américains ont oscillé entre 6% et 8% du PIB ; ce qui s'est traduit par un endettement massif, comme le témoigne l'évolution des réserves de change et de l'endettement occidental entre 1999 et 2014.

Celle des réserves de change des pays émergents et des pays exportateurs de pétrole en forte hausse contredisant une évolution négative des dettes publiques occidentales, en forte hausse.

Les réserves de change de la Chine passent de 161,414 Md\$ (milliards de dollars), en 1999, à 3900 M\$, en 2014 ; la Russie de 12,325 Md\$, en 1999, à 386,216 milliards de dollars, en 2014 ; l'Inde de 36,005 Md\$, en 1999, à 325,081 Md\$, en 2014 ; le Brésil de 36,342 Md\$, en 1999, à 363,57 Md\$, en 2014 ; l'Afrique du Sud de 7,497 Md\$, en 1999, à 49,122 Md\$, en 2014 ; l'Arabie Saoudite de 18,321 Md\$, en 1999, à 744,441 Md\$, en 2014 ; l'Algérie de 6,146 Md\$, en 1999, à 186,351 Md\$, en 2014. (Données Banque mondiale)

La dette publique des États-Unis passe de 37,612% du PIB, en 1999, à 97,108% du PIB, en 2014 ; le Royaume-Uni de 43, 62% du PIB, en 1999, à 108,605% du PIB, en 2014 ; la France de 58,869% du PIB, en 1999, à 97,666% du PIB, en 2014 ; l'Allemagne de 39,15% du PIB, en 1999, à 53,533% du PIB, en 2014 ; le Japon de 93,328% du PIB, en 1999, à 193,433% du PIB, en 2014. (Données Banque mondiale)

Que donnent l'évolution des dettes publiques occidentales et celle des réserves de change des pays émergents et exportateurs de pétrole, entre 2008 et 2014 ? En l'espace de quinze ans, les montants des réserves de change ont augmenté de 23 fois pour la Chine, 30 fois pour la Russie, 8 fois pour l'Inde, 9 fois pour le Brésil, 5 fois et demie pour l'Afrique du Sud, 39 fois pour l'Arabie saoudite, 29 fois pour l'Algérie. Ce qui signifie que les pays occidentaux qui sont les émetteurs de monnaies internationales et qui émettent des liquidités massives pour importer des biens et services des pays du reste du monde le font pour enrichir ces derniers. Autrement dit les pays occidentaux sont des pays émetteurs de monnaies internationales mais, par leurs déficits extérieurs, sont importateurs et consommateurs de biens et services des pays du reste du monde qui eux sont émetteurs de biens et services mais, par leurs excédents extérieurs, sont importateurs et consommateurs de devises internationales que l'Occident émet.

Et cette situation est nouvelle. Regardons la période 1984-1999 qui a précédé la période 1999-2014, pour le même nombre d'années. La Chine, pays détenteur des plus grandes réserves de change du monde aujourd'hui, n'avait, en 1984, que 21,241 Md\$ de réserves de change ; elles sont passées à 161,414 Md\$, soit 6 fois ce qu'elles étaient en 1984 ; rien à voir avec les 23 fois pour la même période qui a suivi entre 1999 et 2014. L'Inde, ses réserves de change, avec 8,536 Md\$ en 1984, n'ont augmenté que 4 fois, en 1999, alors qu'entre 1999 et 2014, elles ont augmenté de 8 fois, soit le double de la période précédente. Même évolution pour la Russie, le Brésil, la Russie, l'Afrique du Sud.

Pour les pays exportateurs de pétrole. Les réserves de change de l'Arabie saoudite, qui étaient de 26,165 Md\$ en 1984, ont au contraire diminué, en 1999, elles ne comprenaient plus que 18,321 Mds ; pour la période 1999-2014, elles ont littéralement explosé, augmentant de 39 fois. Même situation pour l'Algérie, de 3,185 Md\$ en 1984, ses réserves de change ont doublé en 1999, passant à 6,146 Md\$; la période suivante 1999-2014, elles ont littéralement explosé, passant à 186,351 Md\$, soit 29 fois par rapport à leur niveau de 1999. Les autres pays émergents ne sont pas en reste. La Corée du Sud, par exemple, ses réserves de change sont passées de 2,849 Md\$ en 1984 à 74,114 Md\$ en 1999, augmentant de 26 fois ; pour la même période qui a suivi 1999-2014, elles ont atteint 362,835 Md\$, augmentant de près de 5 fois.

Que peut-on dire de ce constat de faible hausse des réserves de change pour les pays émergents et les pays exportateurs de pétrole, entre 1984 et 1999, et de très fortes hausses entre 1999 et 2014 ? Qu'en tant que processus naturel, le processus de hausse des réserves de change de ces pays porte toujours la marque de la «main invisible d'Adam Smith». En effet, pendant que les États-Unis guerroient en Afghanistan et en Irak, aidés par les pays d'Europe (OTAN), les déficits courants américains qui explosaient par des importations massives du reste du monde, le prix du baril de pétrole et l'or-métal en tant que contreparties monétaires aux émissions monétaires de la Banque centrale américaine (Fed) pour financer les déficits extérieurs, il était normal que ces pays engrangeaient année après année des excédents commerciaux, et donc des réserves de change considérables qu'ils ont accumulées et qu'ils plaçaient d'ailleurs aux États-Unis et en Europe.

Résumons : la «main invisible d'Adam Smith» a joué lorsque les États-Unis et l'Europe ont sommé le Japon de réévaluer le yen, ce qui a poussé le Japon à se tourner au milieu des années 1980 vers la Chine qui, par son formidable réservoir de main-d'œuvre disciplinée, travailleuse, et qui vite assimile la technologie des moyens modernes de production, et surtout son très bas coût de main-d'œuvre, auquel il faut ajouter le formidable débouché que représentait le marché chinois, ont changé les donne mondiales. Le Japon, les États-Unis et l'Europe se sont trouvés malgré eux, forcés par les forces économiques, à délocaliser une grande partie de leurs industries qui n'étaient plus rentables compte tenu du haut coût de leur main-d'œuvre.

A cette situation déjà défavorable pour l'Occident, s'est ajoutée la guerre menée par les États-Unis, soutenus par les Forces de l'OTAN en Afghanistan ; en Irak soutenus par le Royaume-Uni, l'objectif était de mettre au pas l'Iran et l'Irak ; ce dernier sous embargo remettait en cause le dollar US comme monnaie de facturation de ses exportations monétaires contre nourriture ; le président Saddam Hussein qui avait demandé à facturer ses exportations pétrolières en euro a reçu un avis favorable de l'ONU ; et ces dépenses de guerre et le soutien de l'économie par la Réserve fédérale américaine (Fed) a terminé le reste ; c'est ainsi que la boucle a été bouclée.

L'Occident visait sa suprématie face au Japon et face à l'Iran et l'Irak ; le Japon visait à sortir du cul-de-sac d'un yen réévalué à entraîné tout l'Occident à sa suite ; la Chine,

devenant une destination idoine pour des industries occidentales en faillite, s'est retrouvée propulsée, à son corps défendant, dès 2010, «deuxième puissance économique mondiale». N'est-ce pas un prodige la «main invisible d'Adam Smith» ?

Mais cette main invisible, on peut le penser, a de tout temps fait évoluer le monde, sauf que les puissances n'en prennent pas conscience. Reprenons la question que l'on a posée au début de cette analyse : Que peut-on dire des deux Guerres mondiales ? «Et là qu'en est-il de la main invisible d'Adam Smith ?»

Un nouveau conflit mondial est survenu en 1939. Mais le 2^e conflit n'est survenu que parce que le «boulevard des guerres mondiales» a été ouvert par la Première Guerre mondiale. Et l'enjeu a été toujours le même chaque courant belliciste visait ses intérêts propres ; que ce soit lors de la première ou de la seconde ; après la Première Guerre mondiale, deux courants se sont formés en Europe ; le courant expansionniste formé par les puissances de l'Axe (Allemagne, Italie, Japon) et le courant conservateur formé par les puissances de l'Entente (France, Angleterre, Russie) qui entendaient conserver le statu quo sur leurs empires coloniaux ; la fin des deux guerres mondiales ouvra ce qui était attendu par la «main invisible» un «boulevard pour la libération des peuples d'Asie et d'Afrique» ; des peuples qui croulaient sous la domination coloniale ; pour certains peuples cette tutelle a duré plus de 200 ans, en l'occurrence l'Inde, l'Algérie 132 ans.

Force pour nous d'accepter la «main invisible d'Adam Smith» comme une loi herméneutique. Aussi, après cette analyse, qu'en est-il dans les années et décennies à venir pour le monde ?

Toujours la même «main invisible», en fait la «main divine» serait plus appropriée, elle est «invisible». Aujourd'hui nous constatons un véritable bras de fer économique entre les États-Unis et la Chine. La crainte est palpable pour la superpuissance américaine d'être supplantée sur le podium mondial par la Chine. Certes une possibilité réelle pour la Chine ; la toile qu'elle a construite sur pratiquement tous les continents sur le plan économique lui servira certainement ; la «route de la soie» pensée par Xi Jinping, le président chinois, en fait a commencé bien avant ; la toile que tisse la Chine sur le monde et va en se renforçant relève des «continences nécessaires» de la marche du monde ; en fait, une «nécessité de fait» et donc qui arrive, qu'elle soit.

Évidemment, l'Occident n'est pas en reste, il affûte ses armes. Mais quelles armes ? Le protectionnisme ? La relocation de ses firmes ? Pour les firmes c'est déjà trop tard, la Chine a assimilé la science, les techniques, elle l'a prouvé en envoyant sur Mars un engin de fabrication, de technologie chinoise. Elle est en train d'assembler sa station spatiale, la deuxième après l'ISS (Station spatiale internationale). La main-d'œuvre occidentale restant toujours chère serait toujours un obstacle pour la remontée de l'Occident, à moins de baisser et d'être concurrentielle avec la main-d'œuvre chinoise. Donc en s'appauvrissant. Ou inversement, la main-d'œuvre chinoise d'être plus coûteuse, ce qui est peu probable du moins pour les temps actuels.

La dollarisation du monde va forcément reculer, mais l'Occident est retors ; le simple regard sur les politiques monétaires non conventionnelles menées par les grandes Banques centrales occidentales du monde montre qu'elles s'opposent à l'ascension de la Chine au rang de première puissance mondiale ; ces politiques monétaires non conventionnelles dites ultra-accommodantes alors qu'elles sont déflationnistes, signifient plutôt qu'elles sont restrictives et non accommodantes ; une énigme ou un «paradoxe naturel» qui entre dans la «main invisible d'Adam Smith».

Une question encore, le dollar US sera-t-il supplanté par le renminbi chinois ? L'euro restera-t-il une monnaie européenne ? Les pays

d'Opep continueront-ils à facturer leurs exportations pétrolières en dollar ? Les États-Unis qui ont évacué l'Afghanistan en 2021 vont-ils progressivement encore reculer du Moyen-Orient, et d'autres aires géostratégiques. Qu'en est-il de l'Europe que l'eurodéputée Nathalie Loiseau, ancienne ministre des Affaires européennes et diplomate de carrière, a qualifiée d'«une trop grosse Suisse molle».

La Russie a compris le recul, le déclin de l'Occident et impose aujourd'hui sa vision sur l'Ukraine, en massant 100 000 hommes armés à ses frontières. Le conflit au Dombass s'éternise, les peuples souffrent de la guerre, au Yémen, en Syrie... Ce qui explique, par le recul américain, l'établissement de relations diplomatiques, commerciales, économiques et culturelles de paix entre Israël, les Émirats arabes unis, Bahreïn. Le Soudan et le Maroc ont suivi, par intérêt compris, dans le contexte nouveau qu'ouvrent les Accords d'Abraham. Ces pays sentent un changement du monde en cours et veulent se prémunir par l'union de leurs pays. De même l'Union africaine qui inscrit Israël comme pays observateur. Ces pays préparent visiblement l'après-Amérique au Moyen-Orient qui s'opèrera un jour lorsque le pétrodollar perdra sa raison d'être pour les États-Unis.

Tout pouvoir exorbitant comme celui de l'Amérique deviendra un jour caduc ; toute puissance atteindra un pic puis redeviendra ce qu'elle a été, une puissance comme les autres, sans avantage qui la hisse au-dessus des autres ; ce processus est dans l'ordre de l'histoire comme l'ont attesté les puissances qui ont dominé les siècles et les millénaires passés. C'est une «Loi de l'histoire». Aucune nation ne peut trôner indéfiniment au-dessus des autres nations sinon il n'y a plus de sens à l'histoire de l'humanité. L'histoire ne s'arrête pas à une domination ; elle est toujours en mouvement, en progrès, et «menée» par la main invisible».

Enfin une dernière question, elle porte sur la pandémie mondiale ? Relève-t-elle de la «main invisible» ? Compte tenu des bouleversements opérés sur le plan de la santé mondiale avec plus de 350 millions de contaminés et plus de 5 millions de décès en deux ans, la pandémie Covid-19 relève aussi de la «main invisible». Sauf qu'il faut comprendre le contexte dans lequel elle est apparue ; et surtout des bouleversements économiques mondiaux qu'elle a opérés ; elle n'est pas venue sans but ; il y a visiblement un but dans cette pandémie qu'il faut seulement décoder.

Il n'y a pas de hasard dans les événements qui arrivent à l'humanité, en particulier des événements mondiaux qui changent la marche de l'humanité, qui changent le cours de son histoire. Et la situation ne va pas s'arrêter là ; certes le SARS-CoV-2 très probablement sera oublié du fait qu'il disparaîtra comme il est venu ; mais le SARS-CoV-2 sous d'autres variants ou un SARS-CoV-3 ou 4 pourraient réapparaître pour débloquer ce que leur prescrira la «main invisible d'Adam Smith». Et ce sera comme ce qui s'est passé les siècles passés, les décennies passées, à l'instar des Guerres mondiales, qui ont rebattu la carte du monde ; à l'instar des crises et des guerres froides ou chaudes.

L'être humain que nous sommes doit se poser la question sur chaque événement qui survient et change la donne mondiale ; cette recherche est d'un intérêt vital pour sa survie, pour son progrès, pour sa prospérité ; autrement il sera balloté par non seulement des guerres froides et chaudes mais aussi des guerres sanitaires qui sont beaucoup plus insidieuses, plus sournoises, et ne lui laisseront pas de répit.

«Et la seule façon d'avancer est de «décrypter la main invisible» qui gouverne le monde. Le pourra-t-il ? Il importe qu'il doit s'y mettre ; puisque la main invisible est d'essence divine, cette essence est aussi en l'être humain – l'humanité est créée par Dieu, elle ne s'est pas créée par elle-même –, cela signifie qu'il le pourra. Tel est l'espoir de l'homme dans la marche du monde.»

Medjdoub Hamed

EL TARF

Des hausses de prix injustifiées



A.Ouélaa

Dans le sillage de la frénésie de la hausse des prix qui n'a pratiquement épargné aucun produit de large consommation ou non, il y en a d'autres qui n'ont aucun sens ni mobile ou justificatif à même d'expliquer cette hausse. Juste comme dirait l'autre «tout a augmenté». Une parade simpliste qui s'apparente à une dérobade et une fuite en avant. En effet, si par exemple des hausses de prix ont été enregistrées pour cause de

dévaluation de la monnaie nationale, la hausse des matières premières sur les marchés mondiaux, il est anormal que des prestations comme chez certains coiffeurs, des gérants de cybercafés augmentent leurs prix sans raison.

En effet, chez un coiffeur, ce sont les mêmes moyens utilisés depuis belle lurette, des ciseaux en passant par le séchoir ou les lames de rasoir. Et votre coiffeur vous demande plus que le tarif habituel, 50 ou 100 DA par rapport à l'ancien prix. Au niveau des cybercafés,

quand bien même Algérie Télécom n'a pas encore augmenté ses tarifs d'abonnement, scanner un document coûte 70 DA au lieu de 30 précédemment et l'envoi est resté au même prix, soit 20 DA. Et la liste des commerçants d'une manière générale ayant opéré des augmentations de prix est exhaustive devant l'ahurissement des clients qui ne savent plus où donner de la tête. Il appartient aux services concernés de mettre un terme à ces pratiques qui n'honorent en rien leurs auteurs.

CONSTANTINE

Chute mortelle d'un jeune homme

Un jeune homme âgé de 21 ans a trouvé la mort lundi après-midi suite à une chute du haut de la mosquée Abdelaziz (25 mètres) dans la ville de Constantine, a-t-on appris auprès des services de la direction de la protection civile (DPC). Les éléments de l'unité secondaire de ce corps constitué Sissaoui

talo-universitaire (CHU) Dr Benbadis de Constantine, a fait savoir la même source, avant de relever que les causes à l'origine de l'accident n'ont pas encore été identifiées. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de découvrir les circonstances exactes de ce drame.

Exercice de simulation pour l'extinction d'un incendie dans un établissement hospitalier

Un exercice de simulation pour l'extinction d'un incendie a été effectué, lundi après-midi, au sein de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) des maladies cardiovasculaires de la cité Riad dans la commune de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile (DPC). L'opération intervient conformément aux instructions du commandement général de la protection civile visant à s'enquérir du niveau d'opérabilité des éléments des unités chargées d'intervention rapide et de lutte

contre les incendies notamment ceux pouvant être enregistrés dans les établissements de santé, a précisé à l'APS le responsable de la cellule de communication de la DPC le capitaine Abderrahmane Lagraâ. L'initiative, a ajouté le capitaine Lagraâ, a également pour objectif de renforcer et d'exploiter les connaissances des éléments concernés déjà acquises dans les centres d'entraînement relevant de ce corps constitué.

La manœuvre, a encore détaillé M. Lagraâ, a pour objectif de contenir un in-

SÉTIF

Lancement d'une expérience de plantation de pistachiers d'Alep

La conservation des forêts de Sétif a lancé une expérience de plantation du pistachier d'Alep dans plusieurs exploitations agricoles du nord et du sud de la wilaya dans une première initiative du genre dans la région, a-t-on appris lundi de cette conservation. Trois stations expérimentales situées dans les communes d'Aïn Azel, Mezloug (sud de la wilaya) et de Dehamcha (Nord-Est) ont été choisies pour l'expérience de plantation de cet arbre résistant à la sécheresse avec une moyenne de 150 pistachiers par station, a précisé à l'APS le conservateur de wilaya des forêts, Abdelhafid Hamchi.

L'objectif de l'opération menée dans le cadre du

programme de développement rural est de diversifier le couvert végétal de la région en vue de sa généralisation à l'avenir, a indiqué le même responsable qui a souligné que le pistachier est une espèce particulièrement adaptée aux régions arides et connue pour sa forte résistance à la sécheresse et son adaptation à la majorité des sols. Il sera également procédé dans le cadre de la même opération à la plantation de Paulownia pour la première fois dans la wilaya, selon le même responsable qui a ajouté que cette initiative vise à tester l'adaptation au climat de la région de cet arbre également très résistant à la sécheresse. Au total,

150 arbres de cette espèce ont été ainsi plantés dans la station d'Aïn Azel et autant dans celle de Dehamcha en attendant la poursuite de l'opération dans la station de Mezloug dans les prochains jours, a-t-on précisé. De vastes actions de reboisement sont effectuées à travers le territoire de la wilaya de Sétif dans le cadre de la campagne nationale de reboisement et devront concerner d'ici le 21 mars 23 sites répartis sur 20 communes, selon la conservation des forêts. L'objectif est de planter 100.000 arbustes de sorte à contribuer à la régénération des aires forestières dévastées par les incendies et à diffuser la culture écologique notamment parmi les enfants, est-il noté.

Des tableaux interactifs à l'école Okba Ibn Nafaa à El Eulma

L'école Okba Ibn Nafaa dans la ville d'El Eulma (est de Sétif) a bénéficié lundi de tableaux interactifs installés dans 12 classes dans le cadre d'un programme de mise en service d'équipements numériques dans les établissements scolaires. «L'objectif de cette opération est de favoriser l'interaction entre enseignants et élèves, de faciliter l'accès des écoliers à l'information et leur permettre de mieux assimiler leurs cours, en plus de permettre à l'enseignant de dispenser les cours dans un délai plus court», a précisé le wali Kamel Abla, lors de la cérémonie d'ins-

tallation de ces nouveaux équipements, affirmant que cette étape constitue «un saut qualitatif» dans le secteur de l'éducation. Le même responsable a ajouté que l'Etat accorde un «grand intérêt à la démarche de modernisation de l'école» et de développement des prestations scolaires telles que le transport, la restauration et la modernisation de l'école en général, précisant que les efforts se poursuivent pour la généralisation de l'installation d'équipements numériques dans les établissements scolaires, «au fur et à mesure que la situation financière le permet».

De son côté, le directeur

local de l'éducation Othmane Hamna a indiqué à l'APS que dans le cadre du programme du ministère de tutelle pour l'année scolaire en cours 2021-2022, les efforts sont déployés pour doter une école de chaque commune de la wilaya de Sétif d'équipements interactifs, relevant que l'école Okba Ibn Nafaa est le troisième établissement scolaire à bénéficier de ce genre d'équipements après deux écoles au centre-ville de Sétif. Il a également révélé que la prochaine école ciblée par cette opération est située dans la commune de Guenzen (extrême nord-ouest de Sétif).

MILA

Près de 7.600 oiseaux migrateurs dénombrés

7.574 oiseaux migrateurs ont été dénombrés sur les plans d'eau de la wilaya de Mila par la cellule d'observation des oiseaux de la conservation des forêts, apprend-on lundi auprès de cette institution. L'opération annuelle de dénombrement des oiseaux migrateurs, menée depuis la mi-janvier à la fin du même mois, a permis d'observer 7.574 individus de diverses espèces avifaunes migratrices dans cinq zones humides, a indiqué à l'APS le chef du bureau des espèces protégées, de la chasse et des activités cynégétiques de la conservation des forêts, Aziz Boudène. Les sites d'observation sont le barrage de Béni Haroun (commune de Hamala), le barrage de Grouz

oiseaux d'eau accueillie par les zones humides de Mila est signalée depuis plusieurs années à cause de nombre de facteurs dont le climat et la sécheresse, avec l'assèchement, cette année, de la retenue collinaire de Khelouta et avant celle de la région de Benboulaïd dans la commune d'Oued Seggan. Pas moins de 33 espèces avifaunes migratrices, parmi lesquelles plusieurs protégées, ont été observées cet hiver à Mila dont la spatule et le flamant rose, a ajouté le même cadre, relevant que 28 de ces espèces ont été dénombrées sur le barrage de Béni Haroun. Cette année s'est notamment caractérisée par le retour de certaines espèces qui n'avaient pas été observées depuis plusieurs années dont le canard morillon et l'échasse blanche, a souligné Aziz Boudène.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

08 rajab 1443

El Fedjr 06h02	Dohr 12h48	Assar 15h46	Maghreb 18h12	Icha 19h32
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------

ALGER

Tentative de transfert illicite de 82.000 euros déjouée à l'aéroport

Les services des douanes ont déjoué, lundi, une tentative de transfert illicite de 82.000 euros, au niveau de l'aéroport international «Houari Boumediene» d'Alger, et ce, lors d'une opération de contrôle douanier d'un vol à destination d'Istanbul (Turquie), a-t-on appris auprès de la Direction générale

des douanes (DGD). «Dans le cadre des missions confiées à l'administration des douanes, relatives notamment à la lutte contre la criminalité liée aux changes et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, et en coordination avec les services de sécurité, les agents des douanes algériennes de l'aéroport international

Houari Boumediene d'Alger ont saisi une somme importante en devise estimée à 82.000 euros», a précisé la DGD sur sa page Facebook. Selon la même source, ces fonds étaient bien dissimulés dans des boîtes de confiseries et des tubes de cosmétiques, lesquels ont été découverts lors du contrôle douanier d'un vol à destination d'Istanbul.

MÉDÉA

Relance du projet de la nouvelle ville de Boughezoul

Les modalités de relance du projet de la nouvelle ville de Boughezoul, sud de Médéa, ont été examinées par un comité chargé du suivi de cet imposant projet urbanistique après la décision récente du gouvernement de reprendre ses travaux de réalisation, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le comité restreint de suivi a abordé, lors d'une réunion présidée par le wali Djahid Mous, les aspects relatifs à la fonctionnalité de la nouvelle ville de Boughezoul et les conditions de sa création, à la lumière des nouvelles dispositions réglementaires prises par le gouvernement, début jan-

vier, relatives à la réalisation de certains ouvrages, équipements et infrastructures, a indiqué la même source. Les dispositions prises par le gouvernement tendent, a-t-on expliqué, à «mettre en conformité le dispositif réglementaire actuel avec le plan d'aménagement de la ville nouvelle de Boughezoul, suite notamment à l'intégration de la commune de Benhar (wilaya de Djelfa) dans le périmètre d'implantation de la ville nouvelle». Avec cette extension, le périmètre de la ville nouvelle s'étendra sur une superficie globale de 19.500 ha, dont 6.000 ha inclus dans le périmètre d'urbanisation

et d'aménagement et 12.000 ha autour des superficies aménagées, a-t-on noté. Afin d'accélérer le processus de relance de ce projet, qui a connu un énorme retard, une série de mesures ont été décidées par le comité de suivi, dont l'entame d'une opération d'assainissement du foncier situé à l'intérieur du périmètre d'aménagement, la levée des contraintes administratives, physiques, notamment la présence de bâtis non inclus dans le schéma d'urbanisation, et la prise en charge immédiate des contraintes techniques pouvant entraver le projet, a-t-on souligné.

TIZI-OUZOU

Traversée clandestine : plusieurs arrestations

Un réseau de malfaiteurs, spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime, a été démantelé par la police à Tizi-Ouzou, a indiqué lundi la sûreté de wilaya dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine à partir des côtes algériennes, les forces de police de la Brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de Tizirt ont démantelé un réseau compo-

sé de cinq (5) individus», a précisé le communiqué. Agées de 31 à 37 ans, les personnes arrêtées sont membres d'une «association spécialisée dans l'organisation de traversées clandestines pour des candidats à l'émigration moyennant des sommes d'argent», a ajouté la même source.

Une procédure judiciaire a été instruite contre les mis en cause dans cette affaire, pour «association de malfaiteurs en vue de la prépara-

tion et l'organisation de traversées clandestines par voie maritime pour plusieurs individus moyennant avantage financier et exposition de leur vie au danger», selon le communiqué. Présentés au parquet de Tizirt, territorialement compétent, trois présumés membres de cette association ont été mis en détention provisoire, alors que les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire, a-t-on signalé.

Des projets pour renforcer les réseaux d'électricité

Une enveloppe financière de 1,185 milliard DA a été mobilisée par la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) pour la réalisation de projets visant à renforcer les réseaux d'électricité à Tizi-Ouzou, a indiqué, lundi, la SADEG dans un communiqué. Mobilisé au titre du plan d'investissement de la SADEG pour l'exercice 2022, ce montant est ainsi

destiné à la réalisation de 34 postes de haute et basse tension et de 40 départs de lignes électriques haute tension. Le montant est également mobilisé à l'effet d'augmenter la puissance de 24 postes mais aussi afin de réhabiliter 16 postes (haute et basse tension), est-il précisé dans le communiqué. Il sera également question de réaliser 230 km de réseaux électriques au titre

du plan d'investissement visant «l'amélioration de la qualité et de la continuité de service, pour répondre aux attentes des citoyens», selon le communiqué.

La SADEG de Tizi-Ouzou déplore, toutefois, «certaines oppositions des riverains qui entravent la réalisation des programmes d'investissements conduisant, souvent, à l'annulation de plusieurs opérations».

Horaires des prières pour Alger et ses environs

08 rajab 1443

El Fedjr
06h16

Dohr
13h02

Assar
15h59

Maghreb
18h25

Icha
19h45



BOUIRA

Plus de 5.000 logements distribués en 2021



Plus de 5.000 logements, toutes formules confondues, ont été distribués à leurs bénéficiaires durant l'année 2021 à Bouira, alors que plus de 1.000 autres unités ont été relancées, selon un rapport des services de la wilaya remis lundi à la presse.

Dans leur rapport, les services de la wilaya ont précisé qu'un total de 5.050 logements, tous segments confondus, ont été attribués à leurs bénéficiaires en 2021, dont notamment 2.124 unités de type location-vente. Au total, 958 autres logements sociaux ont été aussi distribués au profit des bénéficiaires durant la même période à

Bouira, où la demande sur ce type de logement s'accroît de plus en plus. En outre, 1.709 décisions d'aide à l'habitat rural ont été accordées aux citoyens de la wilaya de Bouira durant 2021, tandis que 260 autres logements promotionnels aidés (LPA) ont,

aussi, été attribués par les autorités locales de la wilaya durant la même période. Par ailleurs, plusieurs projets portant sur la réalisation de 810 logements de type social, et 337 LPA, ont été relancés durant la même période en vue de répondre à la demande croissante qu'enregistre la wilaya en matière de logement.

Le nombre de demandeurs de logements sociaux avoisine les 15.000 à Bouira, selon les statistiques données précédemment par les autorités locales.

GHARDAÏA ET EL-MESEA

De nouvelles structures pour l'Education

Le secteur de l'Education dans les wilayas de Ghardaïa et El-Meza sera renforcé d'ici la prochaine rentrée scolaire de septembre 2022 par la réception de 31 nouvelles structures scolaires, tous cycles confondus, a indiqué mardi la Direction des équipements publics de Ghardaïa.

Le secteur verra l'ouverture de nouveaux établissements scolaires d'ici la rentrée scolaire 2022-2023. Parmi ces établissements figurent deux lycées de 1.000 places, en cours d'achèvement au niveau des communes de Zelfana et El-Atteuf, ainsi qu'un demi-pensionnat au lycée Cheikh Bayoud à Guerrara, a déclaré à l'APS le directeur du secteur, Mustapha Balouh.

Le même responsable a fait état, en outre, de la réception en septembre pro-

chain d'une trentaine de classes d'extension pour les collèges d'enseignement moyen (CEM) dans les communes de Guerrara, El-Atteuf, Berriane, Ghardaïa, et Seb-Seb (wilaya de Ghardaïa) et Hassi El-Gara, Hassi-Lefhel et El-Meza (wilaya d'El-Meza), en plus de trois demi-pensionnats et une unité de dépistage scolaire au CEM de Seb-Seb.

Pas moins de trois écoles primaires de type B, dont une dans la wilaya d'El-Meza, quatre groupes scolaires, dont un à Hassi El-Gara, et des classes d'extension avec des structures d'appui, seront prêts à accueillir les élèves en septembre prochain, a-t-il ajouté. En vue d'assurer la livraison dans les délais de toutes ces structures, des inspections sont menées régulièrement dans les chantiers en cours de réalisation et dont le taux

d'avancement est «acceptable», a estimé le directeur des équipements publics. Pas moins d'une cinquantaine d'opérations d'étude et de réalisation d'établissements scolaires, antérieurement gelées, viennent d'être relancées en ce début de l'année 2022 à travers les wilayas de Ghardaïa et El-Meza, a-t-il encore fait savoir. Ces opérations portent sur l'étude et réalisation de groupes scolaires, cantines, classes d'extension, CEM et lycées, ainsi que l'aménagement des structures scolaires existantes et des logements d'astreinte incessables, a précisé la source.

Les wilayas de Ghardaïa et El-Meza comptent actuellement un total de 200 écoles primaires (34 à El-Meza), 66 CEM (12 à El-Meza) et 32 lycées (6 à El-Meza), selon les données du secteur.

Aménagements extérieurs du chantier des 1.300 logements d'Arzew

Un ultimatum de 5 jours à l'entreprise pour achever les travaux

D. B.

En perspective de la réception de quelque 1.300 logements sociaux dans la localité d'El Moughoune, les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière OPGI ont effectué, lundi, une visite d'inspection au chantier en cours de réalisation. Selon les services de la wilaya, un ultimatum de 5 jours a été donné à l'entreprise chargée du projet, pour achever les travaux d'aménagement extérieur dans 6 sites. Auparavant le chantier avait fait l'objet d'une visite du wali d'Oran M Said Sayoud qui avait instruit l'entreprise à accélérer la cadence des travaux afin de livrer le projet avant la fin du mois de mars prochain, en vue d'attribuer les logements à leurs bénéficiaires au courant de ce premier semestre. Il y a lieu de signaler que ces 1.300 logements ne suffisent pas à répondre à la forte demande de logements à d'Arzew. A l'instar de plusieurs autres communes, les responsables de la commune d'Arzew font face à un véritable dilemme pour l'attribution de ce quota de logements en cours de réalisation. Selon des sources proches de l'APC d'Arzew, plus de 15.000 dossiers de demandeurs de logements ont été

déposés pour un quota de 1.300 logements. Les responsables de la commune ont ainsi appelé les autorités de la wilaya pour l'inscription de nouveaux programmes assurant de la disponibilité des assiettes foncières. Le retard dans l'attribution des programmes achevés des logements sociaux, dans plusieurs communes de la wilaya, est à l'origine de plusieurs actions de protestation des mal-logées à travers la wilaya d'Oran, notamment les habitants des bidonvilles, à l'image d'Es Senia, Ain El Turck... L'affichage des listes de bénéficiaires des logements sociaux constitue un véritable casse-tête pour les gestionnaires des collectivités locales, dans la wilaya d'Oran, car souvent confrontés au problème de l'inadéquation entre l'offre et la demande. A ce titre et selon des sources proches de la wilaya, plus de 3.200 logements répartis entre 6 communes, n'ont toujours pas été distribués. Il s'agit de programmes qui ont été achevés, pour certaines communes, il y a plus de 6 ou 7 ans. Selon nos sources, le retard dans l'affichage des listes ne fait qu'accentuer la pression sur les services chargés de l'attribution de ces logements, car au fil des ans le nombre de demandeurs ne fait qu'augmenter. A ce titre, nos

En dépit des appels incessants à la vaccination, l'abstention prend de l'ampleur

Plus de 61% de la population n'est pas «complètement» immunisée à Oran

S. M.

En dépit des appels incessants des autorités sanitaires à se faire vacciner contre la Covid-19, l'abstention prend de l'ampleur dans la wilaya d'Oran où seulement 336.000 personnes sur une population de 1.141.000 sont «complètement» immunisées contre la pandémie.

Le taux de vaccination demeure «timide» et seulement 38,33% des Oranais ont pris les deux doses du vaccin, a-t-on appris auprès du porte-parole de la direction de la Santé, Youcef Boukhari. Rares sont les Oranais qui s'aventurent dans les centres de vaccination. Les quelques personnes qui se présentent, aujourd'hui, dans les établissements sanitaires pour prendre le vaccin sont généralement des candidats au voyage qui sont contraints de présenter un pass sanitaire pour se rendre à l'étranger. «Ces candidats au voyage exigent souvent d'être immunisés avec le vaccin Janssen», affirme notre source. Ce vaccin américain produit par la firme Johnson & Johnson, homologué par l'Agence européenne du médicament (EMA), est reconnu par tous les pays



européens, dont la France. L'autre avantage de ce vaccin est qu'il suffit seulement une seule dose pour être «complètement» immunisé contre la Covid-19. Le taux de vaccination demeure ainsi «faible» en raison de la forte réticence de la population à se faire vacciner. Cette abstention massive, constatée même parmi le personnel médical, pourra provoquer de graves conséquences sanitaires et financières au pays, avertissent les experts en santé. Après un début prometteur, la campagne de vaccination semble faire face à cette abstention massive de la population qui redoute les effets nocifs «présumés» du vaccin anti-Covid-19. Le ministère de la Santé, qui dispose de plus de 13 millions de doses de vaccins contre le coronavirus, s'inquiète sérieusement de cette réticence des Algériens à se faire vacciner. Le Dr Boukhari a par ailleurs insisté sur l'importance de dynamiser ce processus de vaccination afin de faire face à ce virus. Il a fait savoir, à ce propos, que 78 points fixes de vaccination sont ouverts à Oran pour la vaccination et que tous les moyens humains et matériels sont mis à disposition pour la réussite de cette opération. La vigilance et le respect des mesures barrières restent cependant primordiaux pour maintenir une faible circulation du virus, tout en poursuivant les efforts pour atteindre les objectifs de vaccination, a conclu la même source.

Commission de santé, hygiène et environnement de l'APC d'Oran

Lancement prochain du contrôle des stations de lavage et graissage

J. Boukraa

Dans le cadre des dispositions prises par l'APC d'Oran pour la protection de l'environnement, des opérations de contrôle des stations de lavage et graissage, installées à l'intérieur du tissu urbain, feront l'objet d'opérations de contrôle, a-t-on appris hier, auprès de M. Benamara Amine, président de la Commission santé, hygiène et protection de l'environnement de l'APC d'Oran. Selon notre interlocuteur ces opérations visent à contrôler les mesures prises par ces stations pour la gestion des rejets des eaux et des huiles. M Benamara a indiqué que le programme de la Commission prévoit des visites inopinées des stations en collaboration avec les services de la direction de l'Environnement. A ce titre il ya lieu de signaler que près de 40.000 tonnes d'eaux huileuses sont rejetées, chaque année, dans les réseaux d'assainissement ou d'autres milieux récepteurs. Selon les services de l'Environnement, une récente étude commandée par la direction a permis de révéler, une atteinte flagrante à l'environnement, dont les principaux acteurs sont les responsables des stations de service. La quantité de ces rejets représente près de 40% de l'ensemble des déchets spéciaux dangereux de la wilaya d'Oran, estimé à 10.000 tonnes par an. Selon nos sources, l'étude du Plan de gestion des déchets spéciaux (DS) et déchets spéciaux dangereux (DSD), réalisée par le Cabinet d'étude environnementale et risques industriels (CEERI), indique que l'ensemble des affluents aqueux, provenant des eaux de lavage des planchers, des équipements et des véhicules sont rejetés directement dans le réseau d'assainissement ou en milieu récepteur. Ces

Ain El Beida

Réception de 2.000 logements sociaux en juin prochain

D. B.

Pas moins de 2.000 logements destinés aux bénéficiaires de la formule «à points», seront receptionnés cet été, indiquent les services de la wilaya. Lors de sa dernière visite sur le site du projet, en compagnie du directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, des représentants de l'Office de promotion et de gestion immobilière et des services de Sonelgaz, le directeur du Logement M. Khorkhi Yacine a insisté sur l'impératif d'accélérer la cadence des travaux de réalisation et de renforcer les chantiers pour «livrer le projet dans les délais fixés à la fin juin ou début de juillet prochains, au maximum», faisant observer qu'il sera programmé des visites inopinées pour s'enquérir de l'avancée des travaux. A ce titre et selon les mêmes services, quelque 2.000 logements de type publics locatifs seront attribués à la fin du premier semestre de l'année en

cours, dans la zone d'Aïn Beïda, au profit des bénéficiaires des pré-affectations de la daïra. Le gros-œuvre, y compris les appartements, sont achevés à 100%, en attendant d'entamer, les travaux d'aménagement extérieur, matérialisés par la réalisation de trottoirs, les routes et les aires de jeux, ainsi que le raccordement des logements aux réseaux d'électricité, gaz et téléphone. A signaler, qu'il a été procédé, durant le mois en cours, à la remise des clefs des logements publics locatifs au profit de 2.668 bénéficiaires parmi les détenteurs des pré-affectations de la daïra d'Oran, au pôle urbain de Oued Tlélat pour un total de 5.668 logements du même type programmés. La semaine dernière a été procédé à l'attribution de 763 logements publics locatifs sur un total de 963 au site El Barki au profit des détenteurs de pré-affectations de la daïra d'Oran, en attendant l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur de 137 logements.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Belhadi Mohamed, 56 ans, El Hassi
Belkacem Mohamed, 66 ans, Senia
Brahim Brahimi Jilali, 78 ans, Stade Bouakel
Hanifi Hachemi Amar Kheira, 81 ans, Maraval

Horaires des prières pour Oran et ses environs

08 rajab 1443
El Fedjr 06h32 Dohr 13h17 Assar 16h16 Maghreb 18h42 Icha 20h01



Belgaïd

Démolition de 13 constructions illégales sur une terre agricole



K. Assia

Dans la continuité des opérations lancées il y a quelques jours par la commune de Bir El Djir, 13 constructions illégales ont été démolies avant-hier au niveau de la localité de Belgaïd, a-t-on appris auprès de l'APC de Bir El Djir. Ces constructions étaient érigées sur une terre agricole au niveau du domaine Si Yahia mitoyenne au complexe olympique. Il y a lieu de signaler qu'en application des directives de la wilaya visant à éradiquer toute nouvelle construction illégale, les services de la daïra de Bir El Djir entament depuis plus d'un mois une vaste opération de démolitions qui a permis la démolition de près d'une centaine de constructions depuis le début de l'opération.

La dernière opération a ciblé trois nouvelles constructions érigées au niveau du site dit «Douar Chorba» entre Sidi El Bachir et Hassi Bounif. La semaine écoulée, les mêmes services avaient procédé à la démolition d'une dizaine de constructions illégales sur un espace vert au niveau de la cité des 180 logements de Belgaïd. Selon les services de la wilaya, l'opération s'est déroulée sans incidents en présence des services de sécurité. La même source indique qu'une enquête a été ouverte et des mesures coercitives seront prises contre les contrevenants. Cette opération vient dans la lancée des opérations enclenchées par les services de la daïra de Bir El Djir. Il y a quelques

jours, 69 constructions illégales et 20 fondations ont été démolies au lieu-dit exploitation agricole «Achabi Hanafi», dans l'agglomération de Sidi El Bachir (commune de Bir El Djir). Cette opération s'est déroulée sous la supervision des services de la commune de Bir El Djir et en présence des agents de la sûreté et de la protection civile, ainsi que des représentants de la Direction des services agricoles. Cette action s'inscrit dans le cadre de la protection des terres agricoles et de la lutte contre les constructions illégales pour préserver le domaine public, selon la même source.

Au cours de cette intervention, des matériaux de construction ont été saisis avant de procéder à la réhabilitation des lieux après que des inconnus aient tenté de diviser la parcelle et de la vendre illégalement et d'y construire des maisons anarchiques, a-t-on ajouté. Les services de la wilaya ont fait savoir, en outre, qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité et les mesures adéquates seront prises à l'encontre de ces contrevenants, assurant que toutes les personnes impliquées feront l'objet de poursuites judiciaires, a-t-on conclu. Il y a lieu de signaler que l'un des plus grands bidonvilles de la wilaya, situé à Sidi El Bachir a été éradiqué l'année dernière après le relogement de quelque 1.600 familles. Plus de 1.000 constructions illégales avaient été rasées et près d'une dizaine d'hectares avaient été récupérés. Outre la daïra de Bir El Djir, la commune d'Es-Sénia a procédé il y a quelques jours

à la démolition de constructions illégales érigées au niveau d'une ferme située à l'entrée de l'axe reliant Es-Sénia à la cité des 200 logements au niveau du lieu-dit le Château d'eau, a-t-on appris de sources proches de la commune. Les occupants illégales d'un terrain situé sur une ferme avaient été expulsés.

Selon nos sources, avant le lancement de cette opération des mises en demeure ont été adressées aux occupants. Aucun dérapage n'a été signalé lors de cette opération. Les services de la commune et de la daïra entament depuis plusieurs mois une vaste opération de lutte contre les constructions illégales et contre l'extension des bidonvilles, notamment au niveau des sites de la CUMO, Haï Kara et d'autres sites où des familles ont déjà été recensées. L'annonce de l'attribution prochaine de logements sociaux pour les bidonvilles de la CUMO et de Sidi Chahmi incite de nombreuses familles à s'installer dans ces bidonvilles dans la perspective de bénéficier d'un logement.

A ce titre, pas moins de 107 constructions illégales ont été démolies dernièrement dans la commune d'Es-Sénia, dans le cadre de la lutte contre les constructions illégales et la protection des terres agricoles et forestières. Selon un communiqué de la daïra d'Es-Sénia, l'opération a ciblé un bidonville qui a été érigé près du projet 600 logements publics locatifs à Aïn El Beïda. Cette opération a été menée en coordination avec la Gendarmerie nationale d'Oran.

Aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran Pose des équipements à la nouvelle aérogare

L'installation des équipements des aéroports a été lancée au début du mois de février en cours à la nouvelle aérogare de l'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran, a-t-on appris lundi du directeur de l'aéroport, Nadjib Benchenine. Il s'agit de la pose de 6 couloirs télescopiques, du tapis roulant pour les bagages, de caméras de surveillance, du système de contrôle d'accès à l'aéroport et de celui du contrôle des passagers, entre autres, a indiqué M. Benchenine dans une déclaration à l'APS.

Il a rappelé que les tests techniques à la nouvelle aérogare de l'aéroport international Ahmed Ben Bella est estimée à 3,5 millions de passagers par an, extensible à 6 millions.

porté notamment sur les ascenseurs, la climatisation, des pompes, la sonorisation et l'éclairage intérieur et extérieur, soulignant que ces tests dureront trois mois et la nouvelle aérogare entrera en service en fin mars ou début avril au plus tard. Le même responsable a affirmé que cette nouvelle infrastructure sera prête à accueillir les invités d'Oran à l'occasion de la 19^e édition des Jeux méditerranéens, qui se dérouleront du 25 juin au 5 juillet prochain.

La capacité d'accueil de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran Ahmed Ben Bella est estimée à 3,5 millions de passagers par an, extensible à 6 millions.

Le projet comporte également la réalisation d'une zone de fret aux normes internationales en vigueur sur une superficie de 4.000 mètres carrés. Alimentée en énergie solaire par un total de 4.000 panneaux, l'aérogare dispose d'un parking de trois étages pouvant accueillir 1.200 véhicules, en plus d'un autre parking extérieur d'une capacité similaire. A noter que les travaux de réalisation d'un dédoublement de la voie sur une distance de 2 kilomètres menant à la nouvelle aérogare ont été achevés, avec l'installation de l'éclairage public et la création d'espaces verts pris en charge par l'entreprise de gestion aéroportuaire de l'Ouest (EGSO).

Un exécutif de wilaya pour booster l'investissement Des instructions pour lever les contraintes sur 18 projets

J. Boukraa

La wilaya d'Oran est considérée comme un pôle industriel par excellence au niveau national. Dans le cadre des mesures prises pour booster l'investissement, une réunion présidée par le wali a été tenue lundi en présence des membres de la commission de wilaya et quelques membres de l'exécutif. 37 dossiers ont été étudiés lors de cette réunion. Ainsi, des instructions ont été données par le premier responsable de la wilaya pour lever les contraintes sur 18 projets, selon un communiqué de la wilaya. L'opération de levée des entraves sur les projets d'investissement intervient ainsi dans le cadre des orientations des pouvoirs publics pour mettre fin à la bureaucratie et faciliter les procédures administratives aux investisseurs. Ces projets qui vont entrer en service s'ajoutent à 11 autres déjà en cours de concrétisation, selon la même source.

Le retard dans la concrétisation des projets d'investissement est principalement dû au manque d'aménagement des zones d'activités et à des blocages administratifs, et ce dans différents secteurs d'activités, à l'instar des industries de transformation et alimentaires, le tourisme, les structures sportives et les services.

Le secteur de l'investissement a été boosté, durant l'année 2021 dans la wilaya d'Oran, par le dégel de projets d'investissement à travers la levée des entraves freinant leur mise en exploitation, ainsi que la création de mini-zones d'activités à même d'instaurer un climat favorable aux jeunes investisseurs.

Pour ce faire, une commission de wilaya chargée du suivi et de la levée des entraves a étudié, dans un premier temps, les dossiers de 40 projets d'investissement finalisés ou en voie de réalisation et qui se trouvent, actuellement, en phase de levée des entraves. Parmi ces dossiers, trois nécessitant un traitement

à un plus haut niveau ont été soumis à une commission nationale.

Afin de concrétiser ces investissements générateurs de richesses et d'emplois, une opération de recensement de projets d'investissement gelés se poursuit pour les soumettre à la commission de wilaya chargée de lever les entraves dans les plus brefs délais. Plus de 270 projets sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya sur 757 projets agréés jusqu'à fin 2019 avec une perspective de création de 61.500 postes d'emploi. Pour être au diapason de la dynamique que connaît la wilaya d'Oran dans le secteur de l'investissement, des mini-zones d'activités ont été créées en 2021 au profit des jeunes investisseurs dans plusieurs communes, en plus de la réhabilitation de différentes zones d'activités pour fournir les conditions adéquates aux investisseurs.

Il y a actuellement, selon la direction de l'industrie, quatre (4) mini-zones d'activités en cours de réalisation dans les communes de Bethioua, Mers El-Hadjadj, Aïn El-Bia et Misserghine, en attendant de les généraliser à l'ensemble des communes de la wilaya.

Une mini-zone d'activités s'étend en moyenne sur 5 hectares, avec une superficie allouée aux startups et porteurs de projets, dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, allant de 200 à 500 mètres carrés. La création de mini-zones d'activités vise à développer l'économie locale et créer des opportunités d'emploi ainsi que des sources supplémentaires de revenus pour les communes.

D'autre part, des opérations de réhabilitation sont actuellement menées dans sept (7) zones d'activités des communes d'El-Kerma, Sidi Chahmi, Oued Tlélat, Boufatis, Benfréha, Hassi Ben Okba et Boutlélis, sur une superficie globale de près de 230 hectares.

Les travaux de réhabilitation portent sur le raccordement à l'énergie.

Les Amandiers

Un homme mortellement fauché par un véhicule

Un cadavre de sexe masculin a été déposé avant-hier à la morgue après avoir été victime d'un grave accident de la voie publique. Selon un communiqué de la protection civile, un homme a été fauché par un véhicule

J. B.

TLEMCEN

Des forages pour renforcer l'alimentation en eau

Un programme de réhabilitation des forages a été lancé en cette période de la raréfaction de la ressource.

Khaled Boumediene

Ainsi, près de 06 forages captant de la commune de Béni-Mester (Mansourah) vont renforcer la distribution en eau du groupement de Tlemcen (Chetouane, Mansourah et Tlemcen), avec un débit moyen de 80 litres par seconde. Pour rappel, de nombreuses cités urbaines et quartiers connaissent des perturbations dans l'alimentation en eau, en raison des panne subies régulièrement sur la principale conduite de la station de dessalement de Honaine.

Par ailleurs, l'Algérienne des eaux (ADE) de Tlemcen est toujours confrontée aux ruptures enregistrées sur les réseaux d'adduction d'eau de la station de dessalement de Honaine. En effet, les agents du centre de production Est de l'unité de distribution de l'ADE de Tlemcen ont procédé, dimanche vers 19 heures, à la réparation d'une conduite principale (PEHD de diamètre 1400 mm) endommagée un jour avant (le samedi vers 23 heures), au niveau du lieu-dit Ouled Youcef dans la commune de Honaine. Selon le directeur de l'ADE de Tlemcen, Sid-Ahmed Benamar, cette ca-

nalisation véhicule près de 200 000 mètres cubes/jour, pour assurer l'alimentation en eau potable des habitants des communes de Remchi, Hennaya, Ain Youcef, Bensekrane, Sidi-Abdel-lali, Maghnia, Sebdou, Nedroma, Mansourah, Chetouane et Tlemcen. Des travaux de soudure ont été effectués au niveau des manchettes de vidange défectueuses, qui ont subi une forte corrosion. Ces pannes intempestives sont surtout provoquées par l'affaissement des conduites, l'endommagement des pompes de refoulement et des manchettes de vidange de cette canalisation principale et des stations de pompage, ce qui constitue un vrai casse-tête à l'ADE qui intervient à chaque fois pour rétablir la distribution en eau.

A noter que le barrage d'El Moufrouch, qui est actuellement à sec, offre un spectacle des plus affligeants. Celui de Béni-Bahdel ne contient que quelque 2 millions de m³ sur une capacité total de 56 m³. Ces deux barrages ont besoin de vastes opérations de dévasement afin de mieux mobiliser des ressources en eau de surface et pour parvenir à une exploitation optimale des capacités de remplissage de ces infrastructures dans le futur.

TLEMCEN

Saisie de kif et de cocaïne à Maghnia

Les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont opéré la saisie, au centre-ville de Maghnia, d'une quantité de kif traité estimée à 1,48 kg de cannabis et de dix grammes de cocaïne, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Cette saisie a été opérée suite à une patrouille effectuée par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) qui ont découvert, lors de la fouille d'un véhicule léger, les

quantités précitées de kif et de cocaïne, a-t-on indiqué.

L'enquête ouverte par le même service a permis l'arrestation de quatre personnes d'un réseau de trafiquants âgés entre 18 et 40 ans, selon la même source, qui a souligné que deux véhicules ont été saisis outre une somme d'argent (67.000 DA) et sept téléphones mobiles utilisés par les trafiquants dans leurs activités criminelles. Les mis en cause ont été présentés devant la justice après l'achèvement des procédures, a-t-on conclu.

AÏN TÉMOUCHENT

Plus de 2.800 logements sociaux attribués avant la fin de l'année

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Aïn Témouchent a programmé, pour cette année, la remise de 2.804 logements publics locatifs à leurs bénéficiaires, a-t-on appris mardi du directeur de wilaya de l'OPGI, Habib Hadj Kaddour.

L'OPGI œuvre cette année à mettre à la disposition des comités de daïras chargés de la distribution de l'habitat, 2.804 logements, a-t-il indiqué. Ce quota d'habitat, prévu pour la distribution au cours de cette

année, concerne toutes les communes de la wilaya, selon le même responsable.

L'OPGI d'Aïn Temouchent compte 3.827 logements publics locatifs en cours de construction à travers l'ensemble des communes de la wilaya dont 1.290 achevés et sont en phase d'aménagement extérieur, a fait savoir la même source.

Les travaux de réalisation des 2.537 logements restants enregistrent des taux d'avancement variables dépassant 80% en majorité, a-t-on conclu.

EL-BAYADH

Les éleveurs tirent la sonnette d'alarme

Hadj Mostefaoui

Des milliers d'éleveurs confrontés à une longue période de sécheresse ne cachent pas leurs inquiétudes. L'heure est grave, c'est tout un pan de l'économie nationale qui risque de s'effondrer tel un château de sable réduisant à néant le potentiel capital ovin de la région des hauts Plateaux qui s'étend d'El-Aricha à Tébessa. De nombreux éleveurs ont été obligés de brader le peu de têtes de moutons qui assurent la survie de toute la famille. Croisés dans les trois importants marchés aux bestiaux de la wilaya, certains éleveurs nous ont déclaré qu'ils étaient prêts à tout pour obtenir un sac d'orge et de maïs cassé. Il faut agir vite avant qu'il ne soit trop tard et le spectre de l'exode rural se profile déjà à l'horizon. « L'expérience nous a appris que ce sont des milliers de familles qui vont rééditer le phénomène vécu au début de 1974 qui a été marqué par l'émergence de bidonvilles tout autour des petites et moyennes agglomérations », nous confie un ancien éleveur désespéré. L'ensemble du territoire de la wilaya a enregistré le plus faible taux de pluviométrie du pays. La terre s'est asséchée et les rares pâturages sont quotidiennement envahis par le sable. Les premières dunes de sable, hautes parfois de plus de cinq mètres, font leur apparition dans les communes du nord de la wilaya. Des milliers d'hectares de terres sont ainsi ensevelis sous des tonnes de



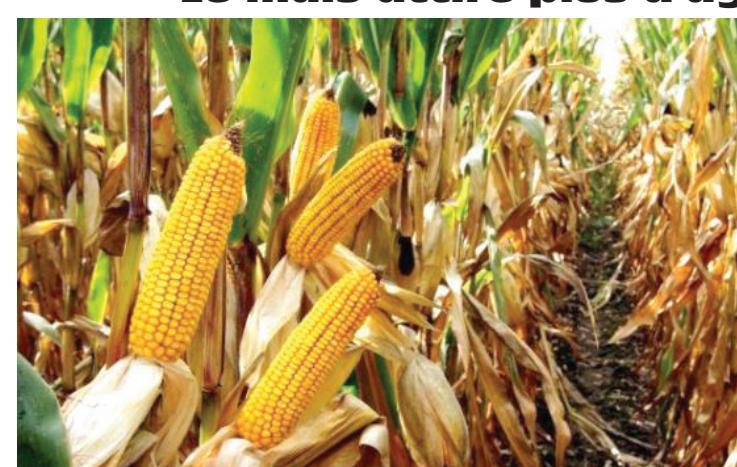
sable qui étouffent toute forme de vie entraînant dans son sillage la disparition de dizaines d'espèces végétales locales tels le thym, l'alfa ou l'armoise. Tous les efforts de réhabilitation de cette flore entrepris par la conservation des forêts, entre opérations de reforestation par l'introduction d'espèces végétales rustiques traditionnelles se sont avérés insignifiants face aux retombées désastreuses de la désertification inexorable des parcours qui se poursuit à un rythme très inquiétant. Des milliers d'hectares de terres de parcours disparaissent chaque année sous le sable et pas une seule herbacée n'y échappe.

Le cheptel, toutes espèces confondues, est durement frappé par cette longue période de sécheresse qui ruine les éleveurs et menace sérieusement la seule richesse de la wilaya. C'est un combat quotidien que les éleveurs doivent mener pour ne pas être contraints à faire la manche pour survivre. En dépit

des mesures draconiennes prises par les pouvoirs publics pour réguler les prix et la distribution équitable de l'aliment de bétail, des spéculateurs de tous bords, profitant de la détresse des éleveurs, ont fait main basse sur ces produits très sensibles et imposent en toute impunité leurs prix. De nombreuses formules très attrayantes pour l'acquisition de ces produits auprès des organismes étatiques ont été proposées aux éleveurs, mais peine perdue, le marché de l'aliment du bétail a été déréglé. Le quintal de maïs concassé dépasse les 7.000 DA tandis que celui du son a franchi la barre des 5.000 DA. L'éleveur est désarmé face à cette hausse vertigineuse des prix de l'aliment du bétail. Le cheptel ovin, caprin, bovin et camelien est sérieusement menacé et cela risque de se répercuter négativement sur le prix des viandes rouges. Les éleveurs interpellent les hautes autorités de l'Etat pour sauver leur cheptel.

TISSEMSILT

Le maïs attire plus d'agriculteurs



ments avicoles de la wilaya de Tissemsilt, ainsi que dans les wilayas limitrophes, notamment Tiaret, Médéa, Aïn Defla et Chlef, selon la même source.

La culture du maïs s'inscrit dans le cadre du programme d'éradication des terres en jachère élaboré par la DSA, qui comprend également la réalisation de tests pour la culture d'arbres fruitiers et de légumes et l'extension des périmètres irrigués à partir de barrages et des refuges collinaires.

En vue de l'extension de la superficie réservée à la culture du maïs, au cours de la prochaine saison agricole, la direction des services agricoles a programmé, en collaboration avec la chambre d'agriculture de la wilaya et la direction des ressources en eau, des sorties de sensibilisation au profit des propriétaires d'exploitations agricoles situées à proximité des barrages et des stations d'épuration des eaux usées dans la wilaya, pour les appeler à exploiter ces infrastructures dans l'expérience de la culture de ce produit agricole. A noter que la culture du maïs est répandue dans les communes du sud de la wilaya, à l'instar de Tissemsilt, Ammari, Maasim et Ouled Bessam.

Une opération pour cultiver 80 hectares en maïs a été lancée, dernièrement, dans la wilaya de Tissemsilt, au titre de la saison agricole actuelle, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA). La superficie réservée à la culture du maïs, cette saison, a connu une nette hausse par rapport à la saison agricole précédente, durant laquelle 45 ha ont été dédiés à la culture de ce type de céréales, indique la même source, justifiant cette hausse par l'exploitation des terres en jachère au périmètre irrigué du barrage de Bougara dans la commune de Tis-

semilt, outre l'adhésion de dix agriculteurs supplémentaires au programme de culture du maïs dans la wilaya.

La DSA a fait savoir que 15 agriculteurs impliqués dans la filière maïs dans la wilaya ont bénéficié, dernièrement, d'une journée de formation sur les techniques modernes de culture du maïs, encadrée par des cadres de l'Institut technologique national des grandes cultures de la commune de Sebaïne (wilaya de Tiaret).

La production de maïs sera orientée, cette saison, pour approvisionner les unités de production d'ali-

TISSEMSILT

Un mort et deux blessés dans un accident de la route

Une personne est morte et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit du lundi à mardi dans la commune de Ammari, a-t-on appris des services de la protection civile. L'accident s'est

produit sur la route nationale 19 (RN19) dans son tronçon reliant les communes de Tissemsilt et Lardjem, suite au dérapage et renversement d'un véhicule faisant un mort (35 ans) sur place et deux blessés graves (24 et 31 ans) qui ont été transférés aux urgences médicales de l'EPH de Tissemsilt. Selon une source médicale, les deux blessés sont en soins intensifs. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

Ligue 1 - Mise à jour

Choc à Tizi-Ouzou, le RCR dans le flou

Adjal L.

Il reste encore des rencontres en retard qui concernent la JSK, le MCA, le PAC et le RCR. Ces deux derniers sont appelés à s'affronter, aujourd'hui, à 15h00 au stade 'Zouggari Tahar', un stade où la désolation a pris le pas sur la joie à cause de la situation désespérée du club de la ville de Relizane. Et, franchement, les derniers échos ne sont guère rassurants, avec des joueurs en grève chaque semaine, des dirigeants aux abonnés absents et des staffs techniques qui ont rendu le tablier, ne pouvant travailler dans de lamentables conditions pour un club prétendu professionnel. Pire encore, la crise est en train de toucher même les jeunes catégories, où les entraîneurs ont également démissionné. Si l'on tient compte de toutes ces données, on se demande si le match aura bien lieu. Si la présence du PAC est assurée, celle du RCR ne l'est pas, du moins au moment de la rédaction de ces lignes.

Si un forfait de l'équipe locale devient réalité, on peut dire que le RCR a bel et bien un pied en Ligue 2. Espérons qu'il n'en sera rien et que les Pacistes auront des adversaires cet après-midi. Quoi qu'il en soit, si le Paradou glane les trois points d'une façon ou d'une autre, il rejoindrait l'USMA et l'ESS avec le même

nombre de points, étant donné que les Sétifiens ont gâché une belle opportunité, lundi, à Omar Hamadi en s'inclinant au terme d'un match très disputé (1-0).

Demain, ce sera le «classico» JSK-MCA. Il s'agit d'un choc à l'issue incertaine si l'on prend en considération les situations actuelles des deux équipes. En effet, d'un côté, la JSK a été incapable de se qualifier en phase de poule de la coupe de la CAF. Le problème de cette formation club se situe au niveau d'une attaque peu efficace, «égalée» par celle du NAHD (un mal classé) et dépassée par celle du RCA (un promu), ainsi que celles des huit clubs du haut du tableau. Et, heureusement que le secteur défensif est à la hauteur. Du côté du MCA, ce n'est pas brillant après deux revers consécutifs qui l'ont cloué à la huitième place. Le coach tunisien Khaled Ben Yahia n'arrive plus à résoudre les problèmes de son équipe. Aussi, on présume que ce technicien se contenterait du point du nul, un moindre mal dans la situation actuelle. Mais il est certain que les locaux ne sont pas de cet avis et voudront améliorer leur classement.

Aujourd'hui à 15h30

Relizane : RCR-PAC

Demain à 17h30

Tizi-Ouzou : JSK-MCA

CR Belouizdad

Le Chabab toujours ambitieux

Adjal Lahouari

Le CRB s'achemine-t-il vers un troisième titre d'affilée ? La question coule de source après le sacre symbolique de champion d'hiver après sa neuvième victoire, cette fois absolument logique, face à la lanterne rouge, le WAT. Avant d'analyser ce parcours, il faut rappeler que le premier titre en 2019 a été décerné sans que la compétition n'aille à son terme en raison de l'apparition du coronavirus, laissant à tout le monde un goût d'inachevé. Les observateurs ont estimé que le CRB a eu de la chance, étant donné que l'ES Sétif avait à ce moment-là, la possibilité de passer en tête au terme de la dernière ligne droite. En revanche, le titre de la saison écoulée ne se discute pas, le Chabab ayant affiché une évidente supériorité sur ses rivaux après une phase-aller un peu compliquée. Deux individualités ont pesé de tout leur poids dans ce sacre, et notamment Sayoud, à la fois stratège et buteur, pour qui le salut est venu à plusieurs reprises. On citera aussi le buteur Belahouel, aujourd'hui au CS Constantine. L'autre atout du CRB aura été également la solidité de sa défense ainsi que le savoir-faire de son entraîneur, le Srbe Zoran Manojlovic, qui est parti à cause d'un différent avec la direction. Le Brésilien Paqueta lui a succédé sans que la réussite ne soit totale. En effet, nul n'ignore que la communication entre un technicien et ses joueurs est primordiale. Or,

ce n'est pas le cas cette fois et ce, malgré l'apport de l'ancien joueur Bakhti. Les conséquences de cette tare sont vite apparues dans le jeu de l'équipe, moins forte que sa devancière. Les absences d'un véritable buteur et d'un stratège se sont fait sentir lors de cette phase-aller, si bien que les dirigeants sont toujours à la recherche de ces éléments aptes à faire la différence. Ils avaient bien misé à mi-parcours de la saison écoulée sur Merzougui, sans que cet attaquant ne réponde toutefois à leurs attentes. Le «butin» offensif à mi-parcours est partagé par quatorze joueurs, ce qui explique les difficultés du Chabab dans ce domaine.

L'autre lacune par rapport à l'année dernière demeure la perméabilité d'une défense qui nous avait habitués à mieux, à cause de l'indiscipline de son libéro Bouchar. En principe, la phase-retour s'annonce sous de bons auspices avec dix rencontres à Alger contre sept seulement à l'extérieur. Les coéquipiers de Bourdim sont dans l'obligation de tenir la même cadence s'ils veulent conquérir leur troisième titre consécutif. Il leur faudra aussi fournir des efforts dans la difficile Ligue des champions d'Afrique, dans un groupe relevé, avec notamment les clubs tunisiens de l'ES Tunis et de l'ES Sahel. Cette compétition est aussi importante pour les Belouizdadi. La question est de savoir s'ils sauront doser leurs efforts. On leur souhaite en tout cas bonne chance car ce sont nos représentants.

MC Oran

Une répartition des tâches bienvenue



M. Zeggai

Revirement de situation au Mouloudia d'Oran. Alors que tous les indices indiquaient le retour de Belhadj Ahmed «Baba» aux commandes du club, c'est Youcef Djebbari qui a été désigné président du Conseil d'administration, alors que le premier cité a été nommé président de la section football. Ces décisions ont été prises, avant-hier, lors de la réunion du Conseil d'administration, à laquelle étaient présents Tayeb Mechiaoui, Youcef Djebbari, Belhadj Ahmed, Nasr Eddine Bessedjerrai, Bensenouci Chems Eddine ainsi que le DJS et le DRAAG. Il faut aussi souligner que Youcef Djebbari a sollicité un avocat, présent à cette réunion, qui a été chargé de prendre attache avec Tayeb Mechiaoui pour la traditionnelle passation des consignes. Lors d'un point de presse improvisé à la fin de ces travaux, Youcef Djebbari a indiqué que sa mission s'étalera jusqu'à la fin de la saison en cours.

«Compte tenu de la situation qui prévaut, j'ai été obligé d'accepter cette nomination pour essayer de sauver le club avec Belhadj Ahmed. Dans un premier temps, nous allons procéder à l'installation d'une commission qui aura pour mission de préparer les bilans des précédentes directions du MCO afin de permettre l'ouverture du capital social, prévue en fin de saison», a-t-il affirmé. Pour sa part, Belhadj Ahmed a tenu à préciser qu'il a refusé le poste de président du CA en raison des dettes de la CNRL. «Mais, cela ne doit pas nous empêcher de créer l'union sacrée pour trouver une solution à cet épingle problème afin de pouvoir lever l'interdiction du recrutement. Le wali d'Oran nous a donné des garanties pour nous assister dans cette action. Je suis venu pour contribuer au sauvetage du club, qui nécessite la présence de toutes les forces vives du MCO. En plus des dettes, il y a également lieu de résoudre la situation financière des

joueurs», a-t-il affirmé, avant d'ajouter que sa mission s'achèvera à la fin de saison en cours. Nouveau défi donc pour les revenants à la tête du club, surtout que l'entraîneur Moez Bouakaz exige du renfort pour la deuxième phase du championnat.

Pour rappel, le Mouloudia d'Oran était sans président depuis le retrait de confiance, en novembre dernier, à Tayeb Mechiaoui. Voilà où est la situation du MCO avant l'entame de la phase-retour, étant donné que le chemin est encore long et semé d'embûches pour le maintien. Le coach sera obligé de dégraissier l'effectif pour d'éventuelles recrues après la régularisation des dettes de la CNRL. Par ailleurs, on vient d'apprendre que la directive donnée par le wali d'Oran quant à la justification des 5 milliards de centimes octroyés en novembre dernier a été suivie d'effet et la Brigade économique des finances, qui s'est saisie sur dossier a entamé son enquête.

USM Bel-Abbès

El Henani s'en lave les mains !

Le président démissionnaire de la société sportive par actions de l'USM Bel-Abbes, Abdelghani El-Henani, a indiqué qu'il n'était responsable «ni de près, ni de loin» des dettes accumulées par le club auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) relevant de la Fédération algérienne de football, et estimées à 310 millions de dinars. L'USMBA, reléguée en deuxième division, est en tête du classement des clubs algériens les plus endettés au niveau de la CNRL, lui valant d'être interdite de recrutement depuis l'été dernier. Une sanction ayant poussé sa direction à opter pour des joueurs de la catégorie des moins de 21 ans pour éviter le forfait. A ce propos, Abdelghani El Henani a déclaré à la page officielle de son club sur Facebook: «j'ai mis en garde, il y a longtemps,

contre la politique menée par les dirigeants qui se sont succédés dans la gestion des affaires du club en recrutant des joueurs pour des sommes exorbitantes qui dépassaient nos moyens, ce qui a provoqué l'accumulation des dettes après avoir été incapable de régulariser les joueurs en question qui ont saisi la CNRL». Et de poursuivre: «personnellement, je n'ai contracté aucune dette, car je n'ai pas participé à la gestion du club lors des précédentes périodes, au cours desquelles l'équipe de football était sous la coupe du président du club amateur». Malgré la démission officielle d'Abdelghani El Henani, qu'il a notifiée aux autorités locales, il n'a jusqu'à présent pas réussi à convoquer l'assemblée générale des actionnaires pour débattre de l'avenir du club, dont les affaires sont deve-

nues très compliquées, car aucun des actionnaires concernés n'a répondu à son invitation à assister à ce rendez-vous qu'il avait convoqué à deux reprises la semaine dernière. Les jeunes de la formation de la «Mekerra» ont renoué avec la victoire après avoir battu à domicile le WA Boufarik (1-0), samedi passé pour le compte de la première journée de la phase retour, malgré leur grève qui a duré plusieurs semaines. Cette victoire a permis à l'USM-BA, entraînée provisoirement par l'ancien joueur Ouala Samir après le départ de l'entraîneur Sid Ahmed Slimani, de se hisser au 13e rang avec 15 points.

Toutefois, l'équipe reste toujours menacée de descente en division inter-régions, surtout qu'ils seront quatre clubs à quitter la Ligue 2 en fin de saison.

CS Constantine

Vers l'exploitation du pôle sportif Chaâb El Ressas

La société sportive du Club sportif constantinois (CSC), évoluant en Ligue 1, est parvenue lundi à un accord avec les autorités locales et les représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports en vue de conclure un contrat de partenariat pour l'exploitation du pôle sportif de la région de Chaâb El Ressas (Constantine). Dans une déclaration aux médias en marge de la visite effectuée par la commission commune de traitement du dossier du professionnalisme en football (incluant des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Fédération algérienne de football) au

siège du CSC et au pôle sportif Chaâb El Ressas, le président de cette commission, le conseiller du ministre de la Jeunesse et des Sports, Ameur Mensoul, a indiqué que «la société sportive de ce club a présenté lundi au cours d'une séance de travail au siège de la wilaya une demande aux représentants du ministère de tutelle et au wali de Constantine, Messaoud Djari, pour l'exploitation de ce pôle sportif et il a été parvenu à un accord pour conclure prochainement un contrat de partenariat pour l'exploitation de cette infrastructure sportive». Le même responsable a indiqué que «les nouveaux

règlements internationaux qui seront appliqués à la compter de la prochaine saison feront obligation aux clubs algériens de football de présenter un dossier à la Fédération algérienne de football pour obtenir la carte de club professionnel pour participer au championnat national professionnel et autres championnats continentaux», soulignant que «l'obtention de cette carte requiert la possession par le club d'infrastructures sportives, un siège et la structure administrative nécessaire». De son côté, le directeur général de la société sportive du CSC, Ramzi Gasmi, a affirmé que la demande d'ex-

ploitation du pôle sportif de Chaâb El Ressas vient soutenir le dossier de l'équipe d'obtention de la carte de club professionnel et contribuer à la concrétisation du projet de formation des jeunes catégories, soulignant que le chef de l'exécutif local a donné son accord et exprimé sa disponibilité à adhérer à cette démarche. Ce pôle qui s'étend sur plus de 15 hectares peut accueillir les stages de préparation des sélections nationales de plusieurs disciplines surtout qu'il dispose d'une piscine semi-olympique, deux stades de football, une piste athlétique, des salles de sports et un dortoir de 200 lits.

CNRL - 270 milliards de dettes Les conséquences d'une gestion anarchique

M. Zeggai

Le dernier rapport de la CNRL (Chambre nationale de résolution des litiges) a confirmé la gestion anarchique, pour ne pas dire catastrophique, des clubs algériens pré-tendus professionnels. 98 milliards 620 millions de centimes pour les clubs de l'élite. 150 milliards 775 millions de centimes pour les clubs de la Ligue 2 et 17 milliards 300 millions de centimes pour les autres des divisions inférieures. Ce qui nous donne un total de près de 270 milliards de centimes de dettes contractées au niveau de la CNRL seulement, sans compter les dettes fiscales et parafiscales des clubs professionnels algériens. Il semble que le costume est bien trop grand pour les gestionnaires qui excellent dans le bricolage et la dilapidation des deniers publics. Aussi cette situation, que l'on peut qualifier de catastrophique, est due à l'absence totale du contrôle de l'Etat sur les subventions qu'il octroie aux clubs indirectement à travers les CSA. C'est également la faute à l'instance fédérale où la DCGF (direction de contrôle de gestion et des finances) qui s'est avérée incapable d'aller jusqu'au bout en raison de ses prérogatives limitées. Le plus inquiétant reste cette gestion de la plupart des présidents des clubs algériens, qui n'ont jamais daigné assainir leur situation financière depuis belle lurette. Voilà ce qui arrive quand on a affaire à des responsables qui préconisent la politique de la fuite en avant et l'amateurisme dans la gestion des clubs. Où est donc le respect du cahier de charge du professionnalisme ?

La décision relative à l'interdiction de recrutement va-t-elle régler les problèmes de gestion des clubs ? Là est toute la question, surtout que l'instance fédérale a été mise devant le fait accompli pour ne plus faire de concessions ou autre favoritisme, sous peine de sanctions de la CAF et de la FIFA, qui exigent que l'obtention de la licence professionnelle est soumise à l'assainissement de la situation financière. Pire encore, selon notre source, la CAF s'est attachée les services d'un cabinet d'audit externe dont la mission est de passer au peigne fin tous les documents nécessaires ayant trait à l'obtention de cette licence.

Aujourd'hui, la FAF est obligée de respecter les verdicts de la CNRL, qui a transmis son dernier rapport concernant les litiges entre les joueurs, les entraîneurs et leurs clubs. A cet effet, nous avons appris que cette question des dettes a été débattue lors de la dernière réunion du Bureau fédéral. Aussi, la situation risque de se compliquer davantage avec la dernière montée au créneau des joueurs qui ont gagné leurs affaires au niveau de la CNRL mais qui n'ont

pas été régularisés à ce jour. Ces anciens joueurs ont menacé la FAF dans un premier temps par un sit-in, avant de prendre attache avec l'instance mondiale. Là, on croit savoir qu'aucun sursis ne doit être accordé pour obliger les clubs à payer leurs joueurs plaignants.

Dans le cas contraire, ces mêmes clubs, en plus de l'interdiction de recrutement, risquent la défaillance de points. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est que certains responsables ont contracté autant de dettes pour voir finalement leurs clubs disparaître du concert du football national. On peut citer l'OMA, l'ABS, le CRBAF, l'USMB, l'ESM, l'ASK, le SAM et l'ABM. D'autres clubs ont bénéficié des dizaines de milliards de centimes pour éviter la relégation en Inter-régions. En Ligue 1, est-il concevable de voir des clubs avec des dettes, à coups de milliards, menacés par la relégation tels que le RCR, le MCO, l'OM, le WAT, le RCA, le NCM, l'ASO, le NAHD pour ne citer que ceux-là. C'est grave et inadmissible si, avec tous ces ratages, aucune instance n'a eu le reflexe d'introduire une action de justice pour connaître la destinée de cet argent. Le plus cruel, c'est qu'avec tous ces investissements, le football algérien est devenu incapable de produire des joueurs qui répondent aux critères d'internationaux.

LE TABLEAU DES DETTES

Ligue 1	
RCR 23 milliards
MCO 21 milliards
USB 13 milliards
OM 10 milliards
JSK 06 milliards
ESS 06 milliards
RCA 05 milliards 400 millions
WAT 05 milliards
NCM 03 milliards
ASO 03 milliards
MCA 01 milliard 600 millions
NAHD	... 980 millions
CSC 640 millions

Ligue 2	
USMBA	. 31 milliards
CABBA	. 24 milliards
ASAM 18 milliards
USMAN	. 15 milliards
JSMS 15 milliards
MOB 10 milliards
MCEE 07 milliards 500 millions
JSMB 06 milliards 100 millions
USMH 05 milliards 700 millions
MCS 05 milliards 400 millions
MOC 04 milliards 500 millions
CAB 03 milliards 600 millions
ASMO 03 milliards 400 millions
RCK 01 milliard 100 millions
USMMH 300 millions
SKAF 175 millions

Autres divisions	
OMA 04 milliards 700 millions
ABS 03 milliards 500 millions
CRBAF 03 milliards 700 millions
USMB 02 milliards 400 millions
ESM 01 milliard 400 millions
ASK 01 milliard
SAM 500 millions
ABM 100 millions

Coupe arabe 2021 (1/4 de finale) La Fifa sanctionne le Maroc pour des chants racistes de ses supporters

La Fédération internationale de football (Fifa) a infligé une amende de 20.000 francs suisses à la Fédération royale marocaine (FRMF), à cause des chants racistes de ses supporters lors du match des quarts de finale de la Coupe Arabe de la Fifa, disputé le 11 décembre dernier à Doha (Qatar) face à l'Algérie (2-2 a.p., aux t.a.b : 5-3), rapporte mardi le quotidien local Le Matin sur son site

officiel. La FRMF est sommée de payer cette amende dans les 30 jours qui ont suivi la prononciation du jugement, précise la même source. La commission de discipline de l'instance mondiale a également prononcé une autre sanction contre le Maroc. Ainsi, l'équipe marocaine jouera le match "retour" des barrages de la Coupe du monde 2022 face à la RD Congo le 29 mars à Casablanca devant un nombre limité de supporters. La Fifa a également sommé la FRMF de fermer les gradins derrière les buts. Eliminé en quarts de finale de la CAN-2021 (reportée à 2022) disputée au Cameroun (9 janvier - 6 février) par l'Egypte (1-2, a.p.), le Maroc a hérité de la RDC en barrage du mondial 2022, selon le tirage au sort effectué le 22 janvier dernier à Douala (Cameroun).

CAN-2021

Les Lions de la Téranga accueillis en héros à Dakar

Des dizaines de milliers de Sénégalais extatiques ont envahi les rues autour de l'aéroport Léopold-Sédar-Senghor pour accueillir l'équipe nationale de football de retour du Cameroun après avoir remporté pour la première fois la Coupe d'Afrique des nations.

L'arrivée des Lions de la Téranga a drainé avec des heures d'avance un flot dense et tapageur s'étendant à perte de vue sur les axes menant en pleine ville à l'ancienne plateforme aéroportuaire, qui ne sert plus

que pour les occasions exceptionnelles ou les transports militaires et présidentiels. Les coéquipiers de Sadio Mané ont mis fin dimanche soir au Cameroun à l'interminable attente de tout un pays fou de ballon en remportant aux tirs au but contre l'Egypte multi-laureate le premier titre continental depuis la première participation du Sénégal à la CAN il y a plus de 50 ans.

Au cours d'une nuit de liesse, le président Macky Sall avait déclaré lundi jour férié pour permettre à ses

compatriotes de célébrer la victoire. La tension n'a cessé de monter au cours de la journée, une clameur assourdissante couvrant progressivement différents quartiers de la ville, alors que l'incertitude demeurait sur l'heure d'arrivée des joueurs. Chacun escomptait que les nouveaux champions d'Afrique paraderaient dans les rues à travers les quartiers populaires de la capitale. Le chef de l'Etat, rentré exprès, est allé les accueillir à l'aéroport après avoir annulé une visite officielle aux Comores.

OGC Nice

Fracture de la clavicule pour Atal

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Youcef Atal, sorti en se tenant l'épaule droite contre Clermont (0-1) dimanche, en match de la 23e journée du championnat, souffre d'une fracture de la clavicule, et sera indisponible pour quelques semaines, rapporte lundi le journal Nice Matin. Le latéral algérien, remplacé par Jordan Lotomba après être tombé sur son épaule, souffre d'une fracture de la clavicule, sans déplacement, précise la même source. Il manquera donc le quart de finale de la Coupe de France tant attendu contre l'Olympique Marseille, ce soir, le déplacement à Lyon (samedi) et, sans doute, la réception d'Angers une semaine plus tard. Atal (25 ans), qui n'a pas été épargné par les blessures depuis le début de la saison, espère se rétablir en vue de la double confrontation de l'équipe nationale en mars prochain face au Cameroun, dans le cadre des barrages du Mondial 2022 au Qatar.



Athlétisme - Journées hivernales de la FAA La 1ère manche le 12 février à Alger

La première manche des Journées hivernales de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) se déroulera le samedi 12 février courant, au SATO du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Une

compétition ouverte uniquement aux catégories U18, U20 et seniors (messieurs et dames), et qui outre les courses, comportera plusieurs épreuves techniques, dont la perche, le saut en hauteur, le triple saut, le lancer du marteau, le lancer du disque et le lan-

cer de poids. «Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au vendredi, 11 février, à 23h59» ont tenu à faire savoir les organisateurs, selon lesquels «le retrait des dossards se fera le jour de la compétition, à partir de 13h00» au niveau du SATO.

Tennis - Circuit africain ITF/CAT (U14)

Les sélections algériennes en stage

Les sélections nationales des U14 «Garçons et Filles» de tennis effectueront un stage de préparation, du 11 au 14 février, au Tennis Club de Bachdjara (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de tennis. Chez les garçons, quatre joueurs seront pré-

sents : Nacer, Abdelmouhaymen Ghouli, Yacine Meghari, Fares Belamiri et Kamyl Mohamed Chebboub. L'équipe des filles sera présente avec Nora Iachourane, Warda Milald Elamel Kihel et Dyna Douadi. Ce stage permettra de préparer le Circuit afri-

cain ITF/CAT de la catégorie (qualificatif au Championnat d'Afrique), programmé du 15 au 26 février 2022, à Soulaymenyah (Egypte). En terre égyptienne, les athlètes algériens seront encadrés par les entraîneurs Sofia Benhalima et Ahmed Ouadane.

Judo - Championnats nationaux

Participation obligatoire des athlètes d'élite

La Fédération algérienne de Judo (FAJ) a interpellé l'ensemble de ses athlètes d'élite (cadets, juniors, seniors/messieurs et dames), les sommant de «ne rater aucun championnat national à l'avenir», au risque d'être exclus de la sélection dont ils relèvent. «Les judokas ayant le statut d'internationaux sont dans l'obligation de participer aux prochains

championnats nationaux, et toute entorse à cette nouvelle règle sera sévèrement sanctionnée», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Selon ladite instance «la non participation à un championnat national», lors de la saison 2021-2022 sera en effet «synonyme d'exclusion automatique de la sélection nationale, et il n'y aura aucune complaisance, avec quel athlète que ce soit», a-t-elle encore menacé.

Cette décision a été prise par le président de la FAJ, Yacine Sillini et les membres de son Bureau fédéral «dans un souci d'élever le niveau des différents championnats nationaux». Ce qui selon eux «devrait servir la discipline» et permettre «la découverte de nouveaux jeunes talents».

CAN-2023

La CAF entame ses visites d'inspection en Côte d'Ivoire



La Confédération africaine de football (CAF), effectue du 7 au 9 février une visite d'inspection en Côte d'Ivoire, en vue de l'organisation de la 34e Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 prévue du 23 juin au 23 juillet, rapportent les médias locaux. L'instance continentale par le biais de son secrétaire général Véron Mosengo-Omba a adressé un courrier à la présidente du CONOR-FIF (Fédération ivoirienne) Mariam Dao Gabala pour annoncer la visite de ses membres. Au cours de leur séjour, les représentants de la CAF auront à visiter le siège de l'instance continentale à Abidjan, les sites de Khorogo et San Pedro, ain-

si que les grands hôtels de la capitale, précise la même source. Après la clôture de la 33e CAN-2021 (reportée à 2022), remportée dimanche soir par le Sénégal aux dépens de l'Egypte (0-0, aux t.a.b : 4-2), au stade d'Olembe à Yaoundé (Cameroun), la CAF a remis officiellement le flambeau de l'organisation de la 34e édition au Ministre ivoirien de la Promotion des Sports et du Développement de l'Economie Sportive, Paulin Claude Danho.

Dans le même registre, le Premier ministre ivoirien Patrick Achi, a effectué samedi une visite d'inspection à Korhogo, pour s'assurer de l'avancement des travaux. « J'ai réalisé une visite d'inspection du chantier du nouveau stade de la ville, qui sera l'une

des infrastructures phares de la CAN 2023, notre CAN », a-t-il déclaré aux médias. Les travaux entamés depuis 2018, ont accusé un retard dû à la pandémie de la Covid-19. « Les retards liés à la pandémie sont peu à peu rattrapés et les délais de livraison seront tenus. Outre le stade, des terrains d'entraînement, une cité CAN pour accueillir les équipes, ainsi qu'un hôtel seront édifiés. Les travaux avancent bien », a-t-il rassuré. Avant de conclure : « au cours des prochains mois, je suivrai avec la plus grande attention le déroulé des chantiers et la préparation de cette compétition, avec l'ensemble des acteurs ivoiriens et africains du comité d'organisation ».

Mondial-2030

Le Royaume-Uni et l'Irlande ne sont plus candidats

Le Royaume-Uni et l'Irlande ne se porteront pas candidats à l'organisation de la Coupe du monde 2030 de football et se concentreront sur une campagne commune pour accueillir l'Euro-2028, ont annoncé leurs fédérations respectives. Les fédérations d'Angleterre, d'Irlande du Nord, d'Ecosse, du pays de Galles et d'Irlande ont conclu que le championnat d'Europe représentait une meilleure option que la Coupe du monde, après avoir mené une étude de

faisabilité financée par le gouvernement britannique. « Tout compte fait, les cinq fédérations ont décidé de se concentrer uniquement sur une candidature officielle à l'organisation de l'Euro-2028 et ont décidé de ne pas se porter candidates à la Coupe du monde 2030 », ont-elles déclaré dans un communiqué.

« L'organisation d'un Euro offre un retour sur investissement similaire, le tournoi européen ayant un coût d'organisation bien inférieur et les bénéfices pouvant être réalisés plus tôt. » La

candidature à la Coupe du monde 2030 avait suscité des critiques au Royaume-Uni, après l'échec des tentatives en solo de l'Angleterre pour organiser les éditions de 2006 et 2018. L'Angleterre avait organisé l'Euro-1996 sur son sol et les villes de Glasgow, Londres et Dublin ont chacune accueilli des matches de l'édition 2020, organisée à travers l'Europe et reprogrammée en 2021 en raison de la pandémie de Covid-19, avec notamment les demi-finales et la finale à Wembley.

Natation - JM 2021

Florent Manaudou participera au rendez-vous d'Oran



Le champion olympique français en natation, Florent Manaudou, a indiqué qu'il sera présent lors de la 19e édition des Jeux méditerranéens prévue l'été prochain à Oran, et ce, pour sa première participation à cet événement. « Au début, je me suis dit que ça allait changer pas mal de choses et au final j'aimerais faire les Jeux méditerranéens, que je n'ai jamais faits. Je ne veux pas faire

les Euros, c'est vraiment trop tard (11-21 août à Rome). Franchement, je pense que je vais avoir du mal à rester focus tout le mois d'août à l'entraînement sachant que tout le monde autour de moi sera en vacances », a-t-il déclaré au journal « Ouest France ». Florent Manaudou (32 ans) est spécialiste des épreuves de nage libre. Il est le frère cadet de la nageuse et championne olympique Laure Manaudou. Il a remporté quatre médailles aux Jeux

olympiques entre 2012 et 2021. Le report des Championnats du monde de natation à Fukuoka (Japon), initialement prévus en mai 2022 et reprogrammés pour juillet 2023 en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, arrange ainsi les affaires des organisateurs des JM, programmés du 25 juin au 5 juillet 2022.

A ce propos aussi, le comité d'organisation des JM espère attirer d'autres grands champions pour la beauté de la compétition et le plaisir des milliers de supporters attendus. Récemment, le vice-président du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), Bernard Amsalem, s'était dit, au cours d'une conférence de presse tenue à Oran, « optimiste » quant à une présence massive des meilleurs athlètes des deux rives de la Méditerranée, notamment dans les sports individuels, lors des prochains JM.

Il a, en outre, estimé que le rendez-vous oranais constitue une étape très intéressante pour les athlètes en question afin de préparer les Jeux olympiques prévus deux ans plus tard à Paris, rappelle-t-on.

Real Madrid

L'aveu de Luka Modric sur son avenir

Alors qu'il soufflera sa 37ème bougie en septembre prochain, Luka Modric a avoué se sentir en pleine forme en repoussant sa retraite au plus loin possible tout en faisant un appel du pied subtil au Real Madrid pour sa prolongation de contrat. « J'avais une bonne relation avec le club et c'est toujours le cas, je suis sûr que nous allons trouver un accord et faire ce que nous pensons être le mieux pour nous deux. Cela ne nous prendra même pas deux minutes pour parvenir à un accord. Je n'y pense pas pour l'instant. Je sais ce que je veux, j'espère que le club le sait aussi ». En janvier dernier, Luka Modric annonçait clairement la couleur au sujet d'une éventuelle prolongation au Real Madrid, son contrat arrivant à expiration le 30 juin prochain. Une position également adoptée par son entraîneur Carlo Ancelotti qui a même affirmé ces derniers temps qu'en pratique, Modric aurait « un contrat à vie avec le Real Madrid ». Néanmoins, les

semaines sont passées et aucune officialisation d'une prolongation n'est à signaler. Pas de quoi chambouler Luka Modric qui a cependant laissé planer le doute sur le moment auquel il partira à la retraite. Mais peu importe, tant il évolue dans la meilleure équipe du monde à ses yeux. « Je ne sais pas, vraiment, je ne sais pas jusqu'à quelle année je pourrai jouer. Cela pourrait être 40, ou plus, ou moins. Voyons voir. Je dois y aller petit à petit, apprécier ce que je fais. Je me sens bien physiquement, ce qui est important, mentalement aussi, je suis dans un très grand club, le meilleur club du monde sans aucun doute, et je travaille pour maintenir ce niveau autant que possible. Nous allons voir combien de temps cela va durer, mais parler d'années est très difficile. J'ai presque 37 ans et la vérité est que je me sens très bien », a déclaré Luka Modric à l'occasion du lancement de l'application Sportening et dans des propos rapportés par Mundo Deportivo.

Dijon FCO

Yassine Benzia prêté à Hatayspor



L'international algérien Yassine Benzia ne finira pas la saison à Dijon (L2). L'attaquant a été prêté à Hatayspor (D1 turque), mardi juste avant la fin du mercato. L'actuel 11e de Ligue 2 a accepté de prêter son attaquant à Hatayspor (D1 turque), sans option d'achat, comme annoncé mardi par Le Bien Public. Le

joueur était attendu sur place dans la journée d'hier, pour la traditionnelle visite médicale et la signature du contrat dans la foulée. Cette saison, il avait joué 13 matches avec le DFCO et inscrit 4 buts. L'ancien Lyonnais reste sous contrat jusqu'en 2023. L'Algérien a déjà évolué en Super Lig, à Fenerbahçe, de 2018 à 2019.

West Ham

Kurt Zouma au cœur d'une polémique à cause d'un chat

Une vidéo dans laquelle on voit le défenseur de West Ham maltraiter son chat a fait le tour des réseaux sociaux et déclenché une polémique. Kurt Zouma sait soigner ses retours. Alors qu'il vient de retrouver les terrains à la suite d'une blessure à un ischio, l'international français de 27 ans se retrouve dans l'oeil du cyclone. Le tabloid The Sun a relayé lundi soir une vidéo dans laquelle on voit le défenseur de West Ham faire acte de violences répétées sur son chat, le frappant notamment et lui mettant des coups de pieds. « West Ham United condamne sans réserve les actions de son joueur, Kurt Zouma, dans la vidéo qui a circulé, indique la formation londonienne. Nous avons parlé à Kurt et traî-

terons l'affaire en interne, mais nous tenons à préciser que nous ne tolérons en aucun cas la cruauté envers les animaux », a d'ailleurs réagi le club via un communiqué là aussi relayé par le Sun. Le journal anglais a aussi diffusé le mea culpa du joueur : « Je veux présenter mes excuses pour mes actes, réagit-il.

Il n'y a pas d'excuses pour mon comportement, que je regrette sincèrement. Je veux aussi dire à quel point je suis désolé pour tous ceux qui ont été bouleversés par la vidéo. Je tiens à assurer à tous que nos deux chats vont parfaitement bien et sont en bonne santé. Ils sont aimés et chérissés par toute notre famille, et ce comportement était un incident isolé qui ne se reproduira plus. »

Sous stimulation électrique, des paralytiques remarchent pour de bon

Ils ne pouvaient plus bouger leurs jambes, pas même les sentir. Plusieurs patients paraplégiques sont désormais capables de marcher à nouveau grâce à un implant qui stimule électriquement leur moelle épinière, une avancée qui pourrait se généraliser d'ici à quelques années.

Cette technologie a permis à trois paraplégiques «de se tenir à nouveau debout, de se remettre à marcher, faire du vélo et nager», résume une étude parue lundi dans la revue *Nature Medicine*. Ces trois patients, tous des hommes, étaient non seulement incapables de tout mouvement des jambes, mais ils n'y avaient plus la moindre sensation, à la suite d'accidents qui avaient endommagé leur moelle épinière.

La moelle épinière, contenue par la colonne vertébrale, prolonge le cerveau et commande de nombreux mouvements. Ces derniers peuvent donc être irrémédiablement perdus si le contact avec le cerveau est abîmé.

Mais, pour ces trois patients, il a été possible de changer la donne. A Lausanne, une équipe, menée par la chirurgienne suisse Jocelyne Bloch et le neuroscientifique français Grégoire Courtine, leur a implanté une quinzaine d'électrodes qui permettent de stimuler électriquement plusieurs zones de leur moelle épinière. Ce n'est pas une première, mais plutôt l'aboutissement de dix ans de travaux de ce type avec, enfin, la perspective d'en faire une thérapie qui changerait la vie de nombreux paralytiques.

L'idée d'envoyer un courant électrique pour retrouver des mouve-

ments perdus remonte à plusieurs décennies et a été mise en pratique pour la première fois en 2011. Un paraplégique avait alors été capable de se tenir à nouveau debout.

MARCHER UN KILOMÈTRE

En 2018, plusieurs équipes, dont déjà celle de Mme Bloch et M. Courtine, avaient réussi à faire remarcher des patients à l'aide d'une telle technologie. Mais on était encore loin de pouvoir envisager une application concrète. Les patients concernés avaient eu besoin de plusieurs semaines pour refaire quelques pas et leurs progrès restaient limités, sans guère pouvoir bénéficier à leur vie quotidienne.

Cette fois, les patients opérés ont pu faire leurs premiers pas presque immédiatement même si, réalisés sur un tapis roulant en laboratoire, ils n'avaient rien à voir avec une marche normale.

«Il ne faut pas imaginer un miracle immédiat (mais) cela permet de s'exercer tout de suite à ses activités», a expliqué M. Courtine lors d'une conférence de presse.

Après cinq mois de rééducation, les progrès étaient considérables: l'un des patients était par exemple en mesure de marcher près d'un kilomètre sans interruption.

Pour parvenir à de telles avancées, les chercheurs ont amélioré la technologie utilisée par rapport aux précédentes expériences. Celles-ci se basaient sur des outils préexistants de stimulation électrique. Or ces dispositifs étaient conçus dans un but différent: réduire la douleur et non relancer des mouvements,



un objectif bien plus complexe d'autant que chaque être humain possède une moelle épinière aux caractéristiques très variables.

QUELQUES HEURES PAR JOUR

Cette fois, «les électrodes sont plus longues et plus grandes que celles utilisées auparavant, ce qui permet d'accéder à plus de muscles», a détaillé Jocelyne Bloch.

Autre avancée importante, grâce à des logiciels utilisant l'intelligence artificielle, les impulsions électriques sont bien plus précises: elles

correspondent mieux à chaque mouvement, au lieu de consister en un flux de courant indiscriminé. Quand ces avancées pourront-elles bénéficier au plus grand nombre? «Avec un peu de chance, d'ici à quelques années», estime Mme Bloch. La technologie doit faire l'objet d'essais cliniques bien plus larges sous l'égide d'une startup néerlandaise, Onward. Cette société vise à la rendre facilement utilisable à l'aide d'un smartphone, par exemple pour contrôler son déclenchement. Car c'est une des limites à prendre en compte: dès qu'elle

est éteinte, la stimulation électrique n'a quasiment pas d'effet durable. Et il est inconcevable de la maintenir en permanence, ce qui épouserait l'organisme des patients. Mais retrouver un peu de mouvement chaque jour, c'est déjà beaucoup, comme en témoigne l'un des patients, Michel Roccati, chez qui ces électrodes ont été implantées en 2020, trois ans après un grave accident de moto. «Je l'utilise tous les jours pendant quelques heures: au travail, chez moi, pour pas mal de choses», a-t-il raconté. «Maintenant, ça fait partie de mon quotidien».

La France va lever l'obligation de test pour les extra-européens vaccinés



minutes», assurent ses concepteurs. Ce terminal est doté d'une «sensibilité élevée» et peut facilement être emporté partout. Pour tester le dispositif des chercheurs, des échantillons ont été prélevés sur 33 personnes infectées par le coronavirus. Des tests PCR ont été effectués en parallèle afin de pouvoir comparer les deux méthodes. Selon l'article, tous les résultats obtenus par les deux dispositifs étaient identiques.

Les tests réalisés avec le nouveau dispositif ont, au total, porté sur 54 échantillons, dont ceux de personnes fiévreuses mais qui n'avaient pas le Covid-19, de malades de la grippe et de volontaires sains.

Les chercheurs de l'université Fudan ont déclaré qu'une fois au point, leur dispositif pourra être utilisé dans diverses situations, notamment dans les aéroports, les hôpitaux, voire «même à la maison». Outre le fait d'être lents, les tests PCR nécessitent des infrastructures et des laboratoires dont de nombreux pays en développement ne disposent qu'en quantité limitée. Cela constitue un frein au dépistage. Des auto-tests rapides existent également, mais ils sont réputés moins fiables.

La Chine est l'un des plus importants producteurs mondiaux de tests PCR. Elle en a exporté en décembre pour une valeur totale de 1,6 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros), soit une augmentation de 144% sur un mois, selon les douanes chinoises.

Covid

Des scientifiques chinois ont conçu un nouveau test ultra-rapide



Des scientifiques chinois ont conçu une nouvelle méthode de dépistage du coronavirus, aussi fiable qu'un test PCR en laboratoire et qui donne un résultat en quelques minutes, selon un article paru dans une revue scientifique. Les tests PCR sont pour l'heure la norme dans le monde en matière de dépistage du Covid-19, mais les résultats prennent généralement plusieurs heures. Des chercheurs de la

prestigieuse université chinoise Fudan à Shanghai semblent toutefois avoir trouvé une alternative.

Dans un article publié lundi dans la revue *Nature Biomedical Engineering*, l'équipe affirme avoir mis au point un capteur qui utilise la microélectronique pour analyser les prélevements ADN récoltés par écouvillon. Le capteur, relié à une machine portative, permet d'obtenir un résultat en «moins de quatre

minutes», assurent ses concepteurs. Ce terminal est doté d'une «sensibilité élevée» et peut facilement être emporté partout. Pour tester le dispositif des chercheurs, des échantillons ont été prélevés sur 33 personnes infectées par le coronavirus. Des tests PCR ont été effectués en parallèle afin de pouvoir comparer les deux méthodes. Selon l'article, tous les résultats obtenus par les deux dispositifs étaient identiques.

Les tests réalisés avec le nouveau dispositif ont, au total, porté sur 54 échantillons, dont ceux de personnes fiévreuses mais qui n'avaient pas le Covid-19, de malades de la grippe et de volontaires sains.

Les chercheurs de l'université Fudan ont déclaré qu'une fois au point, leur dispositif pourra être utilisé dans diverses situations, notamment dans les aéroports, les hôpitaux, voire «même à la maison».

Outre le fait d'être lents, les tests PCR nécessitent des infrastructures et des laboratoires dont de nombreux pays en développement ne disposent qu'en quantité limitée. Cela constitue un frein au dépistage. Des auto-tests rapides existent également, mais ils sont réputés moins fiables.

La Chine est l'un des plus importants producteurs mondiaux de tests PCR. Elle en a exporté en décembre pour une valeur totale de 1,6 milliard de dollars (1,4 milliard d'euros), soit une augmentation de 144% sur un mois, selon les douanes chinoises.

La France va lever l'obligation de tests de dépistage du Covid-19 pour tous les voyageurs extra-européens vaccinés, a annoncé mardi le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Clément Beaune. «En France, on avait rajouté, au mois de décembre avec la vague Omicron, des tests. Nous annoncerons dans les prochains jours la levée des tests pour les personnes vaccinées», a-t-il déclaré sur la chaîne France 2.

Pour l'heure, tout voyageur entrant sur le territoire français en provenance d'un pays extérieur à l'espace européen - dont le Royaume-Uni - doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 heures, rappelle le ministère français des Affaires

Brésil

La souffrance des migrants africains victimes de racisme

Le meurtre d'un Congolais sur une plage de Rio de Janeiro a jeté une lumière crue sur les épreuves auxquelles sont confrontés au Brésil les immigrés africains, victimes de racisme dans un pays où la population noire est pourtant majoritaire. «Aujourd'hui, je pense quitter le Brésil. Après ce qui s'est passé avec Moïse, j'ai peur pour mes enfants», confie à l'AFP Sagrace Lembe Menga, 33 ans, originaire de République Démocratique du Congo (RDC), comme Moïse Kabagambe, tué le 24 janvier.

Comme ce jeune homme de 24

ans battu à mort à coups de bâtons et de batte de baseball, elle a quitté son pays en quête de «paix et de tranquillité», pour fuir «la guerre et les massacres». «J'ai entendu dire qu'au Brésil, on reçoit les gens à bras ouverts.

Et c'est vrai qu'on m'a bien accueilli à mon arrivée», en 2015, raconte cette coiffeuse de 33 ans, qui arbore de longues tresses vertes. Mais elle n'a pas été épargnée par le racisme, notamment sur son lieu de travail. «Certains me traitent comme si j'étais une personne insignifiante, un animal. On m'a déjà

demandé si je vivais au milieu des girafes», résume cette mère de deux enfants de 8 et 3 ans, qui a le statut de réfugiée. Selon les chiffres du gouvernement brésilien, 1.050 des 57.000 réfugiés que compte le pays sont originaires de RDC, le troisième contingent après le Venezuela et la Syrie.

«MANQUE D'OPPORTUNITÉS»

Le salaire mensuel moyen des immigrés africains (2.698 réais, soit 445 euros) est largement inférieur à celui de tous les migrants

(4.878 réais) au Brésil. Beaucoup d'entre eux vivent dans des quartiers sensibles où des narcotrafiquants font la loi. Au total, quelque 35.000 immigrés Africains vivent au Brésil, mais les spécialistes estiment que les statistiques officielles sont sous-évaluées. Le Brésil accueille par ailleurs un grand nombre d'immigrés haïtiens (plus de 150.000), qui comptent également parmi les moins bien rémunérés. «Si je devais raconter tous les épisodes de racisme dont j'ai été victime, on pourrait écrire un livre», déplore Elisée Mpembe, 23 ans, chanteur congolais arrivé au Brésil en 2013. «Les gens me regardent de travers, les vigiles me suivent dans le supermarché. Encore récemment, je me suis fait fouiller par des policiers alors que je leur avais juste demandé un renseignement», explique-t-il. A cause du «manque d'opportunités» pour vivre de son art, il doit souvent «faire des petits boulot» pour joindre les deux bouts. Pour Basile Malomalo, spécialiste des migrations entre l'Afrique et le Brésil à l'Université de l'Intégration internationale et de la Lusophonie Afro-brésilienne (Unilab), le racisme au Brésil «est d'autant plus pernicious que 55% des Brésiliens sont noirs» ou métis.

«BAISSER LA TÊTE»

Seul le Nigéria compte une population noire plus importante que le Brésil dans le monde. «Les problèmes d'intégration des immigrés africains ont les mêmes racines que ceux rencontrés par les

anciens esclaves, qui étaient encore vus comme des objets, des animaux, au moment de l'abolition de l'esclavage, en 1888, dit le chercheur. Dans un pays où, selon une étude récente, 77% des victimes d'homicides en 2019 étaient des personnes noires, les migrants africains comme Moïse Kabagambe sont encore plus vulnérables «parce que dans la tête des racistes, comme c'est un étranger, personne ne va le défendre», insiste M. Malomalo. «Si on commence à m'embêter, je préfère baisser la tête pour éviter les problèmes», dit Modou Fall, Sénégalais de 34 ans qui vend des lunettes de soleil sur la plage de Copacabana. «C'est dur de travailler ici. J'ai du mal à envoyer de l'argent à ma famille à cause de la dépréciation du réal face au dollar», déplore-t-il. Rui Mucale, président de la Chambre de commerce afro-brésilienne (AfroChamber), explique que beaucoup de migrants africains arrivent au Brésil avec «l'esprit d'entreprise», pour vendre notamment des vêtements ou des tissus africains, mais la plupart restent cantonnés «au secteur informel». «Il n'est pas rare non plus de voir des personnes diplômées qui finissent par travailler à des postes demandant bien moins de qualifications», déplore-t-il, citant notamment un topographe qui fait le ménage dans un hôtel ou un ingénieur travaillant dans un supermarché. Pour lui, l'assassinat de Moïse Kabagambe est «la concrétisation tragique des problèmes engendrés par le racisme au Brésil».

Koweït

Manifestation après la suspension d'une retraite de yoga jugée «indécente»

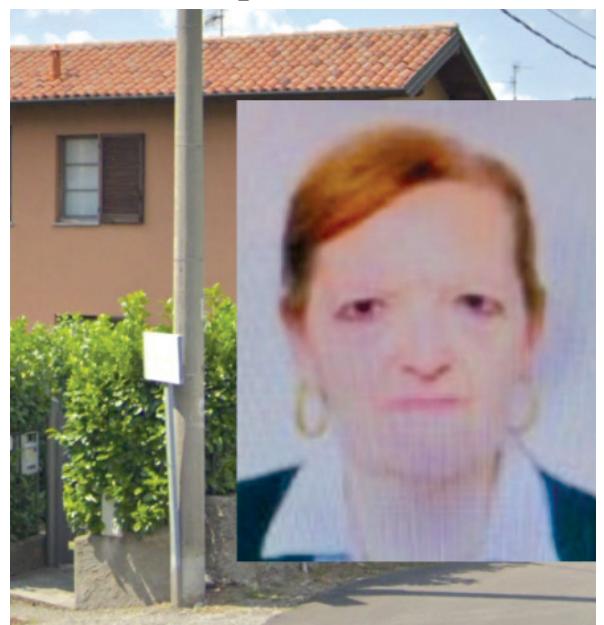
Des dizaines de manifestantes ont protesté lundi au Koweït après la suspension d'une retraite de yoga pour femmes jugée «indécente» et dénoncée par un parlementaire conservateur, une affaire qui avait fait scandale la semaine dernière dans cet Etat du Golfe. L'organisatrice de l'événement, Eman al-Husseinan, avait annoncé jeudi sa suspension faute de «permis» délivré par les autorités, au lendemain d'un tweet du député Hamdan al-

Azmi qui avait fustigé une «affaire grave» contraire à la «société conservatrice» de ce pays musulman. «Il ne s'agit pas de sport, même si c'est important. Le point essentiel est que si nous renonçons,

nous allons assister à bien d'autres régressions», a déclaré à l'AFP Ibtihal al-Khatib, une professeure d'université présente dans le sit-in organisé devant le Parlement. Dans cette société à la vie politique active contrairement aux autres pays du Golfe, les manifestantes ont brandi des banderoles explicatives : «non à l'exploitation de la question des femmes», «pas de régime des fatwas» ou encore «non à la tutelle sur les femmes».

Le député Hamdan al-Azmi avait lui exigé du ministre de l'Intérieur qu'il mette «rapidement un terme à ces pratiques étrangères à notre société conservatrice». Comme les parlementaires, les femmes sont très impliquées dans la société civile. Mais si elles jouissent de libertés politiques, elles se battent régulièrement contre le conservatisme ambiant et les violences sexistes.

L'affaire du yoga intervient de surcroît quelques semaines après la décision du gouvernement de restreindre l'accès des femmes aux postes de combat dans l'armée, leur imposant de porter un voile et d'obtenir la permission d'un «tuteur» masculin.

Italie
Une septuagénaire découverte chez elle deux ans après sa mort

La mort d'une femme de 70 ans, découverte momifiée sur sa chaise plus de deux ans après sa mort, a provoqué une onde de choc cette semaine en Italie, relançant le débat sur la solitude des personnes âgées. Marinella Beretta, qui n'avait plus de parents en vie, a été retrouvée vendredi dans sa maison à Prestino, près du lac de Côme, en Lombardie (nord). Ses voisins ne l'avaient plus vue depuis au moins deux ans et demi, selon des médias. Ses restes momifiés ont été découverts par la police, venue sur place après avoir été alertée sur le risque de chutes d'arbres situés dans son jardin. «Ce qui est arrivé à Marinella Beretta à Côme, la solitude de l'oubli, blesse nos consciences», a réagi lundi la ministre de la Famille Elena Bonetti sur Facebook. «Une communauté qui veut rester unie a le devoir de se souvenir de sa vie. Nous devons cesser de limiter les horizons à la sphère privée et recommander à prendre soin des liens entre nous (...) Personne ne doit rester seul». En Italie, près de 40% des plus de 75 ans vivent seuls, selon un rapport de l'Institut national de statistique (Istat) datant de 2018. Le même pourcentage de personnes n'a ni parents, ni amis vers lesquels se tourner en cas de besoin. Marinella Beretta était «la solitude incarnée», a écrit mardi l'éditorialiste Massimo Gramellini sur la première page du Corriere della Sera, le quotidien le plus vendu d'Italie. «Beaucoup d'entre nous ont encore des souvenirs des familles nombreuses de l'Italie des campagnes. Au lieu de cela, la famille moderne est réduite (...) Les gens meurent seuls.

Et nous vivons seuls, ce qui est presque pire». Les voisins de Mme Beretta, qui ne l'avaient pas vue depuis septembre 2019, ont pensé

qu'elle avait déménagé au début de la pandémie de Covid-19, qui a frappé l'Italie début 2020. La police n'a rien trouvé sur place qui puisse suggérer une mort suspecte. La municipalité de Prestino devrait payer les frais d'enterrement. «Le mystère de la vie invisible de Marinella derrière la barrière fermée de sa maison nous enseigne une leçon terrible. La véritable tristesse n'est pas que les autres ne se soient pas rendus compte de sa mort. C'est qu'ils ne se soient pas rendus compte qu'elle était vivante», a estimé le quotidien romain Il Messaggero.

Iran
**Un restaurant fait manger ses clients
en «prison» pour aider les détenus**

Manger derrière des barreaux affublé de l'uniforme rayé des prisonniers: à Téhéran, un restaurant propose à ses clients de passer un moment en «prison», et d'aider avec leur addition à libérer ceux qui croupissent dans des cachots pour dettes impayées. Intitulé la «Cellule 16», l'idée de ce restaurant est née pendant la détention de ses deux fondateurs, Benyamin Nakhat, 31 ans, et Arman Alizadeh, 30 ans. «J'ai rencontré mon associé pendant notre garde-à-vue. Je travaillais au marché du fer de Téhéran mais j'ai fait faillite. Je me suis retrouvé au trou sans le sou», confie à l'AFP M. Nakhat. M. Alizadeh travaillait pour sa part dans l'exportation mais lui aussi s'est noyé dans les dettes. Or en Iran, la loi est sévère pour ceux qui émettent des chèques en bois, qui n'ont pas payé la dot promise lors de leur mariage ou encore ceux qui échouent à rembourser des prêts bancaires.

C'est la prison jusqu'au remboursement de l'emprunt. Au total, 11.000 Iraniens sont détenus pour ne pas avoir honoré leurs dettes, selon des responsables pénitentiaires. En 2019, le nombre total de détenus dans le pays était de 240.000, selon l'agence de presse officielle Irna. En prison, Benyamin Nakhat et Arman Alizadeh sont devenus amis. Deux ans plus tard, en avril 2016, ils ouvrent leur restaurant dans l'est de la capitale.

«Pour la décoration, ce fut facile. Nous avons reproduit le lieu où nous étions détenus», raconte en souriant M. Nakhat. «Nous voulions

montrer que la prison n'est pas forcément un lieu pour les méchants. Les détenus sont parfois des gens qui n'ont pas commis de crimes mais qui ont eu un revers de fortune», dit-il. «Cela peut arriver à tout le monde.» Le pays traverse une grave crise économique-conséquence notamment des sanctions rétablies par Washington contre l'Iran qui va de pair avec une inflation annuelle de 60% et la dévaluation régulière de la monnaie nationale, le rial.

DONS ET RÉINSERTION

Composé de sept «cellules», dont chacune peut accueillir six à sept détenus, le restaurant a vite connu le succès grâce à l'engouement des réseaux sociaux. Puis, l'appétit venant en mangeant, les associés ont inauguré deux autres restaurants, l'un également à Téhéran et l'autre à Ispahan (centre). Mais les propriétaires n'ont pas oublié leurs compagnons d'infortune. «Une partie des recettes du restaurant aide à libérer des détenus» en prison pour dettes impayées, explique M. Alizadeh. «Nous voulons aider les prisonniers en collectant des fonds. Nous assistons les détenus endettés en lançant parfois des campagnes pour solliciter l'aide de donateurs ou de clients», notamment sur Instagram, précise-t-il. «Nous choisissons ceux qui nous semblent prioritaires, par exemple, une personne mariée avec des enfants ou une personne malade et incapable de travailler pour rembourser son emprunt.» Le montant des dons varie. Un jour, raconte M.



Nakhat, «nous avons participé à une émission de télévision pour solliciter l'aide des téléspectateurs. Selon les responsables du programme, la collecte a rapporté six milliards de rials», soit 209.000 euros.

**«AIDER
LES PRISONNIERS»**

La «Cellule 16» aide aussi à la réinsertion de personnes tout juste sorties de prison. «À plusieurs reprises, des détenus libérés

sont venus travailler au restaurant», assure M. Nakhat. Leur combat est partagé par plusieurs associations philanthropiques ou religieuses, et porté également par des célébrités iraniennes. Au total, 113,5 millions d'euros ont été récoltés en 2021 pour cette cause, selon Irna.

Accompagnée de deux amies, Hasti Berjissian, 24 ans, apprécie le concept de la «Cellule 16». «Nous venons ici depuis l'ouverture. La nourriture est bonne

mais nous voulons surtout aider les prisonniers», dit cette jeune Iranienne, responsable des achats dans une usine, en savourant une pizza à la pâte onctueuse. Dans une autre cellule, Shiva Shemshaki, 33 ans, fête l'anniversaire de son mari.

«Je viens ici car l'un de nos amis est en prison depuis neuf mois pour dettes impayées. Il avait acheté des marchandises mais il a été ruiné par l'inflation.»

**Corne de l'Afrique
Treize millions de personnes
menacées de famine**



me celle de la Somalie en 2011, où 250.000 personnes sont mortes de faim pendant une sécheresse prolongée. L'aide alimentaire est distribuée à travers une bande aride du Kenya, de l'Ethiopie et de la Somalie, où les taux de malnutrition sont élevés et où quelque 13 millions de personnes risquent de souffrir de la faim au premier trimestre de cette année.

Quelque 5,7 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire dans le sud et le sud-est de l'Ethiopie, dont un demi-million d'enfants et de mères souffrant de malnutrition. En Somalie, le nombre de personnes classées comme souffrant de grave faim devrait passer de 3,5 millions à 4,6

millions d'ici mai, à moins que des interventions urgentes ne soient menées. Dans le sud-est et le nord du Kenya, où une situation d'urgence liée à la sécheresse a été déclarée en septembre, 2,8 millions de personnes supplémentaires ont besoin d'aide. Selon le PAM, 327 millions de dollars sont nécessaires pour répondre aux besoins immédiats au cours des six prochains mois et aider les communautés pastorales à devenir plus résilientes face aux chocs climatiques récurrents. En 2011, l'absence de pluies avait conduit à l'année la plus sèche depuis 1951 dans les régions arides du Kenya, de la Somalie, de l'Ethiopie, de Djibouti et de l'Ouganda.

**Etats-Unis
Une nonne qui flambait au casino
avec l'argent de l'école condamnée**

Tu ne voleras point: une religieuse octogénaire qui a détourné plus de 800.000 dollars des caisses de l'école californienne qui l'employait pour flamber au casino et s'offrir des séjours touristiques coûteux a été condamnée lundi à un an de prison. Soeur Mary Margaret Kreuper, principale de l'école catholique privée Saint James à Torrance (sud de Los Angeles), avait fait voeu de pauvreté lorsqu'elle était devenue nonne voici plus de soixante ans. Mais elle a détourné pendant des années les chèques et autres versements destinés à l'école pour financer ses vices cachés.

«J'ai péché, j'ai enfreint la loi et je n'ai pas d'excuse», a déclaré au tribunal la religieuse de 80 ans, citée par le Los Angeles Times. Pour la religieuse, qui appartient à la branche américaine de l'ordre catholique des Soeurs de Saint Joseph de Carondelet, créé en 1650 en France au Puy-en-Velay (centre-est), les malversations qu'elle a commises constituent «une violation de ses voeux, des commandements, de la loi et par dessus tout de la confiance sacrée que tant de gens avaient pla-



cé en moi». Mme Kreuper avait admis sa culpabilité dans cette escroquerie l'an dernier. Il a fallu un audit réalisé pour découvrir la fraude, que la principale de l'école catholique avait tenté de couvrir en ordonnant à ses subordonnés de détruire des documents compromettants.

Selon le Los Angeles Times, lorsque l'archidiocèse de Los Angeles avait demandé des comptes à Mme Kreuper, cet-

dernière avait rétorqué que les prêtres étaient mieux payés que les religieuses et qu'elle pensait mériter une augmentation.

De son côté, l'avocat de la nonne, Mark Byrne, a plaidé une addiction aux jeux de hasard et demandé que sa cliente soit autorisée à purger sa peine dans le couvent où elle est cantonnée depuis la découverte de ses malversations, en 2018.

Suède: armés de couteaux, ils volent des ordinateurs en plein cours



Je n'ai jamais rien vu « de tel » : deux personnes armées de couteaux sont entrées dans une salle de classe d'un lycée du centre de la Suède lundi, ordonnant aux élèves de leur remettre leurs ordinateurs, ont annoncé la police et les médias. En début d'après-midi, les deux individus - tous deux masqués - ont interrompu un cours au lycée Rudbeckianska à Västerås. Si la

police n'a pas confirmé tous les détails du vol, elle a confirmé dans un communiqué avoir été appelée après que «plusieurs agresseurs» avaient forcé leurs victimes à remettre des appareils électroniques de l'école. Selon un élève cité par le quotidien Aftonbladet, la scène improbable s'est ensuite accentuée d'une course-poursuite entre les enseignants et les voleurs, obligés de se débarrasser d'ordi-

nateurs dans leur fuite. «Les enseignants les ont poursuivis, puis ils les ont jetés (les ordinateurs, ndlr) dans les buissons», a-t-il raconté. Pour l'heure, les autorités n'ont procédé à aucune interpellation.

Selon le directeur de l'école, Henrik Pettersson, personne n'a été blessé au cours de cet incident hors du commun. «Je n'ai jamais rien vu de tel», a-t-il affirmé à la radio locale.

Accusé de harcèlement, un conseiller de Biden démissionne



Un haut conseiller scientifique de la Maison Blanche a présenté sa démission lundi à la suite d'accusations de harcèlement sur le lieu de travail, un comportement vis-à-vis duquel Joe Biden avait promis en début de mandat d'être intransigeant.

«Je suis anéanti d'avoir fait souffrir d'anciens et actuels collègues par la façon dont je leur ai parlé», a écrit dans sa lettre Eric Lander, directeur du bureau pour les politiques scientifiques et technologiques. «J'ai

cherché à me pousser moi-même et à pousser mes collègues à atteindre nos objectifs communs, parfois en remettant en question et en critiquant», écrit-il tout en reconnaissant «être allé trop loin». Eric Lander supervisait notamment l'initiative récemment relancée de Joe Biden, visant à réduire d'au moins 50% le taux de mortalité lié au cancer au cours des 25 prochaines années. Le lendemain de son investiture, le président démocrate avait toutefois averti ses équipes

qu'il ne tolérerait aucun dérapage. «Je ne plaisante pas quand je dis ceci: si vous travaillez avec moi et que je vous entendez traiter un collègue avec un manque de respect, ou être méprisant, je vous virerai sur-le-champ», avait-il lancé. Le départ d'Eric Lander n'est pas le premier au sein des équipes de Joe Biden. Un porte-parole avait déjà dû faire ses valises après avoir menacé une journaliste et lui avoir tenu des propos sexistes lors d'un échange téléphonique.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■Vends par désistement appart F3, toutes commodités, 2e étage dans un immeuble de 04 étages, à Mostaganem. Tél : 0773.91.65.74

■A vendre F3 Oran, Bellevue (cité enseignant) côté commissariat, acte 80 m², 1er étage, bloc de 3 étages, 2 façades cité fermée, parking assuré, libre de suite - 0554.98.79.21

■Vends F5 3e étage, acte, cité les Oliviers, Maraval/Oran - 0673.73.27.08

■Vds appart promotionnel, luxe, top F3, de 105 m², 5e étage avec ascenseur, à Pt du Jour, très bien ensoleillé et meublé résidence de 6 étages avec box - 0778.21.07.80

■Location appart F3, Hai Feliaouen (ex el Barki) au 3e étage - Tél : 0793.57.84.98

■Vd F2, F3, F4 et F5 luxe cuisine équipée, chaudière chauffage, central, box à Choupot, wilaya, Millénium et Fernandville - 0772.43.37.38 / 0555.89.91.04

■Promotion immobilière, située à Oran, vous propose des appartements de qualité avec une large variété de typologie T2/T3/T4. Paiement par tranches et possibilité de crédit bancaire. Plus d'info : 0699.51.20.31-0699.51.20.50

■Vends F3 à Ténès, cité 360 logts, RN 11, Route de Mostaganem, 2e étage, salon + 2 pces + cuisine + SDB, couloir, terrasse sup 62,67 m² - 0770.96.08.80

■Loue F3 Seddikia, 1er (4U) - F3 Ain El Turck, 2e (2,5U) - F2 dans une villa Coca 1er (2,5U) - Villa à El kerma (4U) - Agence ABDALLAH 11 rue Cavaignac 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■Vds apparts (top) F3 promotionnel 3e et 4e étage + ascenseur sup de 100 à 120 m², cuisine équipée, chaudière, radiateur, réservoir...immeuble de 4 étages neuf, b. ensoleillé, prix 1MD 100 à 1MD300 (pas de crédit) - 0552.80.60.09

■Vds F2, F3, F4 et F5 cuisine équipée, chaudière chauffage C, box...etc. à Choupot, wilaya, Millénium et Fernandville - 0772.43.37.38 / 0555.89.91.04

■Vente appart F3 au 5e étage sans vis-à-vis superficie 83 m² situé à «Tir au Pistolet» Oran, acte + livret foncier - 0553.25.29.63

EMPLOIS

■Jeune fille étudiante en L3 filière Sciences financières et comptabilité, cherche stage pratique dans une société privée à Oran - Tél : 0552.49.51.42 / 0779.69.88.79

■Restaurant cherche femme de ménage et serveuses - Tél : 0799.95.45.88

■Marketel Algérie Oran recrute des téléconseillers (ères) parfaitement francophones, à plein temps et à mi-temps avec transport assuré le soir, salaire fixe entre 35.000 et 40.000 DZD pour un temps plein + primes - Tél : 0661.20.33.13 / 041.83.01.73

TERRAINS

■Vente terrain agricole 20 hectares, à Mascara, acte + livret foncier, avec puits - 0553.25.29.63

■Tlemcen : vend terrain de 838 m², centre-ville, sur grand boulevard, avec 2 façades vue Est; construit une maison, 4 magasins et un hangar, avec acte et livret foncier - Tél : 0699.70.88.64

DIVERS

■Société privée à Oran met en vente en gros des chambres Malaisie 4 portes au prix de 10.000 DA et des demi-chambres à 50.000 DA. Contactez - 041.84.91.45

■Société privée à Oran met en vente en gros des tables de pizzeria 1+2 au prix de 10.000 DA et des tables 1+4 à 15000 DA. Contactez 0553.16.89.42

■A louer licence de café, à Oran - Tél : 0774.37.37.03

■A louer licence de taxi à Oran, contacter - 0559.34.81.03

■A louer numéro de taxi à Oran, contacter - 0540.28.75.78 - 0558.95.98.86

■Loue licence de café à Oran 1re catégorie. Tél : 0552.14.63.12

■Vds matériel 02 concasseurs Fr (Berjo) + 03 mélangeurs en inox (500-1.000 et 2.000 litres), chaîne complète de détergents clarck électrique, sableuse G.F + chaîne complète d'aliments de bétail - 0792.68.61.15

LOCAUX

■Local à vendre où à louer, 12 m² avec sanitaire, à Oran, acte + livret foncier - 0553.25.29.63

■Vds à Bel-Air, Oran, 50 m du bd Froment Coste, local/com 160 m² (-20 m² +1er, 140 m², acté, R. Bureau P-DG, open/S + wifi + tél + parking, prix 1M800 - Tél : 0560.19.75.28

**Famille à Oran,
Recherche gardien d'une villa.
Disponible à titre permanent,
hébergement assuré sur les lieux.
Bonne moralité et expérience,
conditions de travail convenables.
Numéro de téléphone : 041-38-62-84.**

Société Algérienne sise à Oran (Missergheine),
recherche une entreprise de gardiennage pour sécuriser son site de production

1. Société agréée par les autorités et disposant des autorisations administratives et réglementaires requises à cet effet
 2. Expérience minimale de 10 ans dans le domaine de la sécurité et gardiennage
 3. Agents disponibles 7j/7, formés en matière de HSE, premiers secours, techniques de secours et techniques de sécurité.
- Merci de transmettre vos offres à l'adresse e-mail suivantes : infoseor@gmail.com

• 2

09.30 La maison des Maternelles
10.15 Amour, gloire et beauté
10.45 Jeux olympiques de Pékin 2022
13.00 Journal
13.50 La p'tite librairie
13.55 Jeux olympiques de Pékin 2022
17.30 JO Club
18.40 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.45 Un si grand soleil

21.10 Qu'est-ce qu'elle a ma famille?



Céline et Mathieu, un couple de trentenaires agriculteurs qui se bat depuis cinq ans pour adopter un enfant, reçoivent Mme Rouart, l'assistante sociale. Alors qu'ils espèrent enfin avoir une réponse positive, celle-ci n'a qu'une option à leur soumettre : adopter un enfant handicapé. A bout de nerfs, Céline s'en prend violemment à l'assistante sociale.

22.45 Débat

21.10 Coupe de France Nice / Marseille



23.14 Enquêtes de région

21.10 Culturebox



Daphné Burki et Raphaël Yem reçoivent dans Culture Box les lauréats nominés aux victoires de la musique qui se déroulera vendredi 11 février. Retour sur les interviews et les lives des six nominés dans la catégorie Révélation : chien noir, Myd, Terrenoire, L'Impératrice, Barbara Pravi et Silly Boy Blue. L'occasion de redécouvrir les artistes émergents de la scène musicale française à travers un prime spécial.

22.50 Basique, les sessions
23.05 Jean-Louis Aubert au Zénith

arte

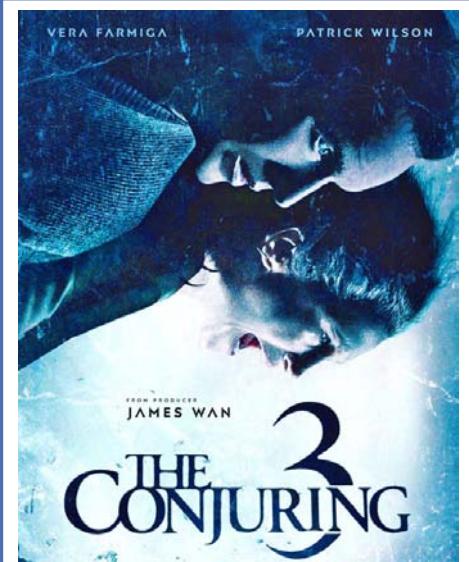
NRJ 12

09.05 Oscar & Malika toujours en retard
10.35 Moi à ton âge
11.35 Coache-moi si tu peux
12.40 Disco Dragon
13.30 C'est toujours pas sorcier
14.30 Ninjago
16.00 Teen Titans
16.20 Angelo la débrouille
17.15 Idéfix et les irréductibles
17.50 Oscar & Malika toujours retard
18.55 Les as de la jungle à la rescousse
19.45 Au galop !
Une saison à cheval
20.30 Culturebox

• 3

12.05 La passion de la montagne d'un forestier bavarois
12.50 Arte journal
13.00 Arte Regards
13.35 Pépé le Moko
15.05 Voyages en terres du Nord
16.00 Un billet de train pour...
16.55 La Croatie au fil de l'eau
17.40 Invitation au voyage
19.00 Le monde fabuleux des chauves-souris
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.55 Moi, Christiane F., 13 ans,

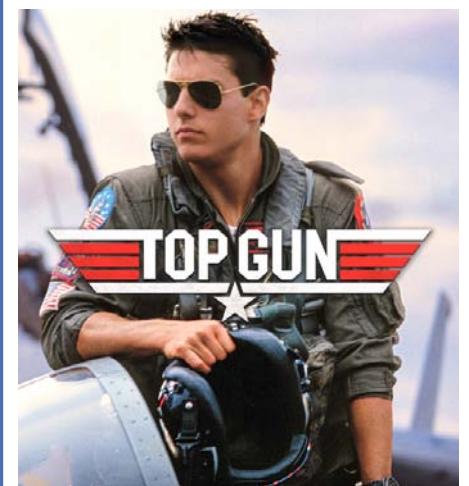
C 8



CANAL+ CINEMA 11.00 CONJURING 3 : SOUS L'EMPRISE DU DIABLE

Acteur: Vera Farmiga, Patrick Wilson, Ruairi O'Connor, Shannon Kook,...

En 1981, Ed et Lorraine Warren tentent d'exorciser David, un petit garçon. Durant la séance, Arne, le petit ami de la soeur de David, invite le démon à prendre possession de son corps. Quelques semaines après, Arne, traumatisé par des visions effrayantes, poignarde un homme. Au tribunal, son avocate plaide la possession démoniaque et demande aux Warren de le prouver. Le couple d'enquêteurs paranormaux décident de reprendre l'affaire au départ.



CINE + FRISSTON 20.50 TOP GUN

TOP GUN

Acteur: Tom Cruise, Kelly McGillis, Val Kilmer, Tim Robbins, Tom Skerritt,...

Le lieutenant Pete Mitchell, dit Maverick, est un pilote de chasse hors pair et une véritable tête brûlée depuis que son père est mort au Vietnam. Il apprend qu'il a été choisi pour suivre une formation de haut niveau dans une célèbre école aéronavale de Californie. Maverick s'y distingue par son esprit d'indépendance au grand dam de son instructeur, le commandant Mike Metcalf, qui a bien connu son père.



CINE + PREMIER 20.50 POLICE

Acteur: Virginie Efira, Omar Sy, Grégory Gadebois, Elisa Lasowski,...

A Paris, Virginie, policière, mère d'une petite fille, traverse une période particulièrement difficile. La jeune femme, qui entretient depuis quelque temps une liaison avec Aristide, un collègue, multiplie les nuits et s'est éloignée de son compagnon. Erik, un de ses collègues proches, n'a jamais eu d'enfant et vit également une vie conjugale compliquée. Un soir d'été, Erik, Aristide et Virginie acceptent une mission : conduire un Tadjik, Asomidan Tohirov, jusqu'alors dans un centre de rétention, à l'aéroport.

TF1

21.10 Grey's Anatomy



09.25 Familles nombreuses

la vie en XXL

11.00 Les feux de l'amour

11.55 Petits plats en équilibre

12.00 Les douze coups de midi

13.00 Journal

13.40 Petits plats en équilibre

13.55 Camping Paradis

17.30 Familles nombreuses

la vie en XXL

18.30 Ici tout commence

19.10 Demain nous appartient

20.00 Journal

Saison 17 - Episode 5 : A armes inégales
L'essai clinique semble fonctionner même si Meredith dort toujours autant. Thomas Koracick, qui était en quarantaine chez lui, arrive en ambulance aux urgences, il a des troubles neurologiques. La maman dont le fœtus s'est développé en dehors de l'utérus, attaché à son foie, doit à nouveau être opérée à cause de complications suite à la première intervention. Elle n'a toujours pas vu son bébé de 26 semaines. La mère de Miranda est amenée à l'hôpital, atteinte elle aussi du Covid-19.
23.35 New York Unité Spéciale

M6

21.10 Bienvenue chez les Bodin's



10.05 Ça peut vous arriver
12.45 Le 12.45
13.40 Scènes de ménages
14.00 Amoureux du futur marié
15.55 Les reines du shopping
16.55 Incroyables transformations
18.40 La meilleure boulangerie de France
19.45 Le 19.45
20.30 Scènes de ménages

de voisins et des connaissances.

23.20 Le bal des Bodin's

CANAL+

21.10 Dream Horse



Dans une petite ville du Pays de Galles, Jan Vokes, mariée depuis longtemps, mène une existence morne, entre ses deux emplois, à la caisse d'un supermarché et derrière le comptoir d'un pub. Un soir, elle y croise Howard Davies, un employé de banque qui fut un temps propriétaire d'un cheval de course avant de perdre beaucoup d'argent. Néanmoins fascinée par ce milieu, elle décide d'acheter une jument.

23.00 Dream Alliance : la victoire inattendue

PLANÈTE +

TFX

W9

09.20 Nazis : les visages du mal
10.54 Les chevaliers Templiers et le Saint-Graal
12.24 Merveilles sacrées
13.20 Planète safari
14.16 Matière grise
15.30 Des marques en péril
17.11 Aqua
18.08 Natura
19.06 Merveilles sacrées
20.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
20.55 Plus près des étoiles
22.21 Faites entrer l'accusé



22.50 2050 : Gaspillage, peut-on encore éviter le pire ? Le débat

Bélier 21-03 au 20-04

Vos pensées sont au loin, dans un autre pays ou dans un monde imaginaire et cela vous coupe de la société. La nostalgie ne devrait pas durer plus d'un quart d'heure...

Taureau 21-04 au 21-05

Le cercle de vos amis compte beaucoup pour vous mais vous avez tendance à mélanger amour et amitié, solidarité et intérêt. Restez sincère et honnête.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Ne vous laissez pas influencer par l'avis de vos collaborateurs, ou de votre partenaire, sur vos buts socioprofessionnels. Faites comme vous le souffle votre intuition.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous n'avez pas un très bon moral et cela pourrait affecter votre santé. Reprenez-vous et sautez sur toutes les occasions qui se présentent pour rebondir !

Lion 23-07 au 23-08

Votre imagination vous permet aujourd'hui toutes les audaces, surtout sur le plan sexuel qui est favorisé ! Célibataire, vous pouvez transmuter ce feu intérieur en créativité...

Vierge 24-08 au 23-09

L'atmosphère familiale étant pesante ou morose, vous préférez sortir en couple et vous avez raison ! Une bulle d'amour à deux vaut tous les foyers du monde...

Balance 24-09 au 23-10

Excellent période si vous travaillez dans le commerce ou dans la communication. On apprécie votre travail, votre expérience du terrain et votre verve.

Scorpion 24-10 au 22-11

Si vous vivez en couple, un restaurant pourrait vous tenter. Célibataire, l'imagination dont vous faites preuve sous la couette pourrait surprendre votre partenaire...

Sagittaire 23-11 au 21-12

Comment concilier vos envies du moment et vos responsabilités familiales ? En vous occupant d'abord de celles-ci, puis de prendre ensuite tout votre temps pour vous...

Capricorne 22-12 au 20-01

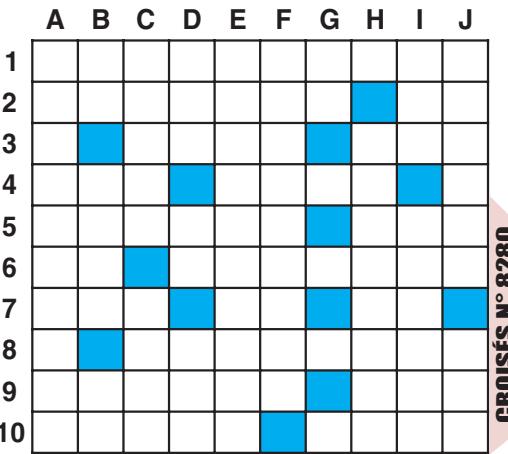
Aujourd'hui vous hésitez entre continuer sur la lancée dans vos démarches ou vos études, et souffler un peu afin de récupérer. Optez pour le plus urgent !

Verseau 21-01 au 18-02

Comment arriver à concilier le besoin d'économiser et l'envie d'investir dans des projets qui vous tiennent à cœur ? En demandant l'avis de vos proches et de vos amis.

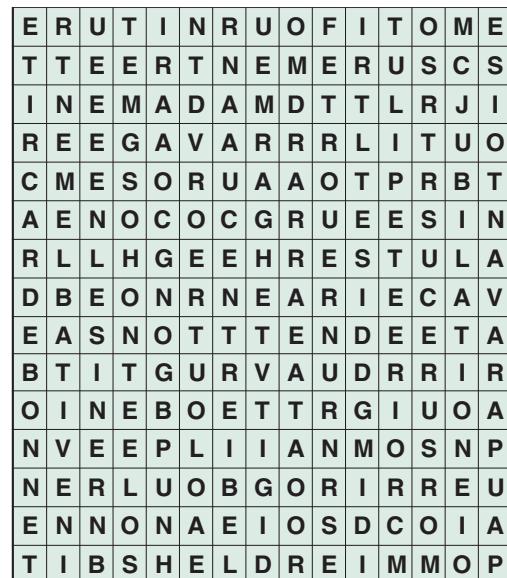
Poissons 19-02 au 20-03

Aujourd'hui, tout se met en place pour votre avancement personnel. Ne traînez pas des pieds et sachez valoriser vos talents. On vous écoute en haut lieu !



Horizontalement:

- Entrent en musique.
- O hellène ! Pronom.
- Ravi d'être son objet ! Chopés.
- De toute beauté !
- Temps mi figue, mi raisin.
- A bien comprendre, autant mettre la main dessus.
- Victimes d'acte contre nature !
- Conjonction.
- Tracée au cordeau .
- Demeure intime.
- Article. Fait l'enfant gâté.
- Passent dessus.
- Badin. Etre en forme.
- Aller. Prendre une assurance tous risques.



ANON - AUPARAVANT - BOULEVERSER - BUTER - CENTRE - COCON - CROIRE - DORMIR - DRAGEE - ECRITURE - ENTRÉE - FOURNITURE - GONG - GOURDE - GRUE - HABITUDE - HONTE - INEVITABLEMENT - JUBILATION - LESINER - LION - LOUTRE - MADAME - MARCHANDISE - MARCHE - MIDI - MORSURE - MOTIF - OBSTINATION - OUTIL - OUTRAGE - PIROGUE - POMMIER - PORT - RAVAGE - REÇU - RITE - ROSE - SOIE - SOLE - SUREMENT - TOISE - TRACE - TROUER - TULIPE.

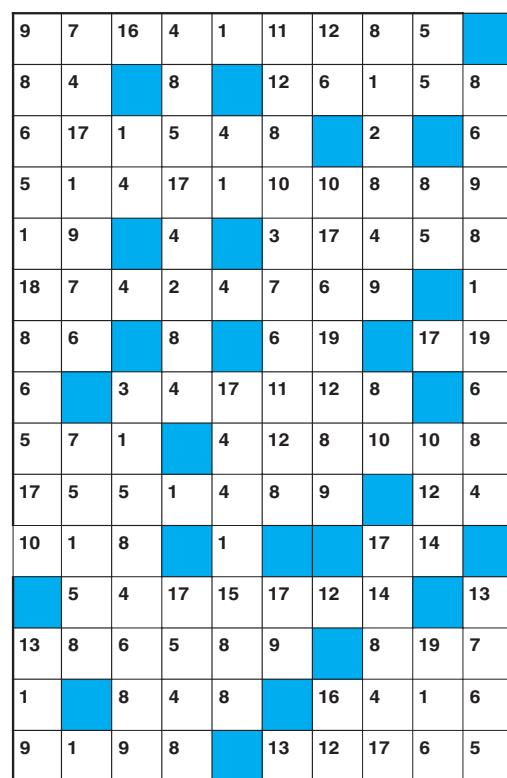
Les 11 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er signifie opposé.

- Mon 2e est une troupe.

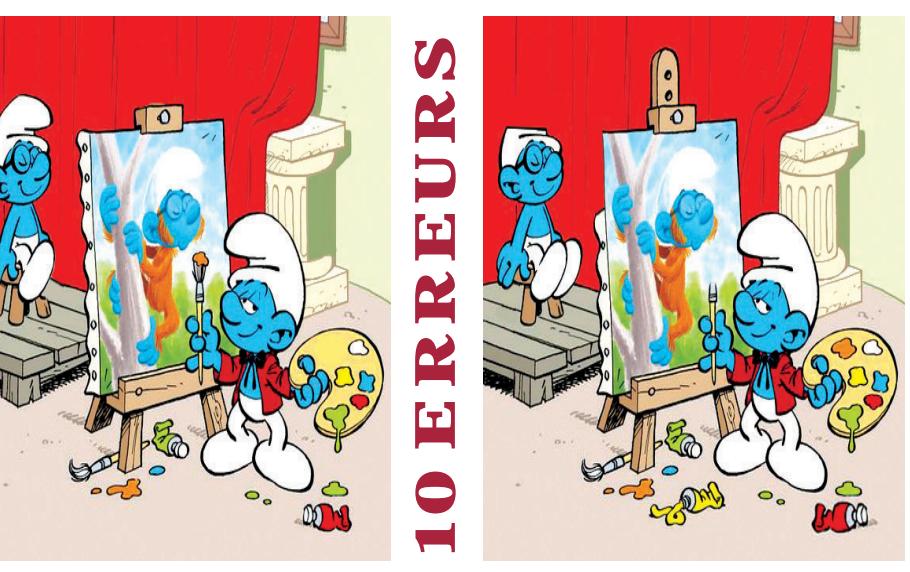
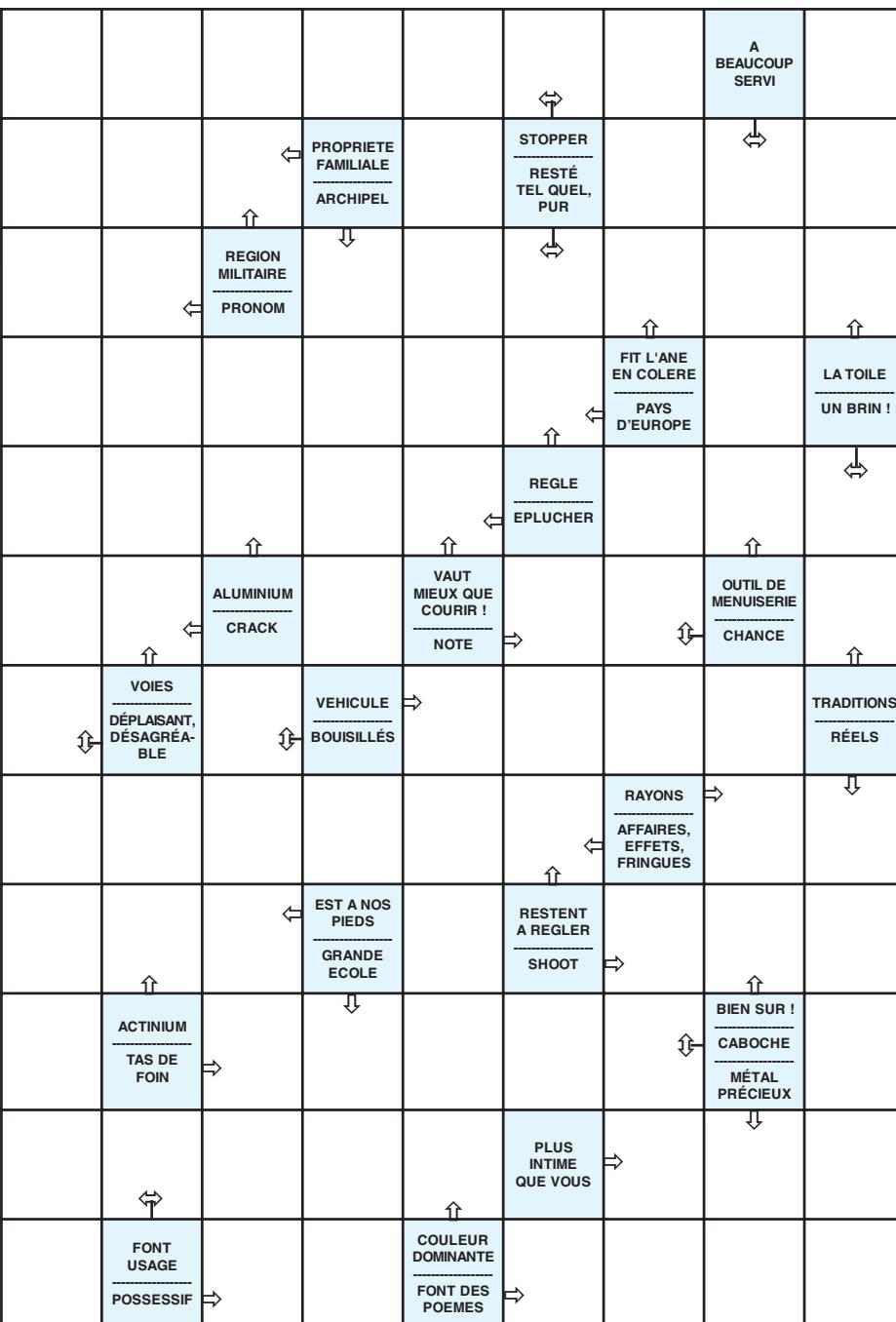
Mon tout est un trafic de produits prohibés.

1	2	3	C	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8280



10 ERREURS

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 8279

M	A	L	A	P	P	R	I	S
E	M	A	N	E	R	L	A	C
L	U	C	A	N	E	S	U	R
O	O	C	A	T	T	I	R	A
D	E	N	O	U	E	E	D	E
I	C	I	D	E	N	I	I	S
S	Q	U	E	N	T	O	N	T
T	O	U	R	S	O	R	G	N
E	T	E	S	P	R	E	M	E
S	A	S	D	E	A	U	M	R

FLECHES N° 8279

C	O	U	R	B	E	R
B	B	O	U	F	E	R
O	U	E	F	E	E	E
E	S	P	O	R	C	E
L	N	O	E	N	O	O
E	P	V	I	D	E	R
V	A	R	I	E	R	D
E	R	M	L	E	S	E
R	A	V	I	E	M	R
S	I	T	O	L	E	I
E	T	R	E	U	N	R
R	B	R	U	I	T	R

SUDOKU N° 1279

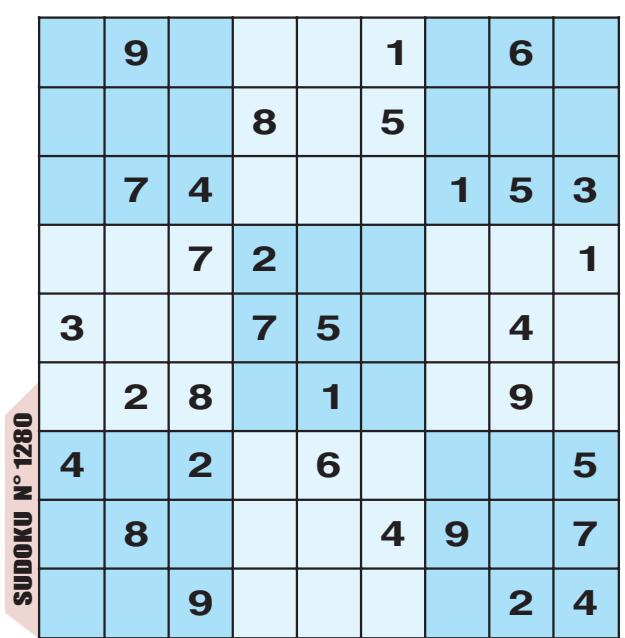
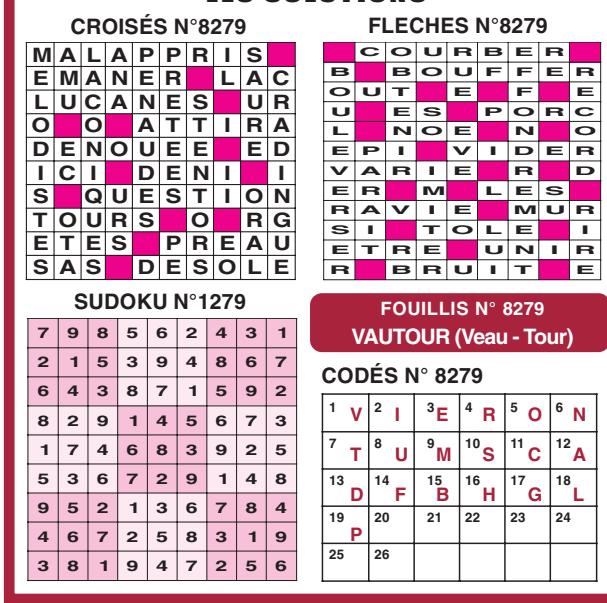
7	9	8	5	6	2	4	3	1
2	1	5	3	9	4	8	6	7
6	4	3	8	7	1	5	9	2
8	2	9	1	4	5	6	7	3
1	7	4	6	8	3	9	2	5
5	3	6	7	2	9	1	4	8
9	5	2	1	3	6	7	8	4
4	6	7	2	5	8	3	1	9
3	8	1	9	4	7	2	5	6

FOUILIS N° 8279

VAUTOUR (Veau - Tour)

CODÉS N° 8279

1	V	2	I	3	E	4	R	5	O	6	N
7	T	8	U	9	M	10	S	11	C	12	A
13	D	14	F	15	B	16	H	17	G	18	L
19	P	20	21	22	23	24					
25	26										



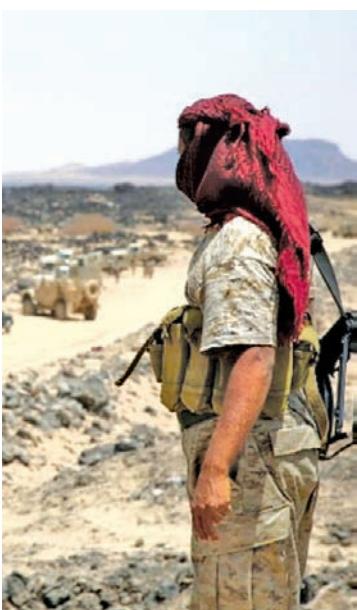
Trois Palestiniens tués par des soldats israéliens



Trois Palestiniens ont été tués mardi par des soldats de l'occupation sioniste dans la ville de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie, ont déclaré des médecins palestiniens. Le ministère palestinien de la Santé a indiqué dans un communiqué que les soldats de l'occupation avaient tué trois hommes palestiniens dans la ville, sans donner plus de détails.

Des affrontements avec l'armée de l'occupation sioniste éclatent régulièrement en Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis 1967 par l'entité sioniste, en marge de manifestations contre la colonisation israélienne ou d'arrestations dans des localités palestiniennes par les forces de l'occupation israéliennes.

Yémen: combats à la frontière saoudienne



Plus de 30 soldats ont été tués et une centaine d'autres blessés en trois jours dans le nord-ouest du Yémen, près de la frontière avec l'Arabie saoudite, dans une nouvelle offensive des forces pro-gouvernementales contre les rebelles Houthis. Selon des sources militaires du gouvernement, les forces loyalistes, appuyées depuis 2015 par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite voisine, encerclent mardi la zone de Harad, dans la province de Hajjah, après trois jours de combats. Ces affrontements, qui se poursuivent, ont causé la mort de 32 soldats pro-gouvernementaux, dont quatre officiers, depuis samedi, jour du début de l'offensive, ont annoncé à l'AFP ces sources militaires. Les combats ont aussi fait au moins une centaine de blessés parmi les soldats, ont-elles ajouté. Par ailleurs, 56 combattants rebelles sont morts dans les combats et dans des frappes aériennes de la coalition, a indiqué un responsable militaire pro-gouvernemental.

Le Mali accuse la France d'avoir cherché la partition du pays



Le Premier ministre malien Choguel Kokalla Maïga a accusé lundi la France d'avoir œuvré à la partition de son pays à travers son engagement militaire.

Choguel Kokalla Maïga s'en est pris à la France devant des diplomates. "Après (un) temps d'allégresse" en 2013 quand les soldats français ont libéré le nord du Mali tombé sous la coupe de groupes terroristes, "l'intervention s'est muée dans un deuxième temps en une opération de partition de fait du Mali qui a (consisté dans) la sanctuarisation d'une partie de notre territoire, où les terroristes ont eu le temps de se

réfugier, de se réorganiser pour revenir en force à partir de 2014", a-t-il estimé.

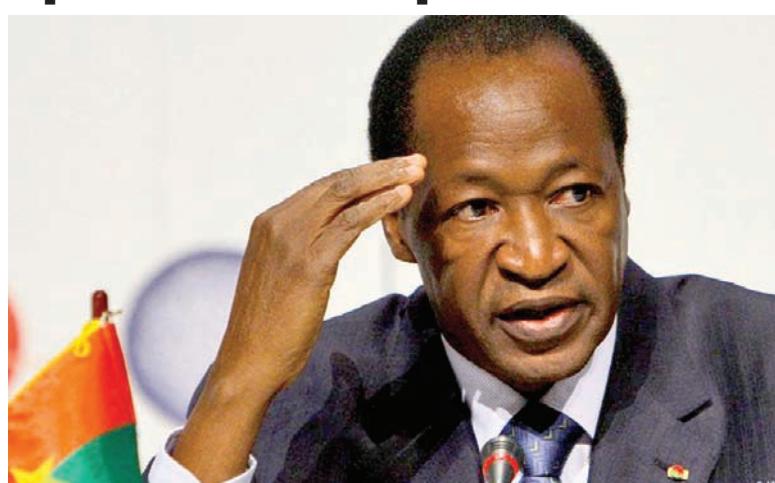
Dans un contexte de vives tensions entre Paris et Bamako, il a convoqué le souvenir de la Seconde Guerre mondiale: "Les Américains n'ont-ils pas libéré la France ? (...) Quand les Français ont jugé que (la présence américaine en France, ndlr) n'était plus nécessaire, ils ont dit aux Américains de partir, est-ce que les Américains se sont mis à insulter les Français ?", a-t-il dit. Les autorités maliennes accusent la France d'avoir instrumentalisé la Cédéao. L'objectif est

"de nous présenter comme un paria avec l'objectif invoué et inavouable à court terme d'asphyxier l'économie afin d'aboutir pour le compte de qui l'on sait et par procuration à la déstabilisation et au renversement des institutions de la transition", a dit M. Maïga.

Les dirigeants français "n'ont jamais dit à leur opinion publique, quand ils intervenaient en 2013, qu'ils allaient diviser le Mali", a-t-il dit. "On ne peut pas nous vassaliser, on ne peut pas transformer le pays en esclave, ça, c'est terminé", a-t-il poursuivi en faisant référence à la colonisation.

**Procès de Sankara:
30 ans de prison requis contre Compaoré**

Trente ans de prison ferme ont été requis mardi contre l'ancien président du Burkina Faso Blaise Compaoré, accusé d'être le principal commanditaire de l'assassinat de son prédécesseur Thomas Sankara, tué avec douze de ses compagnons lors d'un coup d'Etat en 1987. Le Parquet militaire a demandé au tribunal de reconnaître Blaise Compaoré, coupable "d'attentat à la sûreté de l'Etat", de "recel de cadavre" et de "complicité d'assassinat". Chassé du pouvoir par la rue en 2014, Blaise Compaoré vit depuis en



EDITORIAL

El-Houari Dilmî

AU MARCHÉ DES DUPES

qu'un simple caoutchouc posé sur une jambe de bois, tant assurer de quoi manger à ses enfants est devenu une véritable lutte au quotidien ? Le rapport de la commission parlementaire sur la pénurie ayant touché plusieurs produits alimentaires de base, même s'il a sérié une vingtaine de raisons, n'a pas encore été rendu public et ses conclusions portées à la connaissance des Algériens. Il est même regrettable de parler de bouffe quand l'heure est à arrimer le pays au train du développement tous azimuts, qui n'attend point les trainards... Au

« Possibilité de faire avancer les négociations» de paix Russie-Ukraine



Emmanuel Macron a estimé mardi qu'il existait "désormais la possibilité de faire avancer les négociations" de paix entre Russie et Ukraine, à l'issue de rencontres avec les présidents ukrainien Volodymyr Zelensky et russe Vladimir Poutine. Il a également dit croire, à l'issue de sa double visite à Moscou et Kiev, à "des solutions concrètes pratiques" pour aboutir à une désescalade de la crise russo-occidentale autour de l'Ukraine.

"J'ai obtenu qu'il n'y ait pas de dégradations ni d'escalades", a affirmé le chef de l'Etat français aux journalistes dans l'avion l'emmenant de la capitale russe à Kiev. L'homme fort de la Russie a estimé que "certaines des idées" de M. Macron pourraient "jeter les bases d'avancées communes" et doit reparler au chef de l'Etat français après son déplacement en Ukraine.